

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec décence accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world dictated from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, jeudi 22 novembre 1945

VOLUME XXXVI — No 268

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: 361-3611

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: 361-3611

Rédaction: 361-3984

Gérant: 361-3611

## Les troupes soviétiques avancent vers Téhéran

### La lutte contre la tuberculose

Campagne de souscription de la Ligue antituberculeuse de Montréal

La campagne de souscription qui s'ouvre demain pour l'œuvre de la Ligue antituberculeuse de Montréal rallie le concours de toute la population, puisqu'il s'agit d'une question où chacun est personnellement intéressé au premier chef.

La tuberculose, parce qu'elle est une maladie éminemment contagieuse et qui ne pardonne que rarement si elle n'est traitée en temps utile, est une menace constante qui plane sur tous, riches comme pauvres. Elle est d'autant plus grave que souvent, en apparence, aucun signe spécifique ne la décèle ni au malade lui-même ni à son entourage. C'est de cette façon que des milliers de personnes ont été atteintes, parfois mortellement. Le fait même qu'on n'a pas voulu classer le mal dans la série des contagions qui entraînent légalement la réclusion obligatoire aggrave encore, si possible, le danger. Comme, au surplus, il se trouve que notre province est le plus durement affectée et qu'elle détient le triste privilège du plus haut record de mortalité phthisique, le nombre des contagieux y est donc plus considérable qu'ailleurs, ce qui multiplie les dangers de contamination pour chacun de nous.

L'aide généreuse contre le fléau est d'autant plus impérieuse qu'on le peut efficacement enrayer, ainsi que la preuve en a été faite d'une façon décisive tant aux Etats-Unis que dans les autres provinces canadiennes. Si l'on peut s'expliquer une attitude passive quand les remèdes s'avèrent inefficaces, elle devient par contre criminelle et odieuse quand elle prolonge ou perpétue un état de choses qu'une intelligente coopération pourrait aisément supprimer.

C'est ici que l'œuvre de la Ligue antituberculeuse prend une importance de premier plan, puisque, avec l'aide des autres institutions qui depuis de nombreuses années s'astreignent à une lutte vigilante, elle donne des résultats substantiels, surtout par le dépistage des cas de tuberculose pulmonaire. Par ses enquêtes discrètes et des examens de haute qualité, la Ligue permet de révéler aux malades, restés jusque-là dans l'ignorance — ce qui représente la grande majorité des cas — ou dans une dangereuse illusion, leur véritable état, ce qui leur permet de se soigner à temps, de se guérir, et aussi de ne pas entraîner une partie de leurs atombes comme trop souvent le fait se produit. Le mot pour être brutal n'est que trop souvent exact.

Déjà près d'une centaine de milliers de personnes, dans les industries, les établissements commerciaux, les bureaux, etc., ont été auscultés par radiographie et on a prévenu ainsi d'innombrables désastres. Ce travail de dépistage pourrait sans doute être complété par d'autres initiatives qui en centuplèrent l'efficacité. Il ne suffit pas en effet de déceler les cas de maladie ou de contagion, encore faut-il qu'ils soient traités et que, dans les cas de pauvreté ou de fortune inexistante qui sont le grand nombre, la famille puisse continuer à subsister pendant la cure de celui qui gagne le pain quotidien. Il est évident qu'un phthisique, s'il doit abandonner sa femme et ses enfants dans un complet dénuement, tout en encourageant pour lui des frais de médication et d'hospitalisation, préfère généralement continuer le travail jusqu'à ce qu'il ait craché les derniers débris de ses poumons. On voit l'effroyable enjeu pour la famille et la société que de maintenir ainsi des foyers ambients de purulence d'une maladie plus contagieuse et plus mortelle que d'autres pour lesquelles on impose la claustration.

On nous dit que les autorités gouvernementales étudient ce difficile problème. Il faut espérer qu'on trouvera un mode pratique de règlement. Le gouvernement qui l'aura établi aura accompli une grande chose et bien mérité de la reconnaissance publique.

Mais cette lutte contre la tuberculose prend pour nous, Canadiens français, un sens plus spécial. Car le fléau constitue un des plus graves obstacles au progrès numérique de nos frères, pour ne rien dire de l'action dissolvante qui caractérise spécialement cette affreuse maladie.

La tuberculose fauche certainement le plus grand nombre de vies chez nous, parmi les personnes de dix-huit à trente ans, c'est-à-dire dans la classe la plus riche de pro-

messes, celle qui allait donner le maximum de rendement. Sans compter que, trop souvent une fois installée dans une famille, elle la dépeuple et l'anéantit rapidement si elle n'est énergiquement et promptement combattue.

D'après les chiffres les plus exacts, et les résultats déjà colligés, on estime qu'en l'année 1944, plus de 2.600 personnes auront succombé à la tuberculose pulmonaire dans la province de Québec, dont 625 à Montréal. Dans ce dernier cas, ce sera quatre fois plus que dans la ville de Toronto. Le taux de mortalité par tuberculose dans Québec est de 79 par cent mille de population, contre 27 en Ontario.

Des 2.600 personnes, il y en a 256 de quinze à dix-neuf ans; 760 de vingt à vingt-neuf ans et 485 de trente à trente-neuf ans, soit donc 1.500 personnes en pleine force d'âge.

Mais il n'y a pas à considérer que les mortalités. Car on estime une moyenne de dix cas d'infection par mortalité, ce qui ferait pour la province plus de 25.000 malades l'an dernier. Rien qu'à Montréal, on peut supputer 2.000 cas très graves, puisqu'il manque 1.500 lits d'hospitalisation rien que pour les cas de tuberculose.

Les études faites permettent d'établir que sur les dix cas de maladie par cas de mortalité, il y a un pourcentage d'au moins 1,5 pour cent qui représente les malades qui seront toujours une charge à la société ou à leurs parents. Mais il n'y a pas lieu de se porter au découragement. Au contraire, la lutte commencée a déjà donné des résultats consolants. Ainsi à Montréal même on note une régression plus que perceptible, et un peu partout les autorités sanitaires accomplissent de bon travail qui chaque année se traduit par une amélioration générale de la santé publique. Seulement il importe de pousser la roue, de donner l'effort au moment utile. Et c'est à quoi doivent s'employer tous ceux qui en ont les moyens ou le loisir.

La lutte pour la santé, grâce au magnifique désintéressement de personnes dévouées, a pris un essor remarquable depuis quinze ans, à tel point que Québec qui détenait le taux de mortalité le plus élevé au Canada, non seulement rivalise avec Ontario, mais se trouve en meilleure situation que la province voisine.

Récemment le journal *Toronto Star* publiait un article éditorial un tableau comparatif fort intéressant sur la natalité et la mortalité comparées dans les deux provinces. Ainsi en 1943, le taux de naissance a été de 28,6 dans Québec et de 20,7 dans Ontario. Pour la même année, le taux de mortalité a été 10,1 dans Québec, ce qui lui laissait un excédent de 18,5 en natalité, alors qu'en Ontario où le taux de mortalité était de 10,5 l'excédent de natalité était de 10,2.

De plus, depuis 1941, le taux de mortalité québécois était inférieur au taux ontarien.

Le *Toronto Star* ajoute ces remarques judicieuses: "On notera (et cela sera une surprise pour les gens de notre province) que dans les trois dernières années (1941-42-43) le taux de mortalité dans Québec est plus bas que celui d'Ontario, ce qui, avec le taux natal québécois élevé, lui donne un double avantage dans l'accroissement naturel."

"Si les taux de natalité pour les 'Français' seulement dans Québec, et pour les 'non-Français' seulement dans Ontario pouvaient être donnés, la disparité entre les taux de natalité serait encore plus grande que ne l'indiquent les tableaux."

Il n'est pas autrement besoin d'insister sur la leçon que comportent ces chiffres et sur les répercussions profondes dans les domaines politique et économique. Notre population ne peut compter que sur elle-même pour se défendre et grandir. La saignée que la tuberculose fait dans nos forces vives depuis plus d'un demi-siècle au moins est effroyable. Il incombe à chacun de nous de tout faire pour fermer la plaie, en aidant ceux qui se dévouent déjà depuis de nombreuses années à enrayer le mal.

22-XI-45

Alexis GAGNON

### Bloc-notes

(par O. R.)

#### La Beauce

Le résultat de l'élection de la Beauce doit apporter aux libéraux une profonde déception. La surprise — évidemment heureuse — de l'Union nationale n'est peut-être pas moins considérable. En tout cas, personne, apparemment, ne s'attendait à de pareils chiffres.

La lutte a été extrêmement ardue. Elle a été menée avec la même ardeur, et de la même façon presque, que s'il s'était agi du sort de la province entière.

En fait le résultat devrait affecter la situation générale des partis. Si l'Union avait été défait, M. Duplessis restait maître, à l'Assemblée législative, d'une majorité absolue, d'une majorité qui lui permet, à la rigueur, de triompher de tous les dissidents. Vainqueur, le chef du gouvernement ne dispose pas seulement d'un vote de plus. Il bénéficie de l'indiscutable prestige du succès. Cela compte toujours.

M. Godbout prédisait la défaite prochaine du ministère et déclarait que celui-ci serait acculé à faire de nouvelles élections générales, au printemps prochain. Le chef de l'Opposition maintient, paraît-il, sa prédiction.

On ne voyait pas bien sur quoi elle s'appuyait d'abord, on le voit encore moins aujourd'hui.

Quelle bombe, presque atomique, garderait-on en réserve qui soit assez puissante pour provoquer la rupture des rangs ministériels?

Il y a peut-être des gens qui s'imaginent que la majorité libérale du Conseil législatif pourrait provoquer une crise. C'est une manoeuvre dangereuse que le résultat d'hier n'est pas plus de nature à faciliter qu'il n'est de nature à faciliter une révolte dans les rangs ministériels.

Si d'ailleurs le Conseil s'opposait systématiquement au gouvernement, il pourrait peut-être l'acculer à solliciter un appel au peuple, mais il pourrait en même temps lui fournir un terrain de lutte plutôt favorable.

Les vieux routiers du parti doivent y penser.

#### Les causes

Nous sommes trop loin, et trop peu au courant, pour prétendre indiquer toutes les causes du résultat. Du reste, encore une fois, cela paraît avoir trompé tous les calculs.

Il est probable qu'un facteur local, dont on n'apprécie pas facilement de loin la pleine importance, a joué dans la circonscription. L'attitude prise par M. Charles Lacroix, frère de l'ancien député

(suite à la page deux)

### Le carnet du grincheux

Un journal libéral qualifié ainsi, en épigraphe, l'élection de Beauce: "La cigarette du condamné". On doute que M. Godbout aime ce genre de plaisanterie.

Le monde n'est pas au bout de ses malheurs: avec le spectre de la bombe atomique, la menace d'une grippe espagnole pèse sur l'humanité.

Mais pourquoi dit-on que ce mal terrible est espagnol, quand il porte un nom italien: *influenza*? Est-ce pour attribuer à Franco l'origine de tous les maux? S'il n'en tenait qu'à M. T.D. Bouchard, on l'appellerait la grippe portugaise, à cause de son ennemi Salazar.

Un sénateur canadien de 77 ans réagissait; il entendit, dit-il, fournir à plus jeune la chance de trouver une utile place à la nation. Reste à voir si le ministre King obéira au vœu du démissionnaire. Les favoris à récompenser n'ont pas d'âge aux yeux du pouvoir.

Cette démission sénatoriale a peu de précédents. On en répertorie trois ou quatre, tant les honneurs de la Chambre haute tiennent à leur fauteuil ou présumé de leurs forces.

Et la santé du cerveau ne se mesure pas au nombre des années; on connaît des octogénaires encore alertes d'esprit et des jeuneveux ramollis.

On lit quelque part: "Père signifie Père en espagnol. Vers le même siècle, on désignait ainsi les religieux qui accompagnaient les conquistadors de Sa Majesté catholique. Le nom est resté. Maintenant, catholiques ou non, dans les armées britanniques, tous les artilleurs sont des Pères."

Pourquoi Père quand nous avons armoirier, si expressif, et dit bien ce qu'il veut dire?

Le Grincheux

22-XI-45

### Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Que celui qui veut mouvoir le monde sache d'abord se mouvoir lui-même."

SOCRATE

### L'intervention russe en Iran — Les hostilités continuent en Indonésie — Succès des troupes nationales en Chine

La conférence organisée pour ce soir par le général Christison entre les chefs indonésiens et les autorités hollandaises n'aurait vraisemblablement pas lieu. Les dirigeants de la république indonésienne ont dit qu'ils refuseraient de rencontrer des représentants de la Hollande aussi longtemps que les Hollandais s'en tiennent à leur attitude présente. Ils ont déclaré qu'ils ne sont disposés à négocier qu'avec les autorités anglaises.

Un porte-parole indonésien a dit: Lorsque les Hollandais donneront l'ordre de cesser le feu et qu'ils mettront fin à l'incendie de nos villages et au meurtre de nos gens, alors nous serons prêts à discuter avec eux. Il a signalé notamment les combats récents à Batavia où pendant les dernières 24 heures au moins une vingtaine d'Indonésiens ont été tués, et où des escarmouches intermittentes continuent aujourd'hui. On signale aussi des désordres dans plusieurs autres villes de Java.

Ce représentant indonésien a dit que le retrait de Batavia des troupes hollandaises composées d'Indonésiens venant de l'île d'Amboine, retrait promis par les Alliés, ne réglerait pas le problème, car ces troupes sont utilisées par les Hollandais dans d'autres parties de Java. Il a ajouté que les régiments composés de Hollandais, dont plusieurs ont été internés pendant la guerre, font preuve d'aussi peu de discernement que ceux d'Amboine et se livrent comme eux à des fusillades inutiles.

Des troupes indiennes appuyées par des chars patrouillent les rues de Batavia; on a annoncé officiellement que ces patrouilles ont tué neuf Indonésiens hier dans des escarmouches, et qu'il y a eu aussi d'autres "petits incidents". Un communiqué britannique venant de Bandoeng dit qu'on constate à cet endroit un malaise inquiétant. Samarang est plus calme que ces jours derniers, mais des combats ont éclaté à Ambarawa, au centre de Java, où les Indonésiens ont attaqué un camp d'internement civil avec des mortiers et des mitrailleuses.

Le gouvernement hollandais a réitéré hier son offre d'accorder aux Indonésiens le gouvernement autonome au sein du commonwealth néerlandais, et il a refusé toute concession supplémentaire.

#### EN CHINE

Les troupes nationales ont remporté des succès notables en Mandchourie et ont avancé de 60 milles dans cette riche province sans tirer un coup de feu; elles menacent d'isoler le port de Houloutao occupé par les communistes lors du retrait des troupes russes. Si elle prend ce port, l'armée de Tchoungking disposera d'une des voies par où elle avait projeté d'envoyer les forces d'occupation qui devaient remplacer les troupes soviétiques en Mandchourie. Avec une telle base, l'armée de Tchiang Kai-chek pourrait lancer une offensive vers Chinghsien et Moukden, sans être à la merci de la route côtière.

Les communistes disent avoir pris Tsinyang, mais admettent la perte de plusieurs autres villes; ils disent que Tchoungking a massé 100.000 hommes dans le Honan et le nord du Houpe.

Tchiang Kai-chek a ordonné à ses délégués en Mandchourie de revenir à Tchoungking; ces administrateurs ont été envoyés à Tchongchou, capitale de la Mandchourie, pour assumer le gouvernement, mais ils ont été tenus à l'écart sans pouvoir communiquer avec qui ce soit. Le groupe comprend le président désigné pour les neuf provinces de Mandchourie, et les maires de Daïren et de Harbin. C'est donc en somme une rupture des négociations pour la remise du gouvernement de Mandchourie aux Chinois. Les pourparlers continuent probablement en haut lieu, mais la présence des administrateurs désignés par Tchoungking ne semble d'aucune utilité pour le moment. Des négociations se poursuivent entre la Chine et la Russie en vue du transport par air des troupes nationales qui doivent occuper la Mandchourie.

Il est probable que ces pourparlers interminables vont continuer tant que la guerre civile sera indécise; Moscou évite ainsi une nouvelle provocation à l'opinion mondiale, mais si les troupes nationales ont le dessus, il ne sera pas surprenant que Moscou intervienne car la Mandchourie est un enjeu considérable.

#### EN IRAN

Mardi les troupes russes qui occupent une partie de l'Iran ont arrêté les quatre bataillons envoyés pour réprimer la révolte communiste dans la province d'Azerbaïdjan. Le commandant de ces troupes iraniennes a fait halte, mais il a refusé d'obéir à l'ordre des Russes de rebrousser chemin. Hier, les troupes soviétiques ont avancé jusqu'à Karadz, 25 milles au nord-ouest de Téhéran et la tension augmente. Le premier ministre, M. Hakimi, a dit devant le parlement qu'il demande aux Alliés qui ont signé le traité tripartite, et qui ont encore des troupes dans le pays, de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran. Le ministre des Affaires étrangères a nommé une commission de trois membres pour conférer avec les autorités russes à Moscou.

Ces événements inquiètent grandement la Turquie, mais les milieux officiels ne font aucun commentaire. Par contre les journaux ne cachent pas leur opinion. Le journal "Watan", d'Istanbul, dit qu'il ne s'agit plus d'un problème intérieur pour l'Iran; il ajoute que l'impérialisme japonais a commencé la Grande Guerre II (par l'invasion de la Mandchourie) et que de la même façon, l'impérialisme soviétique en Azerbaïdjan peut marquer le commencement d'une troisième Grande Guerre; il conclut que le problème est grave et que l'Angleterre et les Etats-Unis ont à cet égard une grande responsabilité.

Le journal "Tasvir" dit que si les Alliés n'arrêtent pas la Russie, on peut s'attendre à la chute de Téhéran, et à l'organisation d'un gouvernement de gauche en Iran; si les pays ne sont pas libres sous leurs propres constitutions, écrit-il, le monde s'en va vers une troisième Grande Guerre.

#### LE PROCES DE NUREMBERG

Les Alliés d'Occident peuvent se plaindre que la Russie les traite avec désinvolture. Il y a deux jours qu'est commencé le grand procès fondé sur le nouveau droit qui fait de la guerre d'agression un crime international, et déjà Moscou se livre en Iran à une manoeuvre si provocante que les journaux turcs la dénoncent comme une agression. Si les juristes alliés se sont imaginé que l'imposition de sanctions rétroactives contre la guerre d'agression va contribuer à la pacification du monde, ils peuvent voir tout de suite qu'il n'en sera rien.

Les limitations dans l'emploi des armements n'ont pas joué, car chaque camp prétend que ce que fait l'autre pour faire pire. On a cité l'exception des gaz asphyxiants mais elle ne vaut pas car à propos de la bataille d'Iwo-Jima les techniciens militaires ont affirmé et démontré que les gaz sont devenus plus efficaces comme arme défensive que comme arme offensive, de sorte que personne n'avait intérêt à commencer. Après le Covenant de Versailles il était interdit de déclarer la guerre, avec la conséquence que les guerres ont commencé sans déclaration, ce qui était un progrès à rebours.

Avec la nouvelle condamnation des guerres d'agression, les agresseurs prendront la précaution de susciter des incidents pour pouvoir intervenir; le truc des agents provocateurs qui a servi déjà aux empires pour arrondir leurs domaines, va se généraliser. S'il suffit d'un soulèvement communiste pour permettre à la Russie d'empêcher le gouvernement de Téhéran de faire respecter son autorité dans une partie du territoire national, la victoire de la démocratie sur la dictature sera assez relative.

A Nuremberg les documents s'accumulent au dossier; la poursuite a commencé la production de plusieurs centaines des 2.500 pièces recueillies par les enquêteurs alliés. La liste va du journal et des lettres de Rosenberg, trouvées derrière un double mur dans un château de l'est de la Bavière, jusqu'aux dossiers secrets de la Luftwaffe qui se trouvaient dans la redoute hitlérienne à Berchtesgaden; d'autres pièces étaient cachées dans des mines de sel et à divers endroits jugés inviolables.

On a installé un écran dans la Cour et la poursuite y montrera des films nazistes comme partie de sa preuve; l'un des procureurs de la poursuite, M. Albrecht, a fait ce matin sur un tableau noir un diagramme de la hiérarchie naziste, pour prouver que les chefs dans tous les domaines ne pouvaient qu'être du parti national-socialiste.

Le procureur de Hans Fritzsche a dit que son client est prêt à admettre une culpabilité morale pour avoir mis ses énergies à la disposition du régime nazi. L'avocat a dit que Fritzsche en est venu à cette conclusion après avoir appris ce qui s'est passé aux camps de concentration, mais qu'il ne se considère pas comme coupable criminellement, parce qu'il exécutait des ordres. Fritzsche est l'un des accusés qui ont plaidé "non-culpabilité dans le sens de l'accusation".

Le major Wallis, un des procureurs des Etats-Unis, a commencé au début de l'après-midi un résumé de l'histoire du parti nazi, et il a remonté à 1919. Il a demandé au tribunal de prendre note des buts de ce parti, qui étaient de rejeter le traité de Versailles, de reprendre le territoire perdu par l'Allemagne, d'acquiescer des territoires habités par des Allemands, et d'acquiescer d'autres territoires comme "espace vital". Il a cité les déclarations de Hitler, de Rosenberg et de Streicher, ainsi que le serment hitlérien, pour montrer que ce parti visait à ses fins par tous les moyens, même illégaux, et par la guerre; que la dictature du Führer était suprême et que tous ses subalternes lui devaient une obéissance illimitée.

Il est certain que la doctrine naziste est condamnable, et bien avant que les Alliés l'aient dénoncée, les catholiques d'Allemagne l'ont combattue. Mais de là à dire que la lutte de l'Allemagne contre le traité de Versailles n'était pas légitime, et que les Allemands n'avaient pas raison de réclamer de l'espace vital, il y a une marge. Les Alliés ont eu des torts envers l'Allemagne avant et après la Grande Guerre; le traité de Versailles, insuffisant par certains côtés parce qu'il n'accordait pas de garantie physique à la France, était beaucoup trop rigoureux sous d'autres aspects.

Puisque le principe de rétroactivité est proclamé par les Alliés, y a-t-il un empire aujourd'hui qui pourrait subir victorieusement un "procès de Nuremberg"? Les guerres d'agression n'ont pas commencé en 1939, ni en 1914. Les puissances impériales ont intérêt à garder leur butin, et maintenant qu'elles sont servies elles souhaitent le "statu quo". Mais leur vertu démocratique est encore bien récente; dans le cas de la Russie qui juge aussi à Nuremberg elle est même peu effémer. Les autres doivent encore sur divers points du globe tirer du canon et jeter des bombes pour calmer les réclamations formulées au nom de la Charte de l'Atlantique.

Les vingt accusés de Nuremberg sont pour la plupart peu sympathiques, mais il ne s'agit pas seulement d'eux. Un correspondant note ce matin que ce procès va décider du sort de milliers d'autres Allemands. L'acte d'accusation vise en bloc les membres de huit organisations énumérées au préambule et à l'appendice "B" de ce document. C'est une purge assez étendue qui se prépare contre une partie de l'élite allemande. Ce sera sûrement efficace pour briser la puissance allemande, et c'est peut-être une nouvelle forme de la politique d'équilibre européen. Mais ce n'est pas de nature à promouvoir la paix. — Paul SAURIOL

22-XI-45

### L'actualité

## Le gouvernement exploitera des usines de guerre d'une valeur de \$200,000,000

## La transformation des industries de guerre et la "Canadian Arsenal" — Les conseils régionaux de reconstruction — Les Japonais de Colombie — Le projet de loi de la citoyenneté canadienne serait remis à la prochaine session

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 21 (D.N.C.) — La Chambre des Communes a passé toute la journée à étudier les crédits de guerre dont le gouvernement entend définitivement disposer dans le cours de la journée de demain. Les principales questions discutées au cours de la séance intéressaient cependant l'après-guerre plutôt que la guerre elle-même car les députés ont abordé les crédits du ministère de la Reconstruction et du Travail. M. Howe a exposé le programme du gouvernement pour utiliser les usines de guerre et les transformer en usines ordinaires. M. Mitchell a insisté sur les bonnes relations qui doivent exister entre patrons et ouvriers pour assurer de l'emploi au cours de la période de l'après-guerre.

#### Attaque de M. J.-F. Pouliot

La Chambre a voté au cours de la dernière heure les derniers crédits du ministère des Munitions et

le député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, en a profité pour faire une nouvelle attaque contre le groupe de MM. Ralston, Dunning, Angus MacDonald qui ont considéré, dit-il, comme des sibilistes et des outils de la finance internationale. Il a notamment accusé M. Henry Borden d'avoir profité de sa situation de coordonnateur des contrôleurs au ministère des Munitions pour amener de l'eau au moulin de son bureau d'avocat et pour percevoir des fonds au bénéfice du parti conservateur de concert avec M. Charles McTague, qui est devenu son associé après avoir démissionné d'un poste important au ministère du Travail. C'était, dit-il, le rat qui mangeait le fromage.

Les attaques de M. Pouliot, contre M. Henry Borden, ont provoqué des protestations et des demandes de rétractation de la part de députés conservateurs, notamment de MM. MacDonnell, Arthur Smith et Earl Rowe. M. Pouliot a

(suite à la page deux)

### "Echevins" et "conseillers"

Les députés du peuple montréalais choisis pour les représenter à l'Hôtel de Ville portent maintenant la désignation officielle de conseillers. Ils ont reçu ce baptême nominal en 1940. La loi Bouchard stipulait: "Partout où, dans les lois qui régissent la cité de Montréal, dans les règlements, résolutions ou autres documents, se rencontre le mot *echevin*, ce mot signifie conseiller".

L'usage de cette appellation n'a pas encore pénétré chez tous les commettants; la désignation ancienne traîne sur les lèvres de plusieurs citoyens qui n'ont pas réussi à s'acclimater à la nouvelle. Ils ont officiellement tort; le vocabulaire municipal — édition révisée — ne reconnaît plus le nom d'autrefois.

Et les 99 pourraient en profiter pour faire la sourde oreille, si on continuait à les appeler echevins; ils répondraient peut-être qu'on se trompe d'adresse et de siècle. Ils préfèrent conseiller, vocable plus digne. Il y a d'ailleurs une raison historique à cela. Echevin avait pris chez les intellectuels un sens très défavorable; des satiristes lui attribuaient un sens péjoratif. Les plus mauvais exemplaires de la classe echevine contribuaient à confirmer cette médisance. On se traitait d'echevin comme d'une injure. La chanson, les gazettes rimées — elles existaient alors — faisaient de l'eche-

(suite à la page deux)

22-XI-45

Faits divers

Liane Labelle est accusée de conspiration

L'accusation de meurtre qui pesait sur elle a été changée hier — Bijoux qui auraient été vendus à Toronto — Saisie de 35,000 cigarettes

Liane Labelle, âgée de 16 ans, qui était accusée de meurtre après avoir été tenue responsable de la mort de son grand-père, M. Aldéric Brodeur, avait été conduite à la Cour juvénile, mais ce tribunal la renvoya en Correctionnelle. Hier après-midi la jeune accusée comparait devant le juge T.-A. Fontaine, accusée non plus de meurtre mais de conspiration pour commettre un vol à main armée.

D'autre part, Harris, accusé de meurtre, est détenu au Bordeaux d'ici son enquête, le 27 novembre prochain.

La victime, M. Aldéric Brodeur, avait été frappé sur la tête à trois reprises, au moyen d'un bâton de balle en caoutchouc. C'est dans le but de voler le vieillard que le jeune garçon aurait agi ainsi.

Hier après-midi, la jeune Labelle avait perdu sa contenance deux jours précédents et ne cessa de pleurer durant sa comparution.

L'accusée devra donc subir son enquête préliminaire le 27 de ce mois. Hier, elle n'a enregistré aucun plaidoyer, son avocat étant absent.

Les bijoux de Mme Timmins

Un propriétaire de "barbotte" aurait acheté une grande quantité de pierres précieuses au coût de \$5,000, d'un membre des forces armées, et les aurait revendues au prix de \$85,000 à Toronto quelques jours plus tard. C'est ce qu'on révèle dans les milieux policiers. Il s'agirait, en l'occurrence, des bijoux volés par les caçaguards chez Mme Timmins, à Westmount, le mois dernier.

La police de Westmount a déjà offert une récompense de \$2,500 à qui aiderait à la capture de ces voleurs qui sont également recherchés pour d'autres forfaits. Les détectives de Montréal, Ottawa, Hull, Westmount et Toronto travaillent autour de cette affaire qui a fait beaucoup de bruit.

Nécrologie

- ARBOURN — A Montréal, le 21, à 38 ans, Georges-Dominique Arbourn, époux de Gisèle Dupuis.
BLAU — A Montréal, le 20, à 73 ans, Philippe Blau, époux d'Alphonse Lamarche.
CHAMBERLAND — A Montréal, le 21, à 31 ans, M. Georges Chamberland, époux de Marguerite Soucy.
CLEMONT — A Montréal, le 20, à 87 ans, Mme Camille-Adolphe Clément, née Bellevue, Marie-Louise.
CLEMENT — Au sanatorium Bourges, le 18, à 40 ans, Mlle Elisabeth Clément.
CULIERIER — A Halifax, le 18, à 57 ans, M. Albert Culierier, fils de feu M. et Mme Alphonse Culierier.
DELORE — A Montréal, le 21, à 48 ans, Léopold Delorme, époux de Nora O'Brien.
DESJARDINS — A Montréal, le 20, à 17 ans, Mlle Madeleine Desjardins, fille d'Idole Desjardins et Corinne Normandin.
DUBOIS — A Montréal, le 20, à 37 ans et 4 mois, Mme J.-Donald Dubois, née Downs, Marguerite.
ETHIER — A Longueuil, le 20, Thomas Ethier, époux d'Hermine Lachapelle.
GELINAS — A Montréal, le 20, à 54 ans, Mme Albert Gelinas, née Ayotte, Alma.
GAGNON — A Montréal, le 20, à 58 ans, M. Dominique Gagnon, époux d'Aurèle Hamelin.
GALARNEAU — A Montréal, le 19, à 14 ans, Robert Galarneau, fils de Charles-Eduard Galarneau et de Germaine Prézeau.
LEGER — A Montréal, le 20, à 14 ans, Jean-Guy Léger, fils d'Adélaïde Léger et d'Irène Moquin.
PEPIN — A Longueuil, le 20, à 52 ans, Gustave Pepin, fils de M. Mériel Pepin et de Clotilde Poirier.
LUSIER — A Montréal, le 20, à 71 ans, Mme veuve Charles Lusier, née Boyer, Louise.
PENA — A Montréal, le 20, à 71 ans, Joseph Pena, époux de Colina Echeverria.
PLAMONDON — A Montréal, le 20, à 62 ans, M. Joseph Plamondon, époux de Cordélia Lapointe.
PRATTE — A Montréal, le 19, à 57 ans, M. Georges Pratte, époux de Katy Desrochers.
RIOPPELLE — A Montréal, le 20, à 24 ans, M. Guy Riopelle, fils de feu Remi Riopelle et de Marie-Claire Christin.
ROY — A Montréal, le 19, à 51 ans, 7 mois et 19 jours, M. Placide Roy, époux de Marie Pleau.
SACCHITELLI — A Montréal, le 21, à 81 ans, Raffaele Sacchitelli, époux de Grazia Corone.
SAVAGE — A Montréal, le 17, à 65 ans, Mme veuve Aimé Savage, née Desrochers Bernadette.
TALBOT — A Montréal, le 19, à 25 ans, 10 mois, sergent Jean-Paul Talbot, fils de M. Donat Talbot.
TERREBAULT — A Montréal, le 21, à 60 ans, Mme Alfred Terreault, née Filloux, Malvina.
VEZINA — A Montréal, le 20, à 84 ans, Agnès Kiriland, épouse en premières noces de feu Joseph-Isaie Morin, et en deuxième noces de Thomas Vézina.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés ou gravés — Prix et spécimens sur demande — L'imprimerie Populaire Limitée, 430 Notre-Dame est, Montréal, Tél. 514-3381

CALENDRIER

11e mois NOVEMBRE 30 jours. Demain: VENDREDI, 23 NOVEMBRE 1945. S. CLEMENT, pape et martyr. Lever du soleil, 4 h. 16. Coucher du soleil, 4 h. 22. Lever de la lune, 8 h. 23. Coucher de la lune, 11 h. 33. Nouvelle Lune, le 4, à 6 h. 11m. du soir. Premier Quartier, le 12, à 6 h. 34m. du soir. Pleine Lune, le 19, à 10 h. 13m. du matin. Dernier Quartier, le 26, à 8 h. 23m. matin.

Table of the month of November 1945 with days of the week and dates.

Table of the month of November 1945 with days of the week and dates, including a small calendar grid.

Les Beauceurons en herbe

Trois des prévenus accusés de "conspiration en vue de participer à un attentat illégal dans le comté de Beauce" sont revenus devant la Cour, hier midi, après avoir passé deux jours aux bureaux de la Sûreté provinciale.

Une demande de cautionnement a été soumise à la Cour qui consentit à la libération provisoire des trois accusés: Bob Langevin, Walter Guay et Gérard Généreux, moyennant un cautionnement de \$950 pour chacun d'entre eux. Leur enquête a été fixée au 28 novembre.

Père et fils blessés

Saint-Zotique, 22. — Deux hommes ont été gravement blessés hier, lorsque leur automobile a quitté la route pour aller s'écraser sur un arbre à l'entrée du village. Philip White, 45 ans, souffre de coupures et de blessures à l'abdomen, tandis que son fils, Philip, 16 ans, est blessé à la tête. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Cornwall.

Vague de crimes

New-York, 22 (A.P.) — La police américaine a de nouveau à faire face à une vague de crimes dont les résultats ont été 64 morts violentes en 72 jours. De fortes escouades ont été organisées un peu partout, de façon à ce que ne se répète pas le meurtre du boxeur Davis qui a été commis hier.

35,000 cigarettes saisies

Québec, 22. — La Gendarmerie royale a saisi hier, près de 35,000 cigarettes américaines à Québec, ainsi que 4,000 carnets de feuillets à cigarettes. Deux hommes de Saint-Magloire, Charles et Adrien Baillargeon, ont été appréhendés. Traduits en Cour, ils ont été condamnés à \$250 d'amende et aux frais de la cause.

Domages causés par le feu

Un incendie a causé des dommages considérables, hier soir, à la Canadian Printing & Lithography Co., dont les ateliers sont situés à 2151 est, rue Ontario, dans l'édifice du Stade. Les pertes sont évaluées à \$25,000.

Les pompiers, sous la direction du chef de district intérimaire Joseph Lachapelle, ont dû employer trois jets d'eau pour éteindre les flammes.

M. Anthime Gravel, 27 ans, un pompier, a dû être conduit à l'hôpital Notre-Dame pour se faire panser.

Un cadeau du juge Thérberge

Le juge René Thérberge a donné un beau cadeau d'anniversaire à un accusé hier après-midi. Il s'agissait d'un vagabond qui était accusé d'avoir flâné à la gare Windsor.

Le prévenu dit au juge que c'était le jour de son anniversaire et qu'il serait vraiment déplorable d'être condamné en une telle occasion. La poursuite n'avait pas d'objection et l'accusé, ayant avoué sa culpabilité, le tribunal a souhaité un heureux anniversaire à l'accusé qui a été libéré.

Nouveau rôle

Windsor, 22 (C.P.) — L'un des six évadés de la prison du comté d'Essex a fait parvenir hier, une lettre au directeur de l'information d'un journal, lui promettant que si l'on voulait reviser sa sentence, il se rendrait aux autorités. Il s'agit de Raymond J. Hagerty, qui avait une peine de douze ans à purger pour tentative de meurtre et vol à main armée. La lettre a été présentée par le frère du bagnard, à M. Norman Hall, directeur de l'information du Windsor Daily Star.

Mme Edmond Catafard décédée à 60 ans

Mme Edmond Catafard, née Dagenais (Renée), est décédée à 60 ans, demeurant 4984 rue Adam, Montréal, hier soir, après quelques jours de maladie. Elle était âgée de 60 ans et quatre mois. Elle laisse, outre son mari, M. Edmond Catafard, au service de la maison Viau depuis plus de 35 ans, six fils: Roland, Louis, Charles, André, Remi et Gilles; deux filles: Germaine (Mme René Desroches) et Cécile (Mme Georges L'Ecuyer); sa mère, Mme J.-A. Dagenais; trois frères: Raoul, Paul et Charles Dagenais; une sœur, Mlle Aline Dagenais; quatre petits enfants: Réal, Solange et Yvon Catafard; et Serge L'Ecuyer; trois belles-sœurs: Mmes Raoul, Paul et Charles Dagenais; deux gendres: René Desroches et Georges L'Ecuyer; quatre belles-filles: Mmes Roland, Louis, Charles et André Catafard.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Bonnevillie et Langlois, 4951 rue Adam, coin Viau. Les funérailles auront lieu samedi matin, à l'église St-Clément de Viauville, à 9 h. 30, et de là, le cortège funèbre se dirigera au cimetière Notre-Dame des Neiges, lieu de la sépulture.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Advertisement for La Patrie Fleuriste, 168 est. S.-Catherine, offering floral services.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

tenu tête à l'orage. M. Arthur Smith, député conservateur de Calgary-Ouest, a même proposé que l'on attribue le prix infamant de la diffamation à M. Pouliot, mais il a retiré ses paroles après qu'il eut été démenti de Témissouata l'a salué comme le meilleur avocat de l'opposition. Le ministre des Munitions, M. Howe, a finalement fait l'éloge de M. Borden en disant qu'il avait bien servi le pays.

Les usines de guerre

En soumettant les crédits du ministère de Reconstruction, M. Howe a fourni des détails très intéressants sur les projets du gouvernement pour utiliser les usines de guerre et créer du travail. Le gouvernement fédéral, dit-il, a engagé un capital de \$722,000,000 à la construction de nouvelles usines, ou à l'agrandissement des usines existantes. L'Etat entend exploiter directement des usines d'une valeur de quelque \$210,000,000. Les autres usines et leur outillage seront vendus à des entreprises privées. On a déjà reçu 1,283 demandes de nouvelles industries qui veulent s'établir et qui disposent de capitaux d'ordre de \$200,000,000. Ce sont les régions les plus industrialisées, qui sont le plus éprouvées par les congédiements d'ouvriers, qui sont appelées à bénéficier le plus de ces nouvelles industries qui veulent placer \$65,000,000 dans la province de Québec et \$109,000,000 dans l'Ontario. Les simples travaux de transformation des usines de guerre fourniront déjà de l'emploi à un bon nombre d'ouvriers car ils représenteront une dépense considérable, par exemple \$341,000 dans la ville de Québec et quelque \$22,000,000 à Montréal. Le Canada fabriquera désormais une certaine de produits divers qu'il devait jusqu'ici importer.

Canadian Arsenals

M. Howe a annoncé la création, par arrêté ministériel, le 14 septembre dernier d'une nouvelle compagnie de la couronne appelée "Canadian Arsenals". Cette société aura l'administration des arsenaux de l'Etat, mais elle n'a pas établi encore son programme déterminé le nombre des établissements qu'elle exploitera. Le conseil d'administration de la nouvelle société se composera du colonel M.-P. Jolly, qui en sera le président, du général A.-P. Thériault, de MM. J.-G. Notman, E.-T. Sterne et R.-M.-P. Hamilton.

M. Howe a ensuite exposé que son nouveau ministère comporte des sections de recherches scientifiques et économiques qui ont pour mission de susciter des nouvelles industries et de créer du travail ainsi qu'une section chargée de préparer un programme de grands travaux publics de concert avec les provinces et les municipalités. Il a annoncé la création de conseils régionaux, de construction dont la tâche sera d'interpréter la politique du gouvernement dans la région et de renseigner le gouvernement sur les besoins de la région. Il y aura deux de ces conseils dans le Québec, deux dans l'Ontario et un dans chacune des autres provinces.

Le conseil régional de Montréal se composera de M. Wilfrid Gagnon, qui en sera le président, de MM. Hugh Crombie, représentant les industries lourdes, le colonel A. A. Munster, représentant les Cantons de l'Est, F. W. Collins, représentant le transport, Hector Authier, représentant les mines, C.-N. Moisan, représentant les petites industries, J.-E. Gibeault, John B. Challies, Henri-C. Bois, représentant l'agriculture, J.-Ernest Cadieux, représentant le commerce de détail, et Georges-Aimé Gagnon, représentant les syndicats ouvriers. Le secrétaire du conseil sera M. T. C. Thompson, qui aura ses bureaux au numéro 1155 Bishop, à Montréal.

Le conseil régional de Québec se composera de M. J. A. Townner, qui en sera le président, de MM. Hector Cimon, représentant la pulpe et le papier, le major Hervé Baribeau, représentant les industries générales, Maurice Samson et Gérard Picard, représentant les syndicats ouvriers. Le secrétaire du comité sera M. F.-A. Dansereau, qui aura ses bureaux au numéro 286 rue Saint-Joseph, à Québec.

Parmi les hauts fonctionnaires du ministère de la Reconstruction, il y aura un conseiller du travail qui aura le concours d'un comité consultatif déjà existant. On a décidé de nommer à ce conseil consultatif quatre nouveaux membres, dont M. Alfred Charpentier, président de la Fédération des travailleurs catholiques du Canada.

Le ministère du Travail

M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a surtout insisté, en présentant les crédits de guerre, de son ministère, sur l'importance de prévenir les grèves pour assurer la reconstruction. Le progrès du Canada, dit-il, dépend des bonnes relations entre le capital et le travail. Les organismes créés pour entretenir des relations amicales entre patrons et ouvriers ont déjà produit des résultats encourageants puisqu'il n'y a eu que 199 grèves au pays en 1943 contre 402 en 1944. Le nombre des comités mixtes où les deux parties sont représentées s'élève maintenant à 382, qui représentent des industries employant 236,000 ouvriers. Les restrictions sur l'emploi de la main-d'oeuvre ont déjà été presque toutes abolies sauf la nécessité de se procurer un permis avant d'accepter un emploi et l'avis obligatoire de sept jours pour quitter un emploi. Le service national de placement sera désormais un organisme auquel employés et employeurs pourront s'adresser de leur plein gré et qui sera en me-

sure de leur rendre de précieux services. La caisse de l'assurance chômage renferme maintenant une somme de \$296,779,305.

La question des Japonais

M. Mitchell a provoqué un débat sur la question des Japonais au Canada en annonçant que le général MacArthur a avisé le gouvernement canadien qu'il est prêt à recevoir les japonais que le Canada veut déporter dès que l'on disposera des navires nécessaires. Les députés de la Colombie canadienne se sont vigoureusement opposés au retour dans leur province des Japonais qui ont été transportés ailleurs pour des raisons de sécurité pendant la guerre. Le seul à défendre les Japonais a été M. Angus MacInnis, député coopératiste de Vancouver-Est, qui a déclaré que les Canadiens d'origine japonaise n'ont commis aucun acte de déloyauté pendant la guerre et qu'on devrait leur rendre tous leurs droits de citoyens.

Le bill 15

Le chef parlementaire du gouvernement, M. Ian Mackenzie, a annoncé que la Chambre abordera demain le fameux bill 15 qui prolonge l'effet de la loi des mesures de guerre et accorde des pouvoirs extraordinaires au gouvernement en vue de la reconstruction si on termine à temps l'adoption des crédits de guerre. M. Mackenzie a également laissé entendre que le gouvernement remettrait à la prochaine session le projet de loi de la citoyenneté et de la naturalisation. C'est animé comme la résolution du drame parce que nombre de députés qui l'ont étudié attentivement sont d'avis que la substance de la nouvelle loi est impérialiste si l'étiquette est nationaliste.

Pierre VIGÉANT

L'actualité

(suite de la première page)

vin le thème le plus facile de leurs moqueries.

A-t-on voulu faire table rase avec le passé et donner un lustre nouveau au titre de représentant municipal? Si un nom redoré peut changer une chose, il appartient aux conseillers de réparer un prestige avarié.

Ces propos me venaient à l'idée mardi soir, à la visite de l'Hôtel municipal par les conseillers. M. Honoré Parent esquissait devant eux l'histoire de nos régimes administratifs. Il parlait d'échevins et de conseillers.

Il y a un siècle, la députation à l'Hôtel de ville se composait de conseillers et d'échevins. A cette époque, les deux appellations trouvaient leur application; elles correspondaient à des fonctions distinctes.

Les échevins appartenaient cependant à une catégorie supérieure; cela nous surprend un peu. Les élus des quartiers portaient le nom de conseillers; une fois arrivés au Conseil, ces conseillers, au nombre d'une vingtaine, choisissaient parmi eux six personnages appelés échevins.

Ce bureau échevinal recevait, semble-t-il, les attributions du présent Comité exécutif.

En 1874 vint, et l'on abolit la différence entre conseillers et échevins; il n'y eut par la suite que des échevins, tous élus par le suffrage populaire. Nivellement égalitaire. Le terme conseiller fut relégué aux archives où l'on vient de le repêcher avec sa fonction du temps passé; les échevins ont pris le titre rehaussé de commissaires. On enterra la désignation échevinal discréditée, jusqu'au jour d'une résurrection législative.

Les Québécois sont plus conservateurs; les autres municipalités suivent leur exemple; ni les uns ni les autres n'ont voulu se départir de leurs échevins, encore en honneur.

Bloc-notes

(suite de la première page)

Edouard Lacroix, a dû compter de façon sérieuse, M. Lacroix entraînant probablement avec lui nombre de vieux amis de son frère.

Puis, il y a la tendance, ancienne chez nous, dans les élections complémentaires, à favoriser le gouvernement.

Il y a là-dedans un facteur qui n'est guère reluisant, le goût d'être du côté du manche pour tirer de la situation le plus d'avantages possible. Et, dans cette élection-ci, peut-être pas plus qu'en d'autres mais avec insistance évidemment, on a dit et redit aux gens qu'il serait de leur avantage immédiat d'avoir pour représentant un député bien en cour.

Mais il y a autre chose aussi, un certain goût de la stabilité, de la continuité. Les chefs peuvent désirer une élection générale rapide, la foule, évidemment, n'y tient pas plus que cela. Nous avons eu beaucoup d'élections depuis quelque temps.

Le gros des électeurs ne semble pas à la température, apparente du moins, des orateurs et même des journalistes.

Les uns et les autres accumulent accusations et dénégations, mais les électeurs restent passifs. Ils en ont tant entendu déjà et sont un peu enclins à opérer dans toute cette hâte littéraire un important décalage, sinon à mettre les adversaires dans le même sac.

Il faut pour les remuer à fond, en pareilles circonstances, quelque chose qui touche vraiment, et à fond, leurs intérêts ou leurs sentiments.

Constataions

Mais il faut constater autre chose: la facilité avec laquelle les gens changent de bord, comme l'on dit, selon qu'il s'agit d'une élection fédérale ou provinciale, ce qui, joint au fait que deux cent mille électeurs, en chiffres ronds, ont voté pour le Bloc aux deux dernières élections, atteste que les campagnes électorales ont chance d'offrir à l'événement un élément d'incertitude considérable et de nombreuses surprises.

Il n'est pas probable qu'on revienne d'ici longtemps un parti gardant le pouvoir pendant trente ou trente-cinq ans.

Dans le monde ouvrier

Dixième anniversaire du club Saint-Henri

Le Club ouvrier uni du comté Saint-Henri célébrait ces jours derniers le dixième anniversaire de sa fondation. Une messe a été célébrée à 9 heures de la matinée, dans la chapelle de l'hospice Saint-Henri, par M. l'abbé Robert Ward, aumônier honoraire du Club.

Le Club Saint-Henri groupe actuellement les principaux industriels et ouvriers du comté Saint-Henri en un cercle d'amis; on y favorise les contacts mutuels par de nombreuses réunions et par des fêtes intimes.

M. Adhémar Raynault, ancien maire de Montréal, a réhaussé de sa présence l'éclat de la fête. Il a assisté à la messe et à la réception qui a suivi. M. Raynault a aussi été invité à prendre la parole après le dîner. Il a dit que "Plus nous aurons de ces clubs comme le vôtre, plus nous aurons la paix. Ces clubs où se réunissent hommes d'affaires et ouvriers en laissant de côté toutes les opinions politiques sont appelés à faire un très grand bien à notre population. Aujourd'hui, il y a des heurts, parce qu'il y a des incompréhensions. Il ne suffit pas de se rencontrer pour que l'industriel comprenne mieux les problèmes de l'ouvrier et pour que celui-ci comprenne que son patron peut lui aussi avoir ses problèmes. Mais ce qui fait la force de ces clubs ouvriers, c'est qu'ils sont exempts de politique. C'est là un gage de succès".

M. l'abbé Robert Ward, aumônier honoraire du club, qui avait célébré la messe et prononcé le sermon de circonstance le matin, a dit que l'Eglise s'est toujours intéressée au sort des ouvriers, et que la classe ouvrière est la classe qu'elle préfère entre toutes.

Il a déclaré qu'une autre crise économique se prépare et que seuls les prévoyants pourront la surmonter.

Il a félicité le club d'en être un, chrétien et catholique. "Vous n'êtes pas sans observer la menace rouge qui pèse sur le monde, dit-il. Le communisme prépare actuellement la révolution mondiale".

Or les clubs comme le vôtre, parce qu'ils sont basés sur l'amitié

Advertisement for PI. ARMACIE MONTREAL, featuring a picture of a person and text about medical services and products.

Advertisement for BIJOUTIER J. Omer, featuring a picture of a diamond ring and text about jewelry services and prices.

Advertisement for Aide à la France, featuring text about the Canada-France relations committee and its activities.

Large advertisement for Max Beauvais, featuring a picture of a man in a military uniform and text about military-style clothing and accessories.

Advertisement for Retraites fermées, listing various pension and insurance services.

Advertisement for VILLA SAINT-MARTIN, listing services and contact information.

8 SOUS LE NUMERO  
ABONNEMENTS PAR LA POSTE  
EDITION QUOTIDIENNE  
CANADA \$6.00  
Etats-Unis et Empire britannique 8.00  
UNION POSTALE 10.00  
EDITION HEBDOMADAIRE  
CANADA 2.00  
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

# LE DEVOIR

JEUDI, 22 NOVEMBRE 1945

Demain: Vents forts, partiellement nuageux et froid avec neige

MAXIMUM et MINIMUM:  
Aujourd'hui maximum, 34  
Minimum, aujourd'hui, 26  
Même date l'an dernier, 26  
Même date l'an dernier, 26

BAROMETRE: 19 h. a.m., 29.70; 11 h. a.m., 29.60; midi, 29.50

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

## Sur le front international

**Débat sur les affaires étrangères en Grande-Bretagne**  
— M. Attlee et l'usage de la bombe atomique —  
— M. Eden demande qu'on enlève le droit de veto pour les puissances sur la Charte des Nations-Unies —  
— Le prêt américain à la Grande-Bretagne — En Grèce — Au Japon

Voici, d'après les plus récentes dépêches de la Canadian Press et de l'Associated Press, une vue d'ensemble sur la situation, aujourd'hui, dans plusieurs pays du monde:

### Grande-Bretagne

Ouvrant aujourd'hui le premier grand débat du gouvernement travailliste sur les affaires étrangères, le premier ministre de Grande-Bretagne, Clement Attlee, a prévenu toutes les nations que si le monde entre dans une nouvelle guerre, l'usage de l'énergie atomique serait cause de la ruine de nombreuses villes et de la mort de millions d'êtres humains faisant reculer la civilisation dans une mesure inimaginable.

L'homme d'Etat britannique a donné devant la Chambre des communes un rapport de ses pourparlers à Washington avec le président Truman et le premier ministre canadien, M. King. "La question de la bombe atomique nous a fait comprendre, a-t-il dit, plus que quoi que ce soit n'aurait pu le faire, que la civilisation ne saurait survivre que si des événements comme la première et la seconde guerre mondiale disparaissent à jamais de l'histoire."

M. Attlee a déclaré que l'Organisation des Nations-Unies pourvu que toutes les nations soient prêtes à l'utiliser — pourrait établir la législation qui préviendrait le retour de la guerre. "La bombe atomique existe, elle est au milieu de nous; il ne s'agit pas de quelque chose de vague et qu'il suffit de noter en passant. Je voudrais que tous ici, et dans le monde entier, se considèrent comme personnellement intéressés dans le succès de cet organisme des Nations-Unies."

"Il règne déjà une confiance mutuelle dans plusieurs parties du monde, a-t-il poursuivi. On ne saurait imaginer la guerre entre la Grande-Bretagne et un de ses dominions, ou entre un des dominions et les Etats-Unis. Il me semble que c'est la tâche des hommes d'Etat de propager cette confiance dans le monde entier."

Faisant allusion à sa visite au Canada à la suite des pourparlers de Washington, M. Attlee a déclaré qu'il avait été "au plus haut point impressionné par le profond désir du peuple canadien de faire tout ce qu'il pourrait pour venir en aide à la Grande-Bretagne dans les circonstances difficiles de la période que nous traversons."

De son côté, M. Anthony Eden a demandé aujourd'hui que le droit de veto des puissances soit rayé de la Charte des Nations-Unies, à cause de cette découverte de l'énergie atomique.

On apprend de source autorisée à Washington que l'accord par lequel les Etats-Unis consentiraient à la Grande-Bretagne un prêt de moins de \$5,000,000,000 sera définitivement conclu d'ici une semaine.

Cette mission britannique dirigée par lord Keynes auprès du gouvernement américain dans le but de recueillir les fonds nécessaires pour permettre à la Grande-Bretagne de reprendre dans le commerce mondial la situation qu'elle a dû sacrifier durant la guerre, se terminera donc après des pourparlers qui ont duré 10 semaines. Aussitôt après, des négociations semblables seront entreprises à Ottawa. Les détails de l'accord qui est sur le point de se conclure sont gardés secrets jusqu'à ce qu'il reçoive l'approbation des gouvernements américain et anglais.

On peut dès à présent supposer que la réduction ou l'élimination de la clause préférentielle qui existe dans les échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et les divers pays du Commonwealth britannique sera exigée comme condition de cet accord. Le premier ministre Attlee a fait quelques allusions à ce sujet au cours de sa récente visite à Ottawa.

On s'attend à ce que le Canada offre à la Grande-Bretagne une aide au moins aussi généreuse que celle consentie par les Etats-Unis, selon le principe que la prospérité du Dominion est liée à la reprise par le Royaume-Uni de sa position d'avant-guerre, comme consommateur et partenaire commercial.

Grèce

L'archevêque Damaskinos a annoncé de façon définitive aujourd'hui qu'il avait offert sa démission de régent de la Grèce. Il a révélé la chose à une conférence de presse, peu après que le chef libéral Thémistocles Sophoulis, un vieillard de 85 ans, eut prêté serment comme premier ministre à la tête d'un nouveau cabinet.

Sophoulis a déclaré au cours d'une conférence de presse que l'archevêque Damaskinos avait été contraint par les autorités britanniques hier soir de retarder sa démission et d'assumer le nouveau gouvernement. Cette assomption du nouveau cabinet grec semblait mettre fin à la longue crise ministérielle provoquée par l'offre de démission du régent. Sa lettre de démission avait été adressée au roi Georges II de Grèce, en exil à Londres, mais elle avait été retenue par le premier ministre sortant de charge, Panayotis Kanellopoulos, jusqu'à l'établissement d'un nouveau cabinet.

## "Lieu sacré et Sainte Réserve"

Un communiqué de l'Archevêché de Québec

Québec, 22 (D. N. C.). — L'Archevêché de Québec a publié ce matin le communiqué suivant sous le titre *"Lieu sacré et Sainte Réserve"*:

Pour mieux assurer le respect dû aux églises et chapelles où se garde habituellement la Sainte Réserve, Nous avons résolu de mettre en vigueur les dispositions suivantes:

1.—Sont par les présentes révoqués toutes permissions générales de transformer ces lieux en salles publiques, aux fins d'organisations de charité, de concerts sacrés, de projections lumineuses, etc.

2.—Messieurs les vicaires urbains et forains pourront pour des raisons graves donner cette autorisation à chaque cas particulier, s'il n'y a pas d'autre endroit où puissent se tenir ces réunions et pourvu:

a) que la Sainte Réserve soit alors enlevée du lieu sacré et gardée à l'abri très sûr de toute irrévérence ou profanation;

b) que jamais l'on ne permette de fumer dans le lieu sacré;

c) que l'on prenne les dispositions nécessaires au maintien absolu de l'ordre et dans le lieu sacré, comme dans le lieu où se trouve accidentellement la Sainte Réserve, et aux alentours;

d) que le curé personnellement, avec le concours de gardiens, s'il le juge opportun, soit tenu responsable des conditions précédentes.

Donné à Québec le 14 novembre 1945.

J.-M.-Rodrigue Cardinal Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec.

Les partis royalistes grecs ont fait savoir aujourd'hui qu'ils protesteraient auprès de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France contre ce qu'ils ont défini "l'ingérence britannique" dans la crise politique qui vient de se régler en ce pays.

Le comité exécutif du parti communiste a annoncé aujourd'hui que les Rouges acceptent le nouveau cabinet libéral dirigé par Thémistocles Sophoulis.

Japon

Le baron général Sadao Araki, appelé "le grand-père du culte militaire", et Yoshihisa Kuzuo, chef de la société nagueure redoutée du "Dragon noir", se sont livrés d'eux-mêmes aujourd'hui, à la prison de Sugamo.

Araki, un homme d'une physionomie frappante qui porte de longues moustaches blanches, est arrivé à la prison avec tous ses bagages, et il a déclaré que "ce procès offrira la meilleure chance possible de clarifier aux yeux du monde la position du Japon, qui a été universellement méconnue."

Quant au chef du "Dragon noir", Yoshihisa Kuzuo, il était accompagné d'un convoi de quatre automobiles occupées par ses amis.

Ces deux personnages sont au nombre des onze chefs de guerre nippons dont le général MacArthur avait ordonné l'arrestation au début de cette semaine. Un troisième inculpé, le baron général Shigeru Honjo, a fait hari-kiri pour échapper à la justice.

La police militaire américaine au Japon, tirant à blanc, a brisé une bagarre entre 800 Chinois et 1500 Coréens, dans une petite ville militaire de Hokkaido, la plus septentrionale des îles du Japon. Un Chinois a trouvé la mort et plusieurs ont été blessés dans la bataille, qui débuta au cours d'une représentation théâtrale.

Ces Chinois et ces Coréens ont été employés dans les mines du nord du Japon pendant toute la durée de la guerre.

France

L'Assemblée constituante de la France a désigné aujourd'hui une commission de 44 membres pour établir la nouvelle constitution de la 4ème république. L'Assemblée votera demain sur la question de l'approbation du cabinet de coalition du président de Gaulle, qui attribue des portefeuilles aux communistes, aux socialistes et au mouvement populaire républicain.

Allemagne

Le procès du major général Kurt Meyer, officier nazi accusé de la mort de 48 prisonniers de guerre canadiens, au cours de la campagne de Normandie, a été ajourné du 28 novembre au 10 décembre.

Meyer est le principal détenu pour crimes de guerre qui aura à comparaître devant un tribunal militaire canadien à Aurich, en Allemagne.

Une leçon aux voleurs de sacoches

Alexandre Duval, cordonnier de son métier, demeurant à 1976, rue Gauthier, a été condamné à deux peines de deux ans de pénitencier, ce matin, par le juge René Théberge. Les deux sentences seront toutefois purgées concurremment.

Le tribunal désirait faire un exemple afin que les voleurs de sacoches cessent leurs opérations.

Duval avait été trouvé coupable d'avoir volé deux réticules contenant les sommes de \$13 et de \$15. De plus, on a déclaré qu'il est déserteur de l'armée.

Jugement le 28

L'enquête d'O. Plante et d'Albert Branchaud, tous deux accusés d'avoir participé à un attentat contre le roi d'Espagne, a été poursuivie hier soir de retarder sa démission et d'assumer le nouveau gouvernement. Cette assomption du nouveau cabinet grec semblait mettre fin à la longue crise ministérielle provoquée par l'offre de démission du régent. Sa lettre de démission avait été adressée au roi Georges II de Grèce, en exil à Londres, mais elle avait été retenue par le premier ministre sortant de charge, Panayotis Kanellopoulos, jusqu'à l'établissement d'un nouveau cabinet.

## Nouvel exécutif de la Chambre de commerce

Le nouveau président demande la levée des contrôles de guerre

L'exécutif national de la Chambre de commerce du Canada a terminé hier son assemblée annuelle d'un jour. Cette assemblée a permis la présentation des rapports et l'élection de nouveaux officiers.

M. C.-G. Cockshutt, de Brantford, Ont., a été élu président, succédant à M. G.-A. Dobbie, de Galt, Ont. M. J.-B. Challies, de Montréal, a remplacé M. V.-R. Smith, de Toronto, au poste de président de l'exécutif, et M. R.-D. Harkness, de Montréal, et M. R.-A. Bryce, de Toronto, ont été élus vice-présidents de l'exécutif. M. J.-L. Carson, de Toronto, a été nommé trésorier honoraire et M. James Muir, de Montréal, trésorier honoraire adjoint.

L'exécutif avait obtenu l'autorisation de procéder à cette élection par un référendum à travers les Chambres de commerce et les Boards of Trade du pays. Ce référendum s'est avéré nécessaire après que l'on eût contredonné l'assemblée générale annuelle qui devait se tenir à Winnipeg, cet automne.

C'était la première assemblée annuelle de l'exécutif de la Chambre de commerce du Canada en deux ans. Aujourd'hui, environ soixante-sept secrétaires des Chambres de commerce et des Boards of Trade vont entreprendre une conférence de trois jours sur les problèmes industriels et commerciaux sous la présidence de M. H.-J. Lassaline, de Windsor, Ont.

Dans une séance à huis clos, des rapports ont été présentés par M. D. Morrell, secrétaire sortant de charge, par M. W.-D. Jones, président du bureau du commerce extérieur de la Chambre, et par M. D.-P. Cruickshank, président de la délégation canadienne à la conférence de Londres des fédérations et des Chambres de commerce de l'Empire britannique.

Le rapport de M. Morrell était intitulé "Action de deux ans de guerre" et il soulignait aux membres de l'exécutif comment la reconversion sera sérieusement retardée si les corporations et les individus ne reçoivent pas l'encouragement nécessaire pour entreprendre et produire.

Le rapport de M. Jones traitait du commerce extérieur du Dominion et il soulignait l'immense expansion que ce commerce a prise à la faveur de la guerre, qui a permis à notre pays de commercer avec toutes les parties du globe et d'augmenter nos exportations envers nos deux principaux acheteurs, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

M. Cruickshank a parlé de la conférence de Londres et il a rappelé qu'une suggestion a été faite pour que la prochaine conférence de l'Empire se tienne dans notre pays en juin 1946. Cependant M. Cruickshank a affirmé que nous aurons plus de temps pour l'élaboration d'un agenda si cette conférence se tient au printemps de 1947.

Le nouveau président de la Chambre a déclaré que les mesures de contrôle et de régulation doivent être levées immédiatement pour permettre à l'industrie canadienne de voir à l'embauchage intégral.

Reélus par acclamation

Québec, 22 (D.N.C.). — Les membres du Bureau de direction de l'Association Coopérative des Producteurs de fourrures de la province de Québec ont tous été réélus hier. Ce sont MM. J.-E. Laforest, M.D., président; Euclide Brousseau, vice-président français; Carl C. Mc-Lay, vice-président anglais; l'abbé Maurice Brown et C. Paquet, directeurs; C.-A. Tessier, secrétaire; L.-J. Simard, gérant.

Un comité consultatif a aussi été formé, composé de techniciens et d'hommes d'affaires. En font partie: le R. P. Samuel de Mistassini, M. Guilbert, de Varennes, F.-X. Bouchard, du Lac Saint-Jean, Romeo Croteau, de Gentilly, et Gilbert Ayers, de Lachute. Le bureau de direction a aussi obtenu le concours de M. L.-J. Simard, gérant de la division provinciale des fourrures, qui continuera d'agir comme trésorier, et de M. René Lachance, comptable.

Le bureau de direction a été élu lors d'une assemblée tenue à l'hôtel St-Louis, vers la fin de l'après-midi. Il y avait aussi été question d'initiatives nouvelles relatives aux problèmes généraux de l'élevage.

Dans la soirée, le secrétaire de l'Association, M. Tessier, lut un rapport de dix pages établissant l'état financier et commercial de l'Association. Le bilan de la dernière année s'éleva à près d'un million de dollars, avec une augmentation de \$300,000 sur les chiffres d'affaires de l'année précédente.

L'embellissement de la région d'Ottawa

Ottawa, 22 (C.P.). — L'urbaniste français Jacques Greber, dont le gouvernement a retenu les services pour l'embellissement de la région d'Ottawa, a conféré récemment avec les représentants de l'Institut royal canadien d'architecture; cela en vue d'obtenir la coopération des architectes canadiens pour la réalisation de son projet. C'est ce qu'on annonçait dans la capitale ce matin.

M. Greber a déclaré que l'on tracerait bientôt les plans définitifs; avant d'en venir à ce stade, a-t-il dit, on demandera à l'Institut en question de suggérer des noms d'architectes auprès desquels un choix sera fait pour l'exécution du projet.

M. Greber est actuellement en France par affaires, mais il doit revenir au pays d'ici deux mois pour terminer son travail.

## L'élection de Beauce

Déclaration de M. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation et organisateur de l'Union nationale

Québec, 22. (D.N.C.). — M. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation et organisateur de l'Union Nationale, a commenté de la façon suivante le résultat de l'élection dans la Beauce: La brillante victoire que vient de remporter l'Union Nationale dans la Beauce est un hommage direct au premier ministre de notre province et la reconnaissance de son grand coeur, de son attachement aux humbles, bref de ses qualités exceptionnelles. La Beauce vient de reconnaître ce que l'Union Nationale a fait pour les cultivateurs, les ouvriers et les classes humbles. Elle a signifié d'une façon non équivoque qu'elle appuie le programme de l'Union Nationale.

La victoire d'hier est également due à la popularité et à la valeur du candidat de l'Union Nationale, M. Georges-Octave Poulin, et à l'Union de tous les hommes sincères, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Je suis heureux de remercier ce matin tous ceux qui nous ont aidés dans la lutte qui s'est terminée hier, par l'écroulement du parti libéral. M. Adélar Godbout a déclaré aux journaux mercredi soir que, même en dépit du verdict de la Beauce, des élections générales seraient tenues d'ici à six mois dans notre province. Nous sommes heureux de constater avec tout le monde que M. Godbout reste accroché dans la lune et qu'il continue à rêver. Nous ne le réveillons pas. Quant à M. Ernest Grégoire et à son organisation de "visiteurs", pour employer son expression propre, peu de choses à dire, sauf que ces étrangers au comté de Beauce ont poussé l'effronterie jusqu'à assumerment de curés et de vicaires. En élisant le candidat de l'Union Nationale avec une aussi forte majorité la Beauce a voté dans son intérêt et dans l'intérêt de la province de Québec.

maintenant que le fédéral intervienne une autre fois. On prévoit la nomination par ce dernier d'un contrôleur.

Winnipeg, 22 (C.P.). — M. V. Anderson, secrétaire du conseil des métiers et du travail de Winnipeg, a dit hier, qu'il avait reçu une lettre de M. Percy R. Bengough, président du congrès des métiers et du travail du Canada, au sujet du mouvement qui tend à lancer d'urgence une grève générale de sympathie pour appuyer les grévistes de Windsor.

Ces mouvements ont été expérimentés plusieurs fois avant aujourd'hui et ils ont toujours été désastreux", disait la lettre.

"La grève générale telle que demandée par le Congrès est une suggestion stupide et dangereuse. Si l'on cessait tout travail dans toutes les industries pour un différend dans une rivière particulière, on peut s'imaginer qu'il ne se ferait plus de travail nulle part, car il se trouve toujours un employeur hostile en quelque endroit au Canada".

Après ce nouvel échec, il se peut

Madeleine Duval a été libérée

Le juge Archambault la confie à la garde de son grand-père

M. le juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure de Montréal, a libéré complètement ce matin la jeune Madeleine Duval, jeune fille de 17 ans qui était détenue à la maison Lorette.

Après avoir entendu les plaidoiries des avocats de la Couronne et des avocats de la jeune fille, représentée par son grand-père, M. Amédée Duval, le juge a déclaré ce qui suit: "Je libère la jeune fille et je la confie à la garde de son grand-père."

S'adressant ensuite à la fillette il lui dit: "Je vous libère à la condition que vous changiez de vie et que vous vous conduisiez bien". La jeune fille a promis de se conformer à cette demande du juge.

M. Oscar Gagnon, c.r., procureur de la Couronne, s'est objecté ce matin à ce que l'on libère entièrement la jeune fille. "La Cour des jeunes délinquants, dit-il, a le droit et elle doit garder une certaine autorité sur cette jeune fille".

Il voulait qu'elle fût amenée devant le tribunal, mais qu'elle restât tout de même sous l'autorité des gardes de la Cour des jeunes délinquants.

M. Guy Favreau, procureur du grand-père de la jeune fille, avec M. John Ahern, c.r., comme avocat, a répondu qu'il est préférable que Mlle Duval soit confiée à la garde de son grand-père.

Le juge s'est rendu à cette demande.

Les procédures ont ensuite été ajournées jusqu'à cet après-midi à 2 h., alors que M. Favreau dira s'il a décidé, vu la libération de la jeune fille, d'abandonner ou non ses procédures en habeas corpus.

Mort accidentelle

Québec, 22 (D.N.C.). — M. Armand Paquet, âgé de 36 ans, est mort de bonne heure ce matin dans la cabine d'un camion de la voirie, des suites d'une déficuosité au tuyau d'échappement. Le docteur J. Robitaille, coroner du district, a présidé l'enquête, où un verdict de mort par asphyxie a été rendu par le jury.

Décès à Québec du chanoine Laberge

Québec, 22 (D. N. C.). — M. le chanoine Jules Laberge, ancien chancelier de l'évêché de Québec, est décédé, ce matin, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 67 ans.

Vol sur la personne

Mme Beaudoin, demeurant à 1720 ouest, rue Dorchester, marchait rue Dorchester lorsque, rendue près d'Ambury, un individu lui arracha sa sacoche contenant un montant de \$161.50. Il était environ trois heures du matin lorsqu'il a été commis.

Deux morts dans une explosion

Détroit, 22 (A.P.). — Deux ouvriers ont été tués et deux autres gravement blessés à la suite d'une explosion dans un établissement de la Ford Motor Co., explosion qui a causé des dommages pour une valeur de \$25,000.

Verdicts de morts naturelles

Le coroner, M. Richard Duckett, a rendu deux verdicts de morts naturelles, aujourd'hui. Il s'agit de Hector Lamoureux, âgé de 46 ans, cernant à 432 rue Champ-de-Mars, décedé à l'hôpital St-Luc, où il avait été transporté avant-hier.

James Wilson, âgé de 40 ans, 3513 rue Ste-Famille, avait, de son côté, été trouvé mort près des voies de chemins de fer, à environ un mille de la Côte Vertu.

Deux morts dans une explosion

Appleton, Wisc., 22 (A.P.). — Deux personnes ont été tuées et 46 autres blessées dans un accident de voie ferrée. Un train, empêché de freiner à cause de la neige, est entré en collision avec une automobile et la locomotive suivie du premier wagon a quitté les rails pour tomber dans un fossé. Des trois occupants de l'automobile, deux sont morts et le troisième s'en est tiré indemne.

Fourrures volées

M. Denis Lauzon, 1577, rue Dorion, à l'emploi de la Teinturerie Moderne, a rapporté à la police que des voleurs se sont emparés de trois manteaux de fourrure qui étaient dans son camion alors stationné à l'intersection des rues Balmora et Ontario. Les fourrures sont évaluées à \$975.

Vol de \$1,680

M. Clint Cowdell, demeurant à 1121 ouest, rue Sherbrooke, s'est plaint à la police, disant qu'il avait été volé d'une somme de \$1,680 dans un club de la métropole.

# Le général de Gaulle et les communistes

### Un communiqué du professeur Louis Rougier, auteur du livre "Les Accords Pétain-Churchill"

Le Général de Gaulle est en grande difficulté avec les communistes. A peine l'Assemblée, chargée de mettre fin à l'instabilité ministérielle, en élaborant une constitution nouvelle, l'a-t-elle investi de l'unité de la mission de former un gouvernement d'union nationale que le mariage de raison entre le Général et l'Assemblée s'avère être un divorce. Comment en est-on venu si vite à une situation si critique?

De tempérament, de conviction, de vocation, de classe et de caste, le Général est profondément anti-communiste. Et, cependant, il a manœuvré de telle sorte qu'au bout d'une année de gestion, il se voit obligé de reconnaître que le parti communiste est le plus homogène, le plus compact de l'Assemblée et qu'on ne peut, néanmoins, le crêder d'aucun des trois ministères clés qui expriment, qui soutiennent et qui protègent la politique extérieure, parce que ce serait compromettre l'équilibre que la France entend garder entre les démocraties anglo-saxonnes et l'Union des Républiques soviétiques, ce qui veut dire en bon français que le parti communiste n'est pas un parti national, mais un parti qui dépend de l'étranger.

Comment le Général de Gaulle, qui se donne à ses partisans comme le bouclier contre le communisme, en a-t-il été le fourrier? Ce paradoxe est dû à l'illogisme de base qui a présidé à son avènement au pouvoir.

Le Chef des Français libres, dès novembre 1940, s'est proclamé le chef de l'Etat français, contestant ainsi la légitimité du gouvernement de Vichy. En condamnant en bloc l'administration de Vichy comme illégale et, par suite, comme coupable d'intelligence avec l'ennemi; en liquidant sommairement lors de la libération, en laissant planer le discrédit sur toute une classe, la bourgeoisie, soupçonnée d'avoir adhéré, en tant que telle, à la politique de collaboration du Maréchal, en laissant sa presse mener une guerre sourde contre le parti radical et son chef dont on redoutait la concurrence, Edouard Herriot, représenté tour-à-tour, comme défunt, malade, insane ou déshérité, le Général de Gaulle a créé un vide que sont tout naturellement venus combler les partis extrêmes se réclamant de la Résistance. Il a consenti à ce que l'épuration se fasse dans ce que la question de savoir dans quelle mesure tel ministre, tel administrateur, tel fonctionnaire avait protégé ou desservi le peuple français pendant l'occupation, mais dans quelle mesure il avait accepté l'armistice et sa conséquence inévitable, la symbiose avec les autorités d'occupation, façon illogique de poser le problème, ainsi que l'a déclaré Laval devant ses juges: M. Churchill a dit: "Je mettrai l'Europe en état de révolte" et tout le problème est là. Voilà tout le problème et voilà tout le processus: l'armistice et continuer à vivre pendant quatre ans; ou bien devait-il, pour hâter la victoire et la libération de la France, accepter

de jeter le pays dans le désordre dans la misère, dans l'anarchie, sans administration, sans cadre, sans rien. Voilà tout le problème, et le réponds tout de suite: si l'armistice avait dû n'être que de courte durée, s'il n'avait été question que de mois et non pas d'années, alors peut-être pourriez-vous faire le procès que vous faites. Mais quand il s'agit d'une occupation qui s'étend sur quatre années, alors je ne dis pas que ce procès est injuste, mais je vous dis qu'il est illogique, parce qu'il ne se souvient pas et ne peut pas soulever la discussion. Qu'on juge Laval sur sa gestion, c'est juste, mais qu'on ne condamne ni lui ni Pétain sur le principe de cette gestion!

L'administration de Vichy liquidée, la bourgeoisie frappée de stupeur, le parti radical voué à l'impuissance, quelle fut la politique du Général à l'égard de Moscou et des communistes?

Parce que Moscou fut la première capitale à avoir accueilli le Général, un ambassadeur, des lettres, une ambassade d'Alger; parce qu'il était plein de ressentiment à l'égard de M. Churchill qui l'avait humilié en rédigeant son fameux memorandum de juillet 1943; à l'égard du président Roosevelt qui avait tant tardé à le reconnaître, le Chef du gouvernement provisoire, à peine installé à Paris, est allé à Moscou. Au lieu de dire aux Alliés qui venaient, avec l'aide de la Résistance, de le libérer: "Si vous ne contentez pas à nos justes revendications en ce qui concerne la sécurité permanente de la France, j'irai à Moscou", le Général a préféré brûler de suite ses cartouches, car le pacte de vingt ans qu'il a rapporté de son voyage en Russie n'a servi que de monnaie d'échange à Staline au cours des négociations de Yalta; et Molotov, à Londres, s'est chargé de lui montrer de combien peu la sauvegarde de l'unité française pesait sur l'échiquier politique de Moscou. Pareillement, à l'égard des Communistes français, le Général, a pratiqué la politique de la main tendue, et même de la main serrée. A Alger, il leur a livré la tête de Pucheu. Il a laissé revenir en avion Thorez de Moscou, lui a rendu sa nationalité, l'a exonéré de tout chef d'accusation, lui a cédé la radio nationale, persuadé qu'il faisait ainsi du parti communiste un parti de soutien de son gouvernement. Fort du brevet de civisme et de patriotisme ainsi conféré par le Chef de la Résistance, grâce aux milliards pillés dans les dépôts des banques de province ou volés aux particuliers par ses partisans, Thorez a su faire de son parti le parti le plus puissant et le plus discipliné de l'Assemblée. Ayant pris conscience de sa force, il s'est retourné contre le Général auquel il devait, en dépit de la loi, son retour à la vie publique et il a ouvert le conflit entre le Président intérimaire de l'Exécutif et l'Assemblée.

Dans ma lettre du 18 mars 1944 j'écrivais au Général de Gaulle: "La logique française comprend mal que vous frappez d'illégitimité et de déchéance les Parlementaires qui ont voté le pouvoir constituant à Pétain, alors que vous réhabilitez et déclarez bon citoyen Thorez, qui fut invalidé par un vote du Parlement régulier et condamné pour défection par Tribunal militaire." Certes, les Communistes ont eu leur martyrologie; mais leurs martyrs, comme Péri, moururent pour la cause et la patrie communistes, tout comme les premiers Chrétiens mouraient pour leur foi et la Cité de Dieu. Il ne leur venait pas de prétendre qu'ils entraient dans l'arène sanglante pour assurer le salut de l'Empire. L'héroïsme de maints communistes commande le respect et ne doit pas être contesté; il n'empêche que, jusqu'en juin 1941, les Communistes furent les collaborateurs No 1. Kenneth de Courcy vient précisément de révéler un document qui en dit long sur ce sujet: c'est le projet d'un traité d'alliance entre le Reich et un gouvernement communiste qui devait être instauré à Paris fin 1940 sous la présidence de Thorez, avec l'approbation des chefs communistes français et de Staline!

Un principe de droit pénal veut que, dans tout pays civilisé, il soit interdit d'amnistier un condamné par contumace. Tout condamné par contumace doit, en rentrant dans sa patrie, comparaitre devant un tribunal pour se justifier. En faveur de Thorez, le Général de Gaulle a violé la loi. Il apprend aujourd'hui, ce qu'il lui en coûte d'avoir eu, dans l'administration de la justice, deux poids et deux mesures, car, plus il frappait les collaborateurs vichystes, plus il

était fondé à dire: "En vertu de la même inexorable justice et de la même inexorable logique, je demande aussi des comptes aux collaborateurs communistes!"

Il ne l'a pas fait, et il s'est mis aujourd'hui, lui qui voulait être le restaurateur des moeurs démocratiques, dans l'obligation prochaine d'être le Kerensky ou le Louis-Napoléon du régime qui a risqué d'enterrer la troisième et la quatrième république dans le linceul de pourriture des libertés civiles, politiques et économiques brimées, mutilées et, peut-être, demain assassinées.

Les règles de la logique ne se violent pas plus impunément que les lois de la pesanteur. La logique outragée est une Nemesis. Malheureusement, la colère des dieux est aveugle. Elle frappe indistinctement le coupable et l'innocent, l'innocent, c'est toujours Jacques Bonhomme, c'est ce peuple de France accablé de malheurs et de méchancetés. Depuis plus d'un an, accablé par une politique de prestige et miné par sa lutte sourde contre les partis extrêmes dont il a favorisé l'ascension, le Général de Gaulle n'a abordé aucun des vrais problèmes: reconstruction, rénovation technique de l'outillage, production, assainissement financier, désarmement des coeurs et des esprits. Au lieu de cela, il a cédé à la politique de la facilité: hyperinflation, accablant encore les futurs clients mal accablés le consommateur en stérilisant le producteur; argent facile qui fait que la Banque de France émet un milliard de francs par jour, livrant le pays à l'inflation; le spectre de la banqueroute; inquisition fiscale, inhibition de l'initiative individuelle, épuisement des réserves sociales, disparition de capital privé; incompétence des administrateurs, corruption des fonctionnaires. La libération n'a pas rempli ses promesses: elle n'a ni désarmé les haines, ni apaisé la faim, ni vêtu et chauffé le peuple, ni remis le pays au travail, ni assuré ses amitiés, ni garanti sa sécurité, ni inspiré confiance dans l'avenir. Aujourd'hui, le conflit du Général de Gaulle et de l'Assemblée crée un terrible malaise, car, quelle qu'en soit l'issue, elle sera mauvaise.

Il n'y a de remède qu'en revenant à la vérité historique et à la justice impartiale: reconnaître qu'il y a eu une "résistance vichystoise" tout comme il y a eu une "trahison communiste"; cesser d'admettre que la capitulation vichyste par Reynaud est mieux valu que l'armistice réclamé par Weygand, avouer l'erreur commise en refusant de prononcer les paroles qui auraient ramené la concorde, ouvert les prisons, réconcilié tous les Français réconciliés. Le Général de Gaulle a préféré tendre la main à Thorez et refuser celle du Maréchal. "Quel malheur! Quel malheur!" s'est écrié Maître Fernand Payen au cours de sa plaidoirie. "Quel grand malheur qui se révèle, je crois, maintenant irréparable! Mais quelle faute il a commise, j'ose le dire, quelle faute il a commise celui qui a refusé cette main tendue et qui a même osé dire, qui vous demande de dire: "Cette main est la main d'un traître!" Quelle faute!

Cette faute pèse et va peser sur tout le cours de la vie publique française, jusqu'à ce que la conscience populaire se réveille et en appelle d'une justice mal informée à une justice mieux informée. Mais déjà des témoins se lèvent, des livres paraissent, des voix requièrent.

**Le sénateur Lambert**

Le sénateur Lambert voit dans le drapeau national le symbole du progrès que le Canada a accompli dans la voie de l'unité et vers le statut de nation adulte. Il en approuve l'idée de tout son coeur et a confiance que les membres du comité chargé de choisir le motif distinctif accompliront leur tâche dans un esprit de patriotisme et avec le désir sincère d'exprimer dans son rapport final les aspirations du peuple canadien.

La tâche ne sera pas facile dit-il. Il y aura des divergences d'opinion et des points de vue régionaux s'opposeront. Mais il veut espérer que le comité saura s'entendre dans un esprit d'unité et d'harmonie pour présenter un rapport unanime.

Evoquant les pères de la Confédération, M. Lambert ne peut s'empêcher d'exprimer le regret que les grands hommes qui ont jeté les bases de la nation canadienne ne nous aient pas dotés au moment d'un emblème national. La question aurait été réglée dès le début et le parlement n'aurait pas à reprendre la tâche avec 84 ans de retard.

Pour démontrer que les Pères de la Confédération concevaient un Canada plus uni dans son ensemble que nous ne l'avons encore réalisé, M. Lambert rappelle que Sir John Macdonald rêvait d'un royaume du Canada. Sir Georges Etienne Cartier disait qu'il ne fallait pas se contenter d'une existence provinciale quand, en s'unissant, on peut devenir une grande nation. D'Arcy McGee espérait voir le jour où il n'y aurait pas d'autre terme de patriotisme que celui de Canadien, sans le suffixe "français" ou "anglais". Joseph Howe prédisait que toute l'Amérique du Nord se dépeuplerait de ses livrées coloniales pour revêtir la tenue d'une nation. Sir Charles Tupper voyait le Canada prendre place au côté des autres puissances et sur un pied d'égalité.

De tous ces témoignages, le sénateur Lambert conclut qu'après les sacrifices et les gloires du passé, le Canada entre avec le reste du monde dans une nouvelle ère de son histoire et doit avoir son drapeau pour symboliser cela aux yeux de son peuple.

Le bill portant de \$100,000 à \$300,000 l'octroi des cinq prochaines années du gouvernement fédéral à la municipalité d'Ottawa, a subi sa seconde lecture après l'intervention de plusieurs sénateurs.

**M. Thomas Vien**

M. Thomas Vien, libéral de Montréal, exprima l'opinion qu'il faudrait trouver une solution permanente au problème des relations du gouvernement fédéral et de la ville-capitale. Il serait en faveur de l'établissement d'un district fédéral assez semblable à celui qui existe à Washington. Mais il ne voudrait pas qu'Ottawa perdît son autonomie municipale comme ce fut le cas à Washington. A son avis la méthode qui consiste à verser des octrois annuellement n'est pas satisfaisante et devrait être remplacée par une entente établie sur des bases plus raisonnables.

**M. Charles Bishop**

M. Charles Bishop, libéral d'Ottawa, vétérans de la Galerie de la Presse, nommé sénateur après 40

# Le débat sur l'adoption d'un drapeau vraiment canadien

### Le sénateur Lambert voit dans le drapeau national le symbole du progrès que le Canada a accompli dans la voie de l'unité et vers le statut de nation adulte — Le premier discours du sénateur Bishop

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Le débat sur l'adoption d'un drapeau vraiment canadien s'est transporté de la Chambre des communes au Sénat.

Au cours d'une séance particulièrement remuante, qui a vu l'adoption d'une résolution pour former un comité sur la réorganisation des comités permanents du Sénat, et la seconde lecture du bill augmentant l'octroi annuel que reçoit la ville d'Ottawa, M. Norman Lambert, sénateur libéral d'Ottawa, a soumis à l'approbation de ses collègues une résolution identique à celle que la Chambre des communes avait récemment adoptée sur ce sujet.

Cette résolution, on s'en souvient, implique l'adoption en principe d'un drapeau spécifiquement canadien et charge un comité conjoint du Sénat et des Communes de choisir un dessin approprié.

Le discours du sénateur Lambert à l'appui de sa résolution fut le seul prononcé hier sur ce sujet fut ajourné par M. William Duff, libéral de la Nouvelle-Ecosse.

ans de carrière comme correspondant parlementaire, fit son premier discours sur le bill d'Ottawa. Il rappelle que le premier octroi accordé à la ville était de \$65,000, il trouve que le nouvel octroi de \$300,000 est loin d'être trop généreux, puisque la valeur des immeubles exempts d'impôts appartenant au gouvernement fédéral dans la ville d'Ottawa n'est pas moins de \$65,000,000 et cela augmente continuellement. Il exprime l'espoir que le nouvel octroi permettra à la ville de construire un nouveau poste de police et peut-être une nouvelle cour de justice.

Le leader de l'opposition, M. John T. Haig, mentionna, parmi les raisons qu'il a d'approuver le bill, le fait qu'un grand nombre de touristes américains visiteront la capitale canadienne et qu'ils doivent voir une capitale digne du pays. Il est favorable à l'exemption d'impôts pour les immeubles du gouvernement, mais pas pour les magasins de liquors et autres commerces d'Etat qui vont se multipliant.

M. James Murdoch, libéral ontarien trouve qu'il y a trop d'immeubles exempts d'impôts à Ottawa. L'évaluation totale de la ville est de \$165,711,463; mais en ajoutant aux propriétés fédérales celles de la province, les églises et les écoles, une évaluation de \$107,985,087 échappe à l'impôt. Le sénateur Vien fit observer qu'il est à propos qu'en taxant ces églises et les écoles on n'apporterait aucun soulagement au contribuable puisque c'est lui qui, en définitive, serait appelé à verser davantage pour l'entretien de ces immeubles.

M. Felix Quinn, progressiste-conservateur de la Nouvelle-Ecosse, attirait l'attention sur le cas de Halifax, où des propriétés fédérales, exemptes de l'impôt municipal, occupent le centre de la ville.

# Lettre de De Gaulle à M. Félix Guoin

Ottawa, 22 (S.I.F.) — Voici le texte de la lettre du général de Gaulle à M. Félix Guoin, président de l'Assemblée constituante:

"M. le Président, pour répondre à l'appel que m'a adressé le 13 novembre dernier, j'ai eu l'honneur de former le gouvernement.

Le vote unanime de l'Assemblée sur mon nom, m'avait paru donner l'indication que le gouvernement devait être constitué sur de l'unité nationale avec la participation essentielle de la personnalité appartenant à chacun des trois principaux partis politiques; indication que je considère d'ailleurs comme pondant aux nécessités de la reconstruction et de la rénovation de la France, ainsi qu'à la gravité des circonstances extérieures.

J'estimais d'autre part indispensable, que le gouvernement responsable devant l'Assemblée tout entière, dispose vis-à-vis de tous les autres, de l'indépendance, de la cohésion et de l'autorité adéquate à ses devoirs.

Certaines exigences impératives formulées par l'un des partis et concernant l'attribution à l'un de ses membres de tel ou tel département ministériel déterminé m'ont semblé incompatibles avec ces conditions d'indépendance, de cohésion et d'autorité du gouvernement.

Dans une telle situation, et étant donné l'impossibilité où je me trouvais de ma place de constituer un gouvernement d'unité nationale conforme à l'indication fournie par l'Assemblée et à mes propres intentions, j'ai l'honneur de remettre à la disposition de l'Assemblée nationale constituante le mandat qu'elle m'a confié.

Je dois insister auprès d'elle et en toute connaissance de cause sur l'urgence extrême que présente la formation du gouvernement de la République française.

Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma haute considération."

Félix Guoin a répondu: "M. le Président, j'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous remettez à la disposi-

tion de l'Assemblée nationale constituante le mandat qu'elle vous avait confié par son vote du 13 novembre 1945, je ne manquerai pas d'en informer l'Assemblée que je vais convoquer sans retard.

Elle apprendra sans doute avec un grand sentiment de regret que la formation du gouvernement n'a pu suivre la désignation unanime dont vous aviez été l'objet.

Je suis assuré ainsi que vous l'avez écrit à son doyen d'âge le 6 novembre dernier, que vous voudriez bien assurer la charge d'expédier les affaires courantes jusqu'à ce que le gouvernement ait été constitué conformément à la loi sur le fonctionnement provisoire des pouvoirs publics adoptée le 21 octobre par le peuple français.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, l'assurance de mes sentiments de haute considération, signé Félix Guoin."

# Assemblées syndicales

Le conseil central tiendra son assemblée régulière au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15 précises; demain soir le 23 novembre, aura lieu au local habituel, 1231 est, Demontigny, l'assemblée générale du Syndicat des gantiers sous la présidence de M. A. Robert.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 221-3981; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

**CHANGEMENTS D'HORAIRE**  
en vigueur  
dimanche, 25 novembre, 1945  
Renseignements complets des agents.  
**Pacifique Canadien**

# "Le Passe-Temps"

OCTOBRE 1945

Sous le titre de "Musique c'est délice", l'académicien Georges Duhamel, raconte les fêtes que lui a fait connaître la fréquentation des belles oeuvres musicales. — Jeanne Thuot nous fait visiter "Une loge d'artistes aux Variétés Lyriques", et nous y rencontrons Pierrette Alaire, Mme Mauboug et d'autres artistes. — Pierre Raison offre de spirituelles "Considérations sur les réflexions d'un Normand", "D'où vient le jazz?", et Gérard Bauer apporte une réponse inattendue.

En plus, les rubriques habituelles: Pot Pourri, Exercices d'articulation de L. L. Gondal, Echoes et Nouvelles, Curiosités du vaste monde, Les livres, etc.

L'Album musical se compose ainsi: "Le Petit Farfadet", oeuvre inédite, pour piano, de l'éminent compositeur russe Joseph Steiner. — "Serebriane", oeuvre pittoresque et très peu connue, signée par le grand Haendel. — "Disque Dindane", pièce de folklore harmonisée par Alfred Liberté. Et une nouvelle chanson française, "C'est une valise tendre", musique de Georges Carry.

La section Art et Beauté présente un choix de dessins de mode, envoyés spécialement de Paris pour "Le Passe-Temps"; robes, manteaux, chapeaux, coiffure, etc. Une intéressante histoire de la Sole complète la section Art et Beauté.

Au complet 0.20s. par la poste 0.25s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

# Recettes moindres de nos chemins de fer

Les recettes des chemins de fer canadiens se chiffrent par \$66,783,994 en août contre \$68,988,784 le mois correspondant de l'an dernier. Les dépenses d'exploitation déclinent de \$63,58,690 l'an dernier à \$53,434,410 et les recettes nettes augmentent de \$2,207,322 à \$8,596,267. Le bordereau de paye augmente de \$1,202,652 ou de 4 p.c., tandis que le nombre d'employés passe de 169,680 en 1944 à 174,670 en 1945, augmentation de 2.9 p.c. Au cours des huit premiers mois de cette année les recettes d'exploitation diminuent à \$517,831,433 comparativement à \$521,052,743, les dépenses d'exploitation augmentent à \$413,546,504 contre \$410,145,511 et les recettes nettes d'exploitation déclinent à \$73,591,669 au regard de \$76,726,303.

# CHANGEMENTS MOINDRES

Durant la semaine terminée le 10 novembre, les transports par voie ferrée se chiffrent à 75,343 wagons, comparativement à 77,004 la semaine précédente et 75,037 la semaine correspondante de 1944, annonce l'Office national de la statistique.

Dans le secteur de l'Est, les changements ont diminué de 47,117 wagons, en 1944, à 46,555 cette année, tandis que dans celui de l'Ouest, ils se sont accrus de 27,920 wagons à 23,788.

L'indice de l'Office s'établit à 135, au regard de 135.8 et 134.4 respectivement.

# Recettes moindres de nos chemins de fer

De tous ces témoignages, le sénateur Lambert conclut qu'après les sacrifices et les gloires du passé, le Canada entre avec le reste du monde dans une nouvelle ère de son histoire et doit avoir son drapeau pour symboliser cela aux yeux de son peuple.

Le bill portant de \$100,000 à \$300,000 l'octroi des cinq prochaines années du gouvernement fédéral à la municipalité d'Ottawa, a subi sa seconde lecture après l'intervention de plusieurs sénateurs.

**M. Thomas Vien**

M. Thomas Vien, libéral de Montréal, exprima l'opinion qu'il faudrait trouver une solution permanente au problème des relations du gouvernement fédéral et de la ville-capitale. Il serait en faveur de l'établissement d'un district fédéral assez semblable à celui qui existe à Washington. Mais il ne voudrait pas qu'Ottawa perdît son autonomie municipale comme ce fut le cas à Washington. A son avis la méthode qui consiste à verser des octrois annuellement n'est pas satisfaisante et devrait être remplacée par une entente établie sur des bases plus raisonnables.

**M. Charles Bishop**

M. Charles Bishop, libéral d'Ottawa, vétérans de la Galerie de la Presse, nommé sénateur après 40

# Recettes moindres de nos chemins de fer

De tous ces témoignages, le sénateur Lambert conclut qu'après les sacrifices et les gloires du passé, le Canada entre avec le reste du monde dans une nouvelle ère de son histoire et doit avoir son drapeau pour symboliser cela aux yeux de son peuple.

Le bill portant de \$100,000 à \$300,000 l'octroi des cinq prochaines années du gouvernement fédéral à la municipalité d'Ottawa, a subi sa seconde lecture après l'intervention de plusieurs sénateurs.

**M. Thomas Vien**

M. Thomas Vien, libéral de Montréal, exprima l'opinion qu'il faudrait trouver une solution permanente au problème des relations du gouvernement fédéral et de la ville-capitale. Il serait en faveur de l'établissement d'un district fédéral assez semblable à celui qui existe à Washington. Mais il ne voudrait pas qu'Ottawa perdît son autonomie municipale comme ce fut le cas à Washington. A son avis la méthode qui consiste à verser des octrois annuellement n'est pas satisfaisante et devrait être remplacée par une entente établie sur des bases plus raisonnables.

**M. Charles Bishop**

M. Charles Bishop, libéral d'Ottawa, vétérans de la Galerie de la Presse, nommé sénateur après 40

# CHANGEMENT D'HORAIRE

**Services Améliorés**  
**MONTREAL**  
**MONTEBELLO-MASSON**  
**HULL**

En vigueur le 22 novembre, 1945

A partir de la date ci-dessus, deux services fonctionneront chaque jour entre Montréal et Hull, dans les deux sens, et trois services les samedis et dimanches. Les départs de Montréal (Terminus Central C.T.P.) se feront chaque jour à 8.20 a.m. et 6.20 p.m.; et les samedis et dimanches, à 1.20 p.m. en plus.

On transportera les passagers de Montréal à Lachute, et vice versa, par ces services.

En plus des services mentionnés ci-haut, il y a trois services chaque jour, dans les deux sens, entre Montréal, Hawkesbury et Ottawa, partant de Montréal à 8.30 a.m., 1.30 p.m. et 6.30 p.m.

Pour renseignements complets au sujet des services aux endroits intermédiaires, et prix, veuillez appeler votre Agent Local ou



En vigueur le 22 novembre, 1945

En plus des services mentionnés ci-haut, il y a trois services chaque jour, dans les deux sens, entre Montréal, Hawkesbury et Ottawa, partant de Montréal à 8.30 a.m., 1.30 p.m. et 6.30 p.m.

Pour renseignements complets au sujet des services aux endroits intermédiaires, et prix, veuillez appeler votre Agent Local ou

PL. 7141

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL**

1188 ouest, rue Dorchester, — Montréal

# Feuilleton du "Devoir"

# DOUBLE ASSASSINAT dans la rue Morgue

par Edgar Poe

(Suite)

"Le corps de la mère était horriblement mutilé. Tous les os de la jambe et du bras gauche ou de moins fracassés; le tibia gauche brisé en esquilles, ainsi que les côtes du même côté. Tout le corps fressémeurturi et décoloré. Il était impossible de dire comment de pareils coups avaient été portés. Une lourde masse de bois ou une large pince de fer, une arme grosse, pesante, et contondante auraient pu produire de pareils résultats, et encore maniées par les mains d'un homme excessivement robuste.

Avec n'importe quelle arme, aucune femme n'aurait pu frapper de tels coups. La tête de la défunte, quand le témoin la vit, était entièrement séparée du tronc, et, comme le reste, singulièrement broyée. La gorge évidemment avait été tranchée avec un instrument très affilé, très probablement un rasoir.

Alexandre Etienne, chirurgien, a été appelé en même temps que M. Dumas pour visiter les cadavres, confirme le témoignage et l'opinion de M. Dumas.

"Quoique plusieurs autres personnes aient été interrogées, on n'a pu obtenir aucun renseignement d'une valeur quelconque. Jamais assassinat si mystérieux, si embrouillé, n'a été commis à Paris, si toutefois il y a eu assassinat.

"La police est absolument déroute, — cas fort inusité dans les affaires de cette nature. Il est vraiment impossible de retrouver le fil de cette affaire".

L'édition du soir constatait qu'il régnait une agitation permanente dans le quartier Saint-Roch; que les lieux avaient été l'objet d'un second examen, que les témoins avaient été interrogés de nouveau, mais tout cela sans résultat. Cependant, un post-scriptum annonçait qu'Adolphe Lebon, le commis de la maison de banque, avait été arrêté et incarcéré, bien que rien dans les faits déjà connus ne parût suffisant pour l'incriminer.

Dupin semblait s'intéresser singulièrement à la marche de cette affaire, autant, du moins, que j'en pouvais juger par ses manières, car il ne faisait aucun commentaire. Ce fut seulement après que le journal eut annoncé l'emprisonnement de Lebon qu'il me demanda quelle opi-

# DOUBLE ASSASSINAT dans la rue Morgue

nion j'avais relativement à ce double meurtre.

Je ne pus que lui confesser que j'étais comme tout Paris, et que je le considérais comme un mystère insoluble. Je ne voyais aucun moyen d'attraper la trace du meurtrier.

— Nous ne devons pas juger des moyens possibles, — dit Dupin, — par cette instruction embryonnaire. La police parisienne, si vantée pour sa pénétration, est très rusée, rien de plus. Elle procède sans méthode, elle n'a pas d'autre méthode que celle du moment. On fait ici un grand étalage de mesures, mais il arrive souvent qu'elles sont si impromptives et si mal appropriées au but, qu'elles font penser à M. Jourdain, qui demandait sa robe de chambre — pour mieux entendre la musique.

Les résultats obtenus sont quelquefois surprenants, mais ils sont, pour la plus grande partie, simplement dus à la diligence et à l'activité. Dans le cas où ces facultés sont insuffisantes, les plans ratent. Vidocq, par exemple, était bon pour

# DOUBLE ASSASSINAT dans la rue Morgue

deviner; c'était un homme de patience; mais sa pensée n'étant pas suffisamment éduquée, il faisait continuellement fausse route, par l'ardeur même de ses investigations. Il diminuait la force de sa vision en regardant l'objet de trop près.

Il pouvait peut-être voir un ou deux points avec une netteté singulière, mais par le fait même de son procédé il perdait l'aspect de l'af-faire prise dans son ensemble. Cela fait pressentir le moyen d'être trop profond. La vérité n'est pas toujours dans un puits. En somme, quant à ce qui regarde les notions qui nous intéressent de plus près, je crois qu'elle est invariablement à la surface. Nous la cherchons dans la profondeur de la vallée; c'est du sommet des montagnes que nous la découvrirons.

On trouve dans la contemplation des corps célestes des exemples et des échantillons de ce genre d'erreur. Jetez sur une étoile un rapide coup d'oeil, regardez-la obliquement, en tournant vers la partie latérale de la rétine (beaucoup plus

# DOUBLE ASSASSINAT dans la rue Morgue

sensible à une lumière faible que la partie centrale), et vous verrez l'étoile distinctement; vous aurez l'appréciation la plus juste de son éclat, éclat qui s'obscurcit à proportion que vous dirigez votre vue en plein sur elle. Dans le dernier cas, il tombe sur l'oeil un plus grand nombre de rayons; mais dans le premier, il y a une réceptibilité plus complète, une susceptibilité beaucoup plus vive.

Un professeur outré affaiblit la pensée et la rend perplexe; il est possible de faire disparaître Vénus elle-même du firmament par une attention trop soutenue, trop concentrée, trop directe.

Quant à cet assassinat, faisons nous-mêmes un examen avant de nous former une opinion. Une enquête nous procurera de l'amusement (je trouve cette expression bizarre, appliquée au cas en question, mais je ne dis mot); et, en outre, Lebon m'a rendu un service pour lequel je ne veux pas me montrer ingrat. Nous irons sur les lieux, nous les examinerons de nos propres yeux. Je connais G..., le

# DOUBLE ASSASSINAT dans la rue Morgue

préfet de police, et nous obtiendrons sans peine l'autorisation nécessaire.

L'autorisation fut accordée, et nous allâmes tout droit à la rue Morgue. C'est un des misérables passages qui reliait la rue Richelieu à la rue Saint-Roch. C'était dans l'après-midi, et il était déjà tard quand nous arrivâmes, car ce quartier est situé à une grande distance de celui que nous habitons. Nous trouvâmes bien vite la maison, car il y avait une multitude de gens autour, et nous contemplâmes de l'autre côté de la rue des volets fermés, avec une curiosité badaude.

C'était une maison comme toutes les maisons de Paris, avec une porte cochère, et sur l'un des côtés une niche vitrée avec un carreau mobile, représentant la loge du concierge. Avant d'entrer, nous remontrâmes la rue, nous tournâmes dans une allée, et nous passâmes ainsi sur les débris de la maison. Dupin, pendant ce temps, examinait tous les alentours, aussi bien que la maison, avec une attention minutieuse dont je ne pouvais pas deviner l'objet.

(A suivre)

# DOUBLE ASSASSINAT dans la rue Morgue

préfet de police, et nous obtiendrons sans peine l'autorisation nécessaire.

L'autorisation fut accordée, et nous allâmes tout droit à la rue Morgue. C'est un des misérables passages qui reliait la rue Richelieu à la rue Saint-Roch. C'était dans l'après-midi, et il était déjà tard quand nous arrivâmes, car ce quartier est situé à une grande distance de celui que nous habitons. Nous trouvâmes bien vite la maison, car il y avait une multitude de gens autour, et nous contemplâmes de l'autre côté de la rue des volets fermés, avec une curiosité badaude.

C'était une maison comme toutes les maisons de Paris, avec une porte cochère, et sur l'un des côtés une niche vitrée avec un carreau mobile, représentant la loge du concierge. Avant d'entrer, nous remontrâmes la rue, nous tournâmes dans une allée, et nous passâmes ainsi sur les débris de la maison. Dupin, pendant ce temps, examinait tous les alentours, aussi bien que la maison, avec une attention minutieuse dont je ne pouvais pas deviner l'objet.

(A suivre)

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravitaillée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

La Vie Pratique
Mélange des couleurs de peinture

On raconte l'histoire d'une cliente exigeante qui avait ordonné à deux ouvriers de peindre une pièce selon la couleur d'un magnifique plateau, auquel cette dame attachait grand prix. Les murs devaient offrir exactement la même couleur que le plateau.

"Ames de carmélites coeurs de missionnaires"

Comme une force aveugle, la maladie frappe et terrasse ses victimes aussi bien chez les jeunes que chez les vieux, chez les riches comme chez les pauvres. Mais plus souvent chez ces derniers et alors que la maladie est déjà une lourde épreuve chez les bien pourvus du côté matériel, elle prend souvent figure de catastrophe chez les pauvres.



Table with 7 columns: DIM., LUN., MAR., MER., JEU., VEN., SAM. and rows for Rôti de longe d'agneau, Groupe C, 4 livres 2 coupons, etc.

On peut dresser d'une façon très satisfaisante le menu d'une famille de quatre même sous le rationnement. Si elle désire manger un rôti au repas principal du dimanche, on lui suggère cette semaine, de se procurer une longe d'agneau de 4 livres pour 2 coupons.



de formation professionnelle. Les plus populaires sont les cours d'affaire et de spécialistes en produits de beauté. Dans bien des cas, une jeune fille qui a occupé un poste de secrétaire ou de sténographe durant son service est entièrement qualifiée pour remplir un emploi dans la vie civile, sans autre formation.

Une compilation effectuée au ministère provincial de la Santé et du bien-être social révèle que le plus grand nombre des naissances survenues en juillet 1945 s'est répartie entre les mères âgées de 25 à 29 ans.

CONGELEZ LA CREME GLACEE Au dehors! LONDONDERRY 505 Edifice du Comé Dominion

Variez l'alimentation de votre enfant avec ces Aliments Heinz pour Bébés. 22 VARIÉTÉS NOURRISSANTES. SOUPES, VIANDES, LÉGUMES.

Ivoire — ajoutez un peu de terre de Sienna naturelle et un soupçon de vermillon au blanc. Tan — ajoutez une faible quantité de terre d'ombre brûlée au blanc.

Au Pensionnat St-Louis de Gonzague Mme Léopold Desrochers (Michelle Le Normand) sera le conférencier d'honneur à la réunion annuelle des anciennes élèves.

Conférence-concert au Plateau Sous la présidence d'honneur de M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc. Partie de cartes chez les Ouvrières. La Société des Ouvrières catholiques organisera pour mercredi, le 28 novembre à 8 h., dans les salons de la Fédération Nationale.

Les femmes ont droit aux mêmes prestations que les hommes. (Comité d'Information sur le rétablissement). Alors que plus de 2,000 hommes sont licenciés chaque semaine des forces armées, on est porté à oublier le cas des femmes lorsqu'il s'agit de rétablissement.

Rien ne vous empêche... Non, n'enviez pas votre chic voisine qui porte un si beau manteau... Rien ne vous empêche d'être tout aussi bien mise et hiver.

Si bon que vous en voulez une seconde tasse! LONDON HOUSE COFFEE. ALL PURPOSE GRIND. Moutin pour usage ordinaire et mix.

Au profit de l'oeuvre des Petites Soeurs de l'Assomption. Une vente de charité est organisée pour samedi, le 24 novembre à l'Ecole du meuble, 1097 rue Berri.

Fourrures CUMMINGS. VOUS OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT. Directement de la fabrique. MOUTON DE PERSE. Des peaux souples choisies, d'un beau noir jais.

# Le général de Gaulle et les communistes

Un communiqué du professeur Louis Rougier, auteur du livre "Les Accords Pétain-Churchill"

Le Général de Gaulle est en grande difficulté avec les communistes. A peine l'Assemblée, chargée de mettre fin à l'instabilité ministérielle, en élaborant une constitution nouvelle, l'a-t-elle investi à l'unanimité de la mission de former un gouvernement d'union nationale que le mariage de raison entre le Général et l'Assemblée s'avère être un divorce. Comment en est-on venu si vite à une situation si critique?

De tempérament, de conviction, de vocation, de classe et de caste, le Général est profondément anti-communiste. Et, cependant, il a manœuvré de telle sorte qu'au bout d'une année de gestion, il se voit obligé de reconnaître que le parti communiste est le plus homogène, le plus compact de l'Assemblée et qu'on ne peut, néanmoins, le crêder d'aucun des trois ministères clés qui expriment, qui soutiennent et qui protègent la politique extérieure, parce que ce serait compromettre l'équilibre que la France entend garder entre les démocraties anglo-saxonnes et l'Union des Républiques soviétiques, ce qui veut dire en bon français que le parti communiste n'est pas un parti national, mais un parti qui dépend de l'étranger.

Comment le Général de Gaulle, qui se donne à ses partisans comme le bouclier contre le communisme, en a-t-il été le fourrier? Ce paradoxe est dû à l'illogisme de base qui a présidé à son avènement au pouvoir.

Le Chef des Français libres, dès novembre 1940, s'est proclamé le chef de l'Etat français, contestant ainsi la légitimité du gouvernement de Vichy. En condamnant en bloc l'administration de Vichy comme illégitime et, par suite, comme coupable d'intelligence avec l'ennemi; en la liquidant sommairement lors de la libération; en laissant planer le discrédit sur toute une classe, la bourgeoisie, soupçonnée d'avoir adhéré, en tant que telle, à la politique de collaboration du Maréchal, en laissant sa presse mener une guerre sourde contre le parti radical et son chef dont on redoutait la concurrence, Edouard Herriot, représenté tour-à-tour, comme défunct, malade, insane ou dénué, le Général de Gaulle a créé un vide que sont tout naturellement venus combler les partis extrêmes se réclamant de la Résistance. Il a consenti à ce que l'épuration se fasse dans quelle mesure tel ministre, tel administrateur, tel fonctionnaire avait protégé ou desservi le peuple français pendant l'occupation, mais dans quelle mesure il avait accepté l'armistice et sa conséquence inévitable, la symbiose avec les autorités d'occupation, façon illogique de poser le problème, ainsi que l'a déclaré Laval devant ses juges: M. Churchill a dit: "Voilà tout le problème et voilà tout le procès: le Gouvernement devait-il accepter l'armistice et continuer à vivre pendant quatre ans; ou bien devait-il, pour hâter la victoire et la libération de la France, accepter

était fondé à dire: "En vertu de la même inexorable justice et de la même inexorable logique, je demande aussi des comptes aux collaborateurs communistes!"

Il ne l'a pas fait, et il s'est mis aujourd'hui, lui qui voulait être le restaurateur des moeurs démocratiques, dans l'obligation de reconnaître le Kerenky ou le Louis-Napoléon du régime qui a risqué d'enterrer la troisième et la quatrième République dans le linceul de pourpre des libertés civiles, politiques et économiques brimées, mutilées et, peut-être, demain assassinées.

Les règles de la logique ne se violent pas plus impunément que les lois de la pesanteur. La logique outragée est une Nemesis. Malheureusement, la colère des dieux est aveugle. Elle frappe indistinctement le coupable et l'innocent, et l'innocent, c'est toujours Jacques Bonhomme, c'est toujours le peuple de France accablé de malheurs et de malchances. Depuis plus d'un an, accablé par une politique de prestige et miné par sa lutte sourde contre les partis extrêmes dont il a favorisé l'ascension, le Général de Gaulle n'a abordé aucun des vrais problèmes: reconstruction, rénovation technique de l'outillage, production, assainissement financier, désarmement des coeurs et des esprits. Au lieu de cela, il a cédé à la politique de la facilité; hyperburlesque, qu'accroissent encore les créés de clients mais accable le consommateur en stérilisant le producteur; argent facile qui fait que la Banque de France émet un milliard de francs par jour, livrant le pays à l'inflation avec le spectre de la banqueroute; inquisition fiscale, inhibition de l'initiative individuelle, épuisement des réserves sociales, disparition de capital privé; incompétence des administrateurs, corruption des fonctionnaires. La libération n'a pas rempli ses promesses: elle n'a ni désarmé les haines, ni apaisé la faim, ni vêtu et chauffé le peuple, ni remis le pays au travail, ni assuré ses amitiés, ni garanti sa sécurité, ni inspiré confiance dans l'avenir. Aujourd'hui, le conflit du Général de Gaulle et de l'Assemblée crée un terrible malaise, car, quelle qu'en soit l'issue, elle sera mauvaise.

Il n'y a de remède qu'en revenant à la vérité historique et à la justice impartiale: reconnaître qu'il y a eu une "résistance vichysoise" tout comme il y a eu une "trahison communiste"; cesser d'admettre que la capitulation vichy par Beynaud eût mieux valu que l'armistice réclamé par Weygand, avouer l'erreur commise en refusant de prononcer les paroles qui auraient ramené la concorde, ouvert les prisons, réconcilié tous les Français réconciliés. Le Général de Gaulle a préféré tendre la main à Thorez et refuser celle du Maréchal. "Quel dommage! Quel malheur!" s'est écrié Maître Fernand Payen au cours de sa plaidoirie. "Quel grand malheur qui se révèle, le crois, maintenant irréparable! Mais quelle faute il a commise, j'ose le dire, quelle faute il a commise celui qui a refusé cette main tendue et qui a même osé dire, qui vous demande de dire: "Cette main est la main d'un traître!" Quelle faute!

Cette faute pèse et va peser sur tout le cours de la vie publique française, jusqu'à ce que la conscience populaire se réveille et en appelle d'une justice mieux informée à une justice mieux informée. Mais déjà des témoins se lèvent, des livres paraissent, des voix requièrent.

Louis ROUGIER

## Recettes moindres de nos chemins de fer

Les recettes des chemins de fer canadiens se chiffrent par \$66,783,994 en août contre \$68,988,784 le mois correspondant de l'an dernier. Les dépenses d'exploitation déclinent de \$63,58,890 l'an dernier à \$53,434,410 et les recettes nettes augmentent de \$2,207,332 à \$8,596,267. Le bordereau de paye augmente de \$1,202,652 ou de 4 p.c., tandis que le nombre d'employés passe de 169,680 en 1944 à 174,670 en 1945, augmentation de 2,9 p.c. Au cours des huit premiers mois de cette année les recettes d'exploitation diminuent à \$517,831,433 comparativement à \$521,052,743, les dépenses d'exploitation augmentent à \$413,546,504 contre \$410,145,511 et les recettes nettes d'exploitation déclinent à \$73,591,669 au regard de \$76,726,303.

## CHARGEMENTS MOINDRES

Durant la semaine terminée le 10 novembre, les transports par voie ferrée se chiffrent à 75,343 wagons, comparativement à 77,004 la semaine précédente et 75,073 la semaine correspondante de 1944, annonce l'Office national de la statistique. Dans le secteur de fret, les chargements ont diminué de 47,117 wagons en 1944, à 46,555 cette année, tandis que dans celui de l'Ouest, ils se sont accrues de 27,920 wagons à 23,788.

L'indice de l'Office s'établit à 135, au regard de 135,8 et 134,4 respectivement.

## Au Sénat

# Le débat sur l'adoption d'un drapeau vraiment canadien

Le sénateur Lambert voit dans le drapeau national le symbole du progrès que le Canada a accompli dans la voie de l'unité vers le statut de nation adulte — Le premier discours du sénateur Bishop

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Le débat sur l'adoption d'un drapeau vraiment canadien s'est transporté de la Chambre des communes au Sénat.

Au cours d'une séance particulièrement remplie, qui a vu l'adoption d'une motion pour former un comité sur la réorganisation des comités permanents du Sénat, et la seconde lecture du bill augmentant l'octroi annuel que reçoit la ville d'Ottawa, M. Norman Lambert, sénateur libéral d'Ottawa, a soumis à l'approbation de ses collègues une résolution identique à celle que la Chambre des communes avait récemment voté au sujet du drapeau canadien. Cette séance fut aussi l'occasion du premier discours du sénateur Charles Bishop.

Cette résolution, on s'en souvient, implique l'adoption en principe d'un drapeau spécifiquement canadien et charge un comité conjoint du Sénat et des Communes de choisir un dessin approprié.

Le discours du sénateur Lambert à l'appui de sa résolution fut le seul prononcé hier sur la question du drapeau. Le débat sur ce sujet fut ajourné par M. William Duff, libéral de la Nouvelle-Ecosse.

## Le sénateur Lambert

Le sénateur Lambert voit dans le drapeau national le symbole du progrès que le Canada a accompli dans la voie de l'unité et vers le statut de nation adulte. Il en approuve l'idée de tout son coeur et a confiance que les membres du comité chargé de choisir le motif distinctif accompliront leur tâche dans un esprit de patriotisme et avec le désir sincère d'exprimer dans son rapport final les aspirations du peuple canadien.

La tâche ne sera pas facile dit-il. Il y aura des divergences d'opinion et des points de vue régionaux à s'opposer. Mais il veut espérer que le comité saura s'entendre dans un esprit d'unité et d'harmonie pour présenter un rapport unanime.

Evouant les pères de la Confédération, M. Lambert ne peut s'empêcher d'exprimer le regret que les grands hommes qui ont jeté les bases de la nation canadienne n'aient pas dotés de ce moment d'un emblème national. La question aurait été réglée dès le début et le parlement n'aurait pas à reprendre la tâche avec 84 ans de retard.

Pour démontrer que les Pères de la Confédération concevaient un Canada plus, uni dans son ensemble que nous ne l'avons encore réalisé, M. Lambert rappelle que sir John Macdonald rêvait d'un royaume du Canada. Sir Georges Etienne Cartier disait qu'il ne fallait pas se contenter d'une existence provinciale quand, en s'unissant, on peut devenir une grande nation. D'Arcy McGee espérait voir le jour où il n'y aurait pas d'autre terme de patriotisme que celui de Canadien, sans le suffixe "français" ou "anglais". Joseph Howe prédisait que toute l'Amérique du Nord se dépouillerait de ses livrées coloniales pour revêtir la tenue d'une nation. Sir Charles Tupper voyait le Canada prendre place au côté des autres puissances et sur un pied d'égalité.

De tous ces témoignages, le sénateur Lambert conclut qu'après les sacrifices et les gloires du passé, le Canada entre avec le reste du monde dans une nouvelle ère de son histoire et doit avoir son drapeau pour symboliser cela aux yeux de son peuple.

Le bill portant de \$100,000 à \$300,000 l'octroi des cinq prochaines années du gouvernement fédéral à la municipalité d'Ottawa, a subi sa seconde lecture après l'intervention de plusieurs sénateurs.

## M. Thomas Vien

M. Thomas Vien, libéral de Montréal, exprima l'opinion qu'il faudrait trouver une solution permanente au problème des relations du gouvernement fédéral et de la ville-capitale. Il serait en faveur de l'établissement d'un district fédéral assez semblable à celui qui existe à Washington. Mais il ne voudrait pas qu'Ottawa perde son autonomie municipale comme ce fut le cas à Washington. A son avis la méthode qui consiste à verser des octrois annuellement n'est pas satisfaisante et devrait être remplacée par une entente établie sur des bases plus raisonnables.

## M. Charles Bishop

M. Charles Bishop, libéral d'Ottawa, vétéran de la Galerie de la Presse, nommé sénateur après 40

ans de carrière comme correspondant parlementaire, fit son premier discours sur le bill d'Ottawa. Il rappelle que le premier octroi accordé à la ville était de \$65,000. Il trouve que le nouvel octroi de \$300,000 est loin d'être trop généreux, puisque la valeur des immeubles exempts d'impôts appartenant au gouvernement fédéral dans la ville d'Ottawa n'est pas moins de \$65,000,000 et cela augmente continuellement. Il exprime l'espoir que le nouvel octroi permettra à la ville de construire un nouveau poste de police et peut-être une nouvelle cour de justice.

Le leader de l'opposition, M. John T. Haig, mentionna, parmi les raisons qu'il a d'approuver le bill, le fait qu'un grand nombre de touristes américains visiteront la capitale canadienne et qu'ils doivent voir une capitale digne du pays. Il est favorable à l'exemption d'impôts pour les immeubles du gouvernement, mais pas pour les magasins de liquors et autres commerces d'Etat qui vont se multiplier.

M. James Murdock, libéral ontarien trouve qu'il y a trop d'immeubles exempts d'impôts à Ottawa. L'évaluation totale de la ville est de \$165,711,463; mais en ajoutant aux propriétés fédérales celles de la province, les églises et les écoles, une évaluation de \$107,965,087 échappe à l'impôt. Le sénateur Vien fit observer qu'il n'est pas étonnant qu'en tant que les églises et les écoles on n'apporterait aucun soulagement au contribuable puisque c'est lui qui, en définitive, serait appelé à verser davantage pour l'entretien de ces immeubles.

M. Felix Quinn, progressiste-conservateur de la Nouvelle-Ecosse, attira l'attention sur le cas de Halifax, où des propriétés fédérales, exemptes de l'impôt municipal, occupent le centre de la ville.

Quant à la résolution recommandant la formation d'un comité chargé de rechercher le moyen d'expédier de façon plus efficace la procédure, elle ne fut acceptée qu'après un assez long débat et plusieurs interventions oratoires.

Le débat s'amorça principalement sur la suggestion que le leader de l'opposition avait faite la veille: d'avoir plus de membres du cabinet choisis parmi les membres du Sénat. M. W. D. Euler, libéral d'Ontario, trouve que cette suggestion est contraire au principe de la responsabilité ministérielle et s'oppose à ce qu'un sénateur, n'étant pas élu par le peuple, détienne un portefeuille dans le cabinet. Mais il admettrait qu'un ministre de la Couronne puisse participer aux débats du Sénat lorsqu'on y discute les affaires de son ministère. Le sénateur Euler approuverait une rémunération plus élevée pour le leader du gouvernement et celui de l'opposition à la Chambre haute.

M. John Farris, libéral de la Colombie canadienne, n'est pas en faveur du sénateur Euler. Il trouve que celui-ci confond entre gouvernement responsable et gouvernement représentatif. La base de la responsabilité ministérielle se trouve dans le fait que le cabinet doit avoir la confiance de la Chambre des communes, elle n'exige pas que tous les ministres soient membres de la Chambre basse. Autrement, même les sous-ministres devraient logiquement se faire élire députés. M. Farris appuie M. Haig.

M. Thomas Vien soutient également que la présence de sénateurs au sein du cabinet ne viole aucunement les principes démocratiques. Si un ministre-sénateur ne convient pas aux Communes, les députés peuvent sommer le gouvernement de l'exclure du cabinet ou retirer leur confiance au gouvernement. Les ministres-sénateurs devraient pouvoir venir défendre leur législation devant les Communes et les ministres-députés devant le Sénat. C'est ce qui se fait en France, explique M. Vien. Et il n'y a aucun empêchement constitutionnel à ce que cela se fasse ici.

MM. Arthur W. Roebuck, Arthur C. Hardy, J. J. Bench, W. A. Buchanan et T. A. Crerar, tous libéraux, ont aussi pris part au débat, les uns approuvant l'idée de nommer plus de sénateurs membres du cabinet, les autres suggérant que le gouvernement présente plus de bills en première instance au Sénat, certains disant que le Sénat devrait étudier plus de bills en comité plénier, d'autres mettant le Sénat en garde contre le danger d'aliéner son indépendance.

La résolution fut finalement adoptée et la séance ajournée à cet après-midi.

## Lettre de De Gaulle à M. Félix Guoin

Ottawa, 22 (S.I.F.) — Voici le texte de la lettre du général de Gaulle à M. Félix Guoin, président de l'Assemblée constituante:

"M. le Président, pour répondre à l'appel que m'a adressé le 13 novembre dernier l'Assemblée nationale constituante, j'avais entrepris de former le gouvernement. Le vote unanime de l'Assemblée sur mon nom, m'avait paru donner l'indication que le gouvernement devait être constitué sur de l'unité nationale avec la participation essentielle de la personnalité appartenant à chacun des trois principaux partis politiques; indication que je considère d'ailleurs comme répondant aux nécessités de la reconstruction et de la rénovation de la France, ainsi qu'à la gravité des circonstances extérieures.

J'estimais d'autre part indispensable, que le gouvernement responsable devant l'Assemblée tout entière, dispose vis-à-vis de tous les autres, de l'indépendance, de la cohésion et de l'autorité adéquate à ses devoirs. Certaines exigences impératives formulées par l'un des partis et concernant l'attribution à l'un de ses membres de tel ou tel département ministériel déterminé m'ont semblé incompatibles avec ces conditions d'indépendance, de cohésion et d'autorité du gouvernement.

Dans une telle situation, et étant donné l'impossibilité où je me trouve de me placer de constituer un gouvernement d'unité nationale conforme à l'indication fournie par l'Assemblée et à mes propres intentions j'ai l'honneur de remettre à la disposition de l'Assemblée nationale constituante le mandat qu'elle m'a confié.

Je dois insister auprès d'elle et en toute connaissance de cause sur l'urgence extrême que présente la formation du gouvernement de la République française. Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma haute considération.

Félix Guoin a répondu: "M. le Président, j'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous remettez à la disposi-

tion de l'Assemblée nationale constituante le mandat qu'elle vous avait confié par son vote du 13 novembre 1945, je ne manquerai pas d'en informer l'Assemblée que je vais convoquer sans retard.

Elle apprendra sans doute avec un grand sentiment de regret que la formation du gouvernement n'a pu suivre la désignation unanime dont vous aviez été l'objet. Je suis assuré ainsi que vous l'avez écrit à son doyen d'âge le 6 novembre dernier, que vous voudrez bien assurer la charge d'expédier les affaires courantes jusqu'à ce que le gouvernement ait été constitué conformément à la loi sur le fonctionnement provisoire des pouvoirs publics adoptée le 21 octobre par le peuple français.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, l'assurance de mes sentiments de haute considération, signé Félix Guoin."

## Assemblées syndicales

Le conseil central tiendra son assemblée régulière au local habituel, 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15 précises; demain soir le 23 novembre, aura lieu au local habituel, 1231 est, Demontigny, l'assemblée générale du Syndicat des gantiers sous la présidence de M. A. Robert.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du lecteur: 3301; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

## CHANGEMENTS D'HORAIRE

en vigueur dimanche, 25 novembre, 1945 Renseignements complets des agents.

Pacifique Canadien

## CHANGEMENT D'HORAIRE

Services Améliorés MONTREAL

MONTEBELLO-MASSON

HULL



En vigueur le 22 novembre, 1945

A partir de la date ci-dessus, deux services fonctionneront chaque jour entre Montréal et Hull, dans les deux sens, et trois services les samedis et dimanches. Les départs de Montréal (Terminus Central C.T.P.) se feront chaque jour à 8.20 a.m. et 6.20 p.m.; et les samedis et dimanches, à 1.20 p.m. en plus.

On transportera les passagers de Montréal à Lachute, et vice versa, par ces services.

En plus des services mentionnés ci-haut, il y a trois services chaque jour, dans les deux sens, entre Montréal, Hawkesbury et Ottawa, partant de Montréal à 8.30 a.m., 1.30 p.m. et 6.30 p.m.

Pour renseignements complets au sujet des services aux endroits intermédiaires, et prix, veuillez appeler votre Agent Local ou

PL. 7141



1188 ouest, rue Dorchester, Montréal

## "Le Passe-Temps"

OCTOBRE 1945

Sous le titre de "Musique c'est délectable", l'académicien Georges Duhamel, raconte les fêtes que lui a fait connaître la fréquentation des belles oeuvres musicales. — Jeanne Thuet nous fait visiter "Une loge d'artistes aux Variétés Lyriques", et nous y rencontrons Pierrette Lyric, Mme Marabou et d'autres artistes. — Pierre Raison offre de spirituelles "Considérations sur les révolutions d'un Normand". "D'où vient le jazz?", et Gérard Bauer apporte une réponse inattendue. — En plus, les rubriques habituelles: Pot Pourri, Exercices d'articulation de L. L. Gaudel, Echos et Nouvelles, Curiosités du vaste monde. Les livres, etc.

L'Album musical se compose ainsi: "Le Petit Paradis", oeuvre inédite, pour piano, de l'éminent compositeur russe Joseph Strimer. "Serebrianka", oeuvre pittoresque et très peu connue, signée par le grand Haendel. "Dique Dindaine", pièce de folklore harmonisée par Alfred Liberté. Et une nouvelle chanson française. "C'est une valise tendre", musique de Georges Carry.

La section Art et Beauté présente un choix de dessins de mode, envoyés spécialement de Paris pour "Le Passe-Temps"; robes, manteaux, chapeaux, coiffures, etc. Une intéressante histoire de la Sole complète la section Art et Beauté.

Au comptoir 0.20s. par la poste 0.25s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## Feuilleton du "Devoir"

# DOUBLE ASSASSINAT

dans la rue Morgue

par Edgar Poe

(Suite)

"Le corps de la mère était horriblement mutilé. Tous les os de la jambe et du bras gauche ou moins fracturés; le tibia gauche brisé en esquilles, ainsi que les côtes du même côté. Tout le corps frêseusement meurtri et décoloré. Il était impossible de dire comment de pareils coups avaient été portés. Une lourde masse de bois ou une large pince de fer, une arme grosse, pesante, et contondante auraient pu produire de pareils résultats, et encore maniées par les mains d'un homme excessivement robuste.

Avec n'importe quelle arme, aucune femme n'aurait pu frapper de tels coups. La tête de la défunte, quand le témoin la vit, était entièrement séparée du tronc, et, comme le reste, singulièrement broyée. La gorge évidemment avait été tranchée avec un instrument très affilé, très probablement un rasoir.

Alexandre Etienne, chirurgien, a été appelé en même temps que M. Dumas pour visiter les cadavres, confirme le témoignage et l'opinion de M. Dumas.

"Quoique plusieurs autres personnes aient été interrogées, on n'a

pu obtenir aucun renseignement d'une valeur quelconque. Jamais assassinat si mystérieux, si embrouillé, n'a été commis à Paris, si toutefois il y a eu assassinat.

"La police est absolument déroutee, — ça sort inusité dans les affaires de cette nature. Il est vraiment impossible de retrouver le fil de cette affaire."

L'édition du soir constatait qu'il régnait une agitation permanente dans le quartier Saint-Roch; que les lieux avaient été l'objet d'un second examen, que les témoins avaient été interrogés de nouveau, mais tout cela sans résultat. Cependant, un post-scriptum annonçait qu'Adolphe Lebon, le commis de la maison de banque, avait été arrêté et incarcéré, bien que rien dans les faits déjà connus ne parût suffisant pour l'incriminer.

Dupin semblait s'intéresser singulièrement à la marche de cette affaire, autant, du moins, que j'en pouvais juger par ses manières, car il ne faisait aucun commentaire. Ce fut seulement après que le journal eut annoncé l'emprisonnement de Lebon qu'il me demanda quelle opi-

nion j'avais relativement à ce douteux meurtre.

Je ne pus que lui confesser que j'étais comme tout Paris, et que je le considérais comme un mystère insoluble. Je ne voyais aucun moyen d'attraper la trace du meurtrier.

— Nous ne devons pas juger des moyens possibles, — dit Dupin, — par cette instruction embryonnaire. La police parisienne, si vantée pour sa pénétration, est très rusée, rien de plus. Elle procède sans méthode, elle n'a pas d'autre méthode que celle du moment. On fait ici un grand étalage de mesures, mais il arrive souvent qu'elles sont si inopportunes et si mal appropriées au but, qu'elles font penser à M. Jourdain, qui demandait sa robe de chambre — pour mieux entendre la musique.

Les résultats obtenus sont quelquefois surprenants, mais ils sont, pour la plus grande partie, simplement dus à la diligence et à l'activité. Dans le cas où ces facultés sont insuffisantes, les plans ratent. Vidocq, par exemple, était bon pour

deviner; c'était un homme de patience; mais sa pensée n'étant pas suffisamment éduquée, il faisait continuellement fausse route, par l'ardeur même de ses investigations. Il diminuait la force de sa vision en regardant l'objet de trop près.

Il pouvait peut-être voir un ou deux points avec une netteté singulière, mais par le fait même de son procédé il perdait l'aspect de l'af-faire prise dans son ensemble. Cela peut s'appeler le moyen d'être trop profond. La vérité n'est pas toujours dans un puits. En somme, quant à ce qui regarde les notions qui nous intéressent de plus près, je crois qu'elle est invariablement à la surface. Nous la cherchons dans la profondeur de la vallée; c'est du sommet des montagnes que nous la découvrons.

On trouve dans la contemplation des corps célestes des exemples et des échantillons de ce genre d'erreur. Jetez sur une étoile un rapide coup d'oeil, regardez-la obliquement, en tournant vers la partie latérale de la rétine (beaucoup plus

sensible à une lumière faible que la partie centrale), et vous verrez l'étoile distinctement; vous aurez l'appréciation la plus juste de son éclat, éclat qui s'obscurcit à proportion que vous dirigez votre vue en plein sur elle. Dans le dernier cas, il tombe sur l'oeil un plus grand nombre de rayons; mais dans le premier, il y a une réceptibilité plus complète, une susceptibilité beaucoup plus vive.

Une profondeur outrée affaiblit la pensée et la rend perplexe; il est possible de faire disparaître Vénus elle-même du firmament par une attention trop soutenue, trop concentrée, trop directe.

Quant à cet assassinat, faisons nous-mêmes un examen avant de nous former une opinion. Une enquête nous procurera de l'amusement (je trouve cette expression bizarre, appliquée au cas en question, mais je ne dis mot); et, en outre, Lebon m'a rendu un service pour lequel je ne veux pas me montrer ingrat. Nous irons sur les lieux, nous les examinerons de nos propres yeux. Je connais G... le

préfet de police, et nous obtiendrons sans peine l'autorisation nécessaire.

L'autorisation fut accordée, et nous allâmes tout droit à la rue Morgue. C'est un de ces misérables passages qui relient la rue Richelieu à la rue Saint-Roch. C'était dans l'après-midi, et il était déjà tard quand nous y arrivâmes, car ce quartier est situé à une grande distance de celui que nous habitons. Nous trouvâmes bien vite la maison, car il y avait une multitude de gens qui contemplaient de l'autre côté de la rue des vitres fermées, avec une curiosité badaude.

C'était une maison comme toutes les maisons de Paris, avec une porte cochère, et sur l'un des côtés une niche vitrée avec un carreau mobile, représentant la loge du concierge. Avant d'entrer, nous remontrâmes la rue, nous tournâmes dans une allée, et nous passâmes ainsi sur les derrières de la maison. Dupin, pendant ce temps, examinait tous les alentours, aussi bien que la maison, avec une attention minutieuse dont je ne pouvais pas deviner l'objet.

(A suivre)

22-XI-45

Ce journal est imprimé au 430 rue Notre-Dame est. Montréal, par l'Impression sociale (responsabilité limitée), éditeur-proprétaire. — Georges Feltner, directeur-gérant.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

La Vie Pratique

Mélange des couleurs de peinture

On raconte l'histoire d'une cliente exigeante qui avait ordonné à deux ouvriers de peindre une pièce selon la couleur d'un magnifique plateau, auquel cette dame attachait grand prix.

En l'absence de la dame, dit l'histoire, et malgré maints efforts, les peintres n'arrivèrent point à donner aux murs une teinte parfaitement identique à celle du plateau.

L'histoire pêche cependant sous deux rapports. D'abord, comme les murs offraient une surface beaucoup plus vaste que celle du plateau, ils auraient paru plus sombres que ce dernier même s'ils avaient été exactement de la même couleur.

Au cas où vous auriez à résoudre un problème de cette nature, voici quelques conseils pratiques:

1.—Il est préférable d'employer des couleurs à l'huile choisies avec soin pour obtenir la teinte voulue; ces couleurs se vendent ordinairement en tubes, en petits pots ou en bidons minuscules.

2.—Ajoutez la couleur petit à petit, car il en faut parfois énormément peu pour obtenir exactement ce qu'on désire. Il est très bien de réduire les couleurs à l'huile à consistance fluide en ajoutant de la térébenthine et en la mêlant bien à la couleur.

3.—Agitez constamment pour obtenir un mélange parfaitement homogène.

On peut teinter la peinture et l'émail blancs et de couleur. L'émail ou la peinture de couleur n'exigera probablement qu'une très légère modification, mais si vous partez du blanc, vous pouvez réaliser une vaste série de nuances. En voici quelques-unes:

Crème — pale, claire ou sombre; ajoutez de la terre de Sienna naturelle jusqu'à obtention de la nuance voulue.

Gris crème — ajoutez au crème un rien de noir de fumée.

CONGELEZ LA CREME GLACEE Au dehors! Pas besoin de réfrigérateur...

LONDONDERRY 505 Edifice du Cam Dominion Montréal, P. Qué.

Variez l'alimentation de votre enfant avec ces Aliments Heinz pour Bébés

22 VARIÉTÉS NOURRISSANTES SOUPES Purée de Pois et Carottes...

Demandez un exemplaire gratuit du livret intitulé "Le Régime Alimentaire de Votre Bébé"...

"Ames de carmélites coeurs de missionnaires"

Comme une force aveugle, la maladie frappe et terrasse ses victimes aussi bien chez les jeunes que chez les vieux, chez les riches comme chez les pauvres.

Et quand c'est la mère qui est retenue au lit dans ces foyers de misère, c'est, en plus de l'économie domestique bouleversée, le désordre forcé dans la maison et le manque de soins pour les enfants.

Mais nos gens des faubourgs connaissent bien maintenant les services des Petites Soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile, dont l'aide est absolument gratuite.

Peut-on imaginer jusqu'à quel point l'arrivée de la Petite Soeur peut remonter les courages dans le pauvre foyer assailli par la maladie? Parce que la tâche qu'elle s'impose est religieuse ne se limite pas aux seuls soins des malades, mais elle s'occupe ensuite des enfants, rallumera le feu, préparera les repas, mettra de l'ordre dans les chambres et de l'apaisement dans les esprits.

Ames de carmélites et coeurs de missionnaires, c'est ainsi que l'on a défini les Petites Soeurs de l'Assomption dont le but social est avant tout la régénération chrétienne et la sanctification de la famille ouvrière tout en prenant soin des malades.

La pénétration dans ces milieux populaires n'est pas toujours exempte de difficultés et de rebuffades comme de dangers et de scandales. Mais, en possession d'une solide formation religieuse comme d'une formation technique d'infirmière, la Petite Soeur de l'Assomption réussit à atteindre les esprits et les âmes en veillant sur les corps.

Aussi les annales et les statistiques de la congrégation comptent-elles par milliers les conversions, les régularisations de mariages, les baptêmes même d'adultes, les premières communions tardives, les réconciliations d'époux séparés, etc. etc.

Comme on le sait déjà, ces gardes-malades à domicile sont absolument bénévoles et le règlement de la communauté leur interdit d'accepter aucun salaire même payé par d'autres que les assistés, parents ou amis.

Il reste cependant qu'elles doivent vivre et se loger et c'est pour leur permettre de continuer leur oeuvre admirable auprès des malades pauvres qu'a été organisée la vente de charité qui aura lieu samedi, 24 novembre, à l'École du Meuble, sous la présidence de Mme Alfred Thibaudau.

Des comptoirs nombreux et attrayants offriront de grandes variétés d'articles pouvant être choisis avec profit comme cadeaux pour les Fêtes prochaines ou toutes autres occasions.

C'est donc une double charité que vous ferez en prenant part à cette kermesse, et pour les Petites Soeurs et pour les malades chez les pauvres.

22-XI-45 Germaine BERNIER

Ivoire — ajoutez un peu de terre de Sienna naturelle et un soupçon de vermillon au blanc. Tan — ajoutez une faible quantité de terre d'ombre brûlée au blanc.

Jaune pâle — ajoutez du jaune de chrome au blanc. Jaune colonial — ajoutez de l'ocre français et du jaune de chrome au blanc.

Or mat — ajoutez beaucoup de jaune de chrome et un peu de rouge vénitien au blanc. Jaune orange — ajoutez du jaune de chrome et un peu de vermillon au blanc.

Pêche — ajoutez du jaune de chrome et une trace de vermillon au blanc. Rose — ajoutez un peu de vermillon au blanc, ou ajoutez du rouge ture ou du rose de lac, mais ne pro-

cédez que très graduellement jusqu'à l'obtention de la nuance voulue. Saumon — ajoutez beaucoup de chrome orangé foncé au blanc, ainsi qu'un soupçon de bleu de Prusse si vous désirez un léger effet tirant sur le grisâtre.

Rouge briqué — ajoutez beaucoup de rouge vénitien et environ la moitié autant de rouge indien au blanc. Rouge foncé — ajoutez un peu de noir de fumée au rouge briqué.

Rouge marron — ajoutez du rouge vénitien, un peu de noir et une trace de bleu de Prusse au blanc. Brun — ajoutez du jaune de chrome et de la terre d'ombre brûlée au blanc; pour un brun plus rouge, ajoutez du rouge vénitien; pour un brun cannelle, ajoutez de la terre de Sienna naturelle et un soupçon d'ocre doré.

Vert — ajoutez au blanc un vert de chrome moyen et du jaune de chrome moyen en quantité variable, selon la nuance désirée; ajoutez du bleu de Prusse si vous désirez une teinte bleuâtre, ou de la terre de Sienna naturelle si vous préférez une teinte jaunâtre.

Bleu — pour le bleu pâle, ajoutez un peu de bleu de Prusse au blanc; mettez plus de bleu de Prusse si vous désirez des teintes plus foncées; pour le bleu de faïence, ajoutez du bleu de cobalt et un rien de noir de fumée au blanc.

Gris — ajoutez du noir de fumée au blanc; pour le gris argent, ajoutez un soupçon de terre d'ombre naturelle et, de préférence, un rien de terre de Sienna naturelle. Gris perle — ajoutez de l'oxyde de chrome (vert) et de l'oxyde de fer (rouge) au blanc; pour le gris français, ajoutez du bleu de Prusse.

Lavande pâle — ajoutez environ trois parties de bleu ultramarine et une partie de garance au blanc; pour obtenir une teinte plus grise, ajoutez un peu de jaune de chrome. Lilas — ajoutez un peu de bleu ultramarine et de rose garance au blanc. Orchidée, Glycine, Lavande — mêlez du blanc et du rose pâle.



Table with 7 columns: DIM., LUN., MAR., MER., JEU., VEN., SAM. and rows for Rôti de long d'agneau, Groupe C, 4 livres 2 coupons, Agneau froid, Restes d'agneau, non-rationné, Plat au fromage, non-rationné, Boeuf salé en conserve (poitrine), Groupe C, 2 livres 1 coupon, Côtelettes de veau braisées, Groupe B, 1 livre 5 jetons, Poisson cuit, non-rationné, Côtes, non-rationnées.

On peut dresser d'une façon très satisfaisante le menu d'une famille de quatre même sous le rationnement. Si elle désire manger un rôti au repas principal du dimanche, on lui suggère cette semaine, de se procurer une longue d'agneau de 4 livres pour 2 coupons.

Au Pensionnat St-Louis de Gonzague Mme Léopold Desrochers (Michèle Le Normand) sera le conférencier d'honneur à la réunion annuelle des anciennes élèves, samedi, 24 novembre, à 1 h. 30.

Chez les employées de bureau Dimanche, 25 novembre, à 4 h. aura lieu à la Fédération nationale, 855 est, rue Sherbrooke, l'assemblée générale de l'A.P.E.B.

Conférence-concert au Plateau Sous la présidence d'honneur de M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, une conférence-concert aura lieu à l'Auditorium du Plateau, mardi le 27 novembre, à 8 h. 30.

Le conférencier invité, M. l'abbé Robert-E. Llewellyn, a intitulé sa conférence: "Mission... démission... transmission."

M. Maurice Ouderet, violoniste, se fera entendre dans un programme de choix. Le jeune comédien Roger Garceau, récemment rentré à Montréal d'une tournée en Amérique du Sud et au Mexique, prêter son concours également.

Cette soirée est sous les auspices de l'Oeuvre de la Soupe et au bénéfice de ses protégés. Renseignements: HA. 5076.

Les femmes ont droit aux mêmes prestations que les hommes

(Comité d'Information sur le rétablissement). Alors que plus de 2,000 hommes sont licenciés chaque semaine des forces armées, on est porté à oublier le cas des femmes lorsqu'il s'agit de rétablissement, remarque le Comité d'Informations sur le Rétablissement.

Conférence-concert au Plateau

Partie de cartes chez les Ouvrières La Société des Ouvrières catholiques organise pour mercredi, le 28 novembre à 8 h. dans les salons de la Fédération Nationale, 855 est, Sherbrooke, la partie de cartes annuelle au profit de ses oeuvres.

Retraites fermées Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, les retraites auront lieu aux dates suivantes: pour jeunes filles, 29 novembre au 2 décembre, prêchée par le R. P. Albert Brassard, S.J., 7 et 9 décembre, Institutrices, prêchées par un Père Montfortain: 13 au 16 décembre, les deux filles, prêchées par le R. P. Paul Fortin, S.J.

"Ca, c'est du bon café!" LE CAFÉ "SALADA" COFFEE

de formation professionnelle. Les plus populaires sont les cours d'affaire et de spécialistes en produits de beauté. Dans bien des cas, une jeune fille qui a occupé un poste de secrétaire ou de sténographe durant son service est entièrement qualifiée pour remplir un emploi dans la vie civile, sans autre formation.

Les jeunes femmes ont appris des métiers spécialisés alors qu'elles portaient l'uniforme. Par exemple, dans le Surrey, Angleterre, l'armée dirigeait une buanderie de base où se faisait le lavage des toiles, serviettes, uniformes, etc., de tous les hôpitaux d'Angleterre. Le travail se fit avec une telle efficacité que l'officier-commandant, ancien gérant d'une buanderie et atelier de nettoyage au Canada, avant la guerre, déclara que, la guerre terminée, il emploierait avec plaisir toutes les CWACs qui travaillaient pour lui.

Une femme licenciée a droit à un établissement semi-rural, d'après la Loi agraire pour les anciens combattants. Si elle est mariée à un ancien combattant, ils peuvent réunir leurs prestations. L'un d'eux se servira des gratifications accordées par la Loi agraire, alors que l'autre utilisera ses crédits de rétablissement pour acheter un ameublement.

Les femmes licenciées suivent des cours de formation pour les professions suivantes: infirmière, garde d'enfants, institutrice. Plusieurs retournent à l'école ou à l'université pour y compléter leur formation. D'autres croient que les lignes commerciales offrent des chances d'avenir.

TOUX NOCTURNE

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Au profit de l'oeuvre des Petites Soeurs de l'Assomption

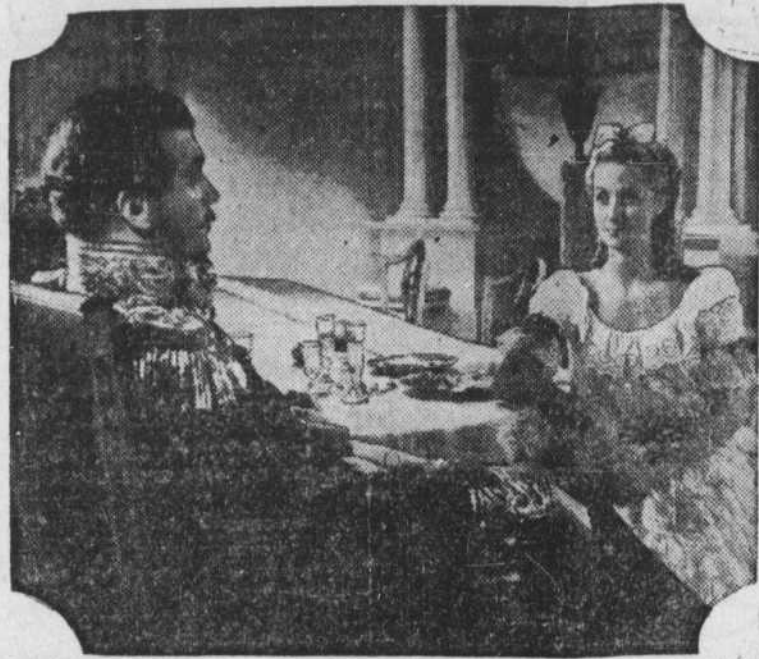
Une vente de charité est organisée pour samedi, le 24 novembre à l'École du meuble, 1097 rue Berri, de deux heures à dix heures, au profit de l'Oeuvre des Petites Soeurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile.

De nombreux comptoirs offriront une multitude d'articles attrayants. Un souper froid sera servi dans la salle des fêtes à partir de cinq heures. Les places à table doivent être réservées d'avance à CA. 7255.

Fourrures CUMMINGS VOUS OBTENEZ PLUS POUR VOTRE ARGENT Directement de la fabrique MOUTON DE PERSE

Si bon que vous en voulez une seconde tasse! LONDON HOUSE COFFEE

DANIELLE DARRIEUX AU ST-DENIS



John Loder et Danielle Darrieux dans le film "KATIA" dès samedi à l'écran du Saint-Denis.

A la scène, au concert et à l'écran

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum

Le cinéma Orpheum garde encore à l'affiche cette semaine, la version française de "The City For Conquest", film racontant l'ascension des pauvres vers la richesse dans "La ville des rêves".

Au Loew's

Vendredi, le Loew's mettra à l'affiche un film en couleurs, avec Frank Sinatra, Kathryn Grayson et Gene Kelly, intitulé "Anchors Aweigh".

Au Loew's

Frank Sinatra personnifie un jeune marin qui n'a jamais eu l'avantage d'assister à une réunion bruyante accompagnée d'une petite amie. Mais ce jour tant désiré viendra et peut-être alors se plaindra-t-il d'avoir trop admiré.

Au Palace

Le Palace garde "The Spanish Main" encore à l'affiche pour une autre semaine. Ce film en couleurs raconte les exploits d'un capitaine dans les mers du sud.

Au Princess

"A Bell For Adano" sera à l'affiche du Princess vendredi. Les principaux rôles ont été confiés à Gene Tierney, John Hodiak et William Bendix.

Au Capitol

"Christmas In Connecticut" sera encore à l'affiche du Capitol cette semaine. Cette délicate comédie est interprétée par Dennis Morgan, Barbara Stanwick et Sydney Greenstreet.

Au Capitol

"Veronique" aux Variétés Lyriques d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Le comte Florestan de Valincourt, vif et prodigieux, devra se soumettre à la décision du roi, d'un mariage avec Hélène de Solanges ou voir emprisonner à Clichy pour dettes.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Au Capitol

Veronique d'André Messager, sera présenté par les Variétés Lyriques au Monument National les 29, 30 novembre et les 1, 2, 4, 6, 8, 9 et 11 décembre prochains.

Jeudi, 22 novembre 1945

Programmes spéciaux

Radio-Collège: 4 h. 30 - De la renaissance à la résistance: Pascal (1623-1662). Sketch de Fulgence Charpentier.

alors la version française d'un succès américain et l'orchestre est dirigé par Louis Bédad.

Sommaire des postes locaux

- CFB-800 kilocycles: 6.00 Ryan l'intéressé. 6.15 Radio-Journal. 6.25 Sports.

Vendredi, 23 novembre 1945

Programmes spéciaux

4 h. 30 - Le poème symphonique: "La tragédie aventure d' Hector Berlioz". Commentaires de M. Jean Valadier.

La Symphonie inachevée, Schubert; Marche Slave, Tchaikowsky; Suite Casse-Noisettes (extraits) Tchaikowsky.

Sommaire des postes locaux

- CFB-800 kilocycles: 7.30 Nouvelles et musique. 8.00 Radio-Journal. 8.15 Élévation.

Trophée remporté par "Consolidated Paper"

Chicoutimi, 22 (D.N.C.) - Les employés du moulin de Consolidated Paper à Port-Alfred, ont gagné le trophée de sécurité offert par le conseil national de sécurité d'Amérique aux travailleurs de la pulpe et du papier.

Le programme de la Symphonie féminine

Le Concerto pour piano, de Grieg, interprété par Percy Grainger comme soliste, la populaire Septième symphonie de Beethoven et trois œuvres de compositeurs contemporains seront au programme.

Grosse commande de wagons à marchandises

La compagnie du Pacifique Canadien vient de placer une commande considérable de wagons à marchandises afin d'augmenter son matériel roulant devenu beaucoup trop insuffisant par suite de l'augmentation considérable du trafic sur ses lignes.

Premier arrivage de vins de France

Réception à bord du "Geisha" La première expédition des vins de France depuis la guerre est arrivée à Montréal par le Geisha, de la County Line.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire - c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro.

Téléphones au service du troussé: 3361 - il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

TARIF des annonces classifiées de "LE DEVOIR"

- 1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonce facturée 14c le mot.

A VENDRE

Harmontium-orque à deux claviers, pédalier et soufflerie électrique, en bon état, vendra bon marché. 510 Ste-Catherine est.

Appartement demandé

Une dame et ses deux fils cherchent un appartement meublé de 3 ou 4 pièces, chauffé. Serait aussi prêts à partager logis. Centre de la ville. Téléphoner DE. 7789.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons tout haut dix F. André Arès. 97 ouest, rue St-Jacques. Téléphone 9197.

Cuisinière demandée

Famille anglaise demande cuisinière générale expérimentée. Références requises. S'adresser le soir à 317 Kensington, Westmount. 23-11-45.

"CALLISTA"

Désire acheter, même usagée mais complète, la version française de "Callista", par Newman. Indiquer prix. Ecrire case 81, "Le Devoir".

LIVRES A VENDRE

Magnifique collection comprenant des centaines d'ouvrages de littérature, d'art et d'histoire à vendre en bloc ou au détail. Ouvrages d'Ardel, Benjamin, Benoît, Béraud, Bloy, Bourdeux, Bourget, Cahuet, Cham, Clemenceau, Coppé, Coulevain, Daudet, Doré, Duhamel, Gavarni, Gyp, Jaloux, Lenôtre, Loti, Maryan, Mauriac, Maurois, Morand, Mussolini, Pagnol, Poincaré, Romains, Romier, Tharaud, etc. Aussi 1,200 Canadienne: histoire, biographies, monographies paroissiales et généalogies. De lundi à jeudi inclusivement, entre 2 et 10 h. 780 est, boul. St-Joseph, appt. 3.

Personnalités à bord du "Queen-Elizabeth"

Parmi les personnalités de la diplomatie, de la magistrature et du monde des affaires qui ont quitté la gare centrale, hier soir, à bord du train paquebot qui les conduira à Halifax et au Queen Elizabeth, l'on remarque lord et lady Keynes, lady Burghley, femme de l'ancien gouverneur des Bermudes; sir Keith Price, financier anglais bien connu, MM. Arne Ellingsen, directeur du ministère norvégien du commerce; Paul Blanchin, directeur de la marine marchande française, le général S. S. J. B. Rana et sa suite composée de hauts fonctionnaires du gouvernement du Népal; O. L. Olesen, conseiller agricole de la légation du Danemark; Rasmus Mork, de la légation norvégienne des vivres; le lieutenant A. L. Ossorim, attaché militaire mexicain au Portugal et sa famille; Mme A. V. Pavlova, de la délégation officielle du commerce soviétique à Londres et sa fille; M. Szyzko, haut fonctionnaire polonais et Mme Szyzko; C. R. Magone, C.R., et A. T. Whitehead, C.R., qui vont plaider devant le conseil privé au sujet de la loi de tempérance du Canada, et Me Aimé Geoffroy, C.R., éminent avocat canadien-français.

Radio et télévision

RADIO et TELEVISION pour tous - Un ouvrage de vulgarisation qui s'adresse à ceux qui désirent acquérir des connaissances générales sur les sujets dont on parle si fréquemment. Ecrit par Léonard Spencer, ingénieur en chef de CKAC et Robert Jouglet. 150 pages, couverture en couleurs et 7 dessins. \$1.25, (franco \$1.35).

L'horaire des spectacles

- ST-DENIS: "Les Bateliers de la Volga" 12 h. 10, 3 h. 25, 6 h. 24, 9 h. 40. Trois Artilleurs à l'Opéra 1 h. 38, 4 h. 56, 8 h. 10.

Conférence-Concert

LE PLATEAU: L'Œuvre de la Soupe présente Maurice Ouderot violoniste, et l'abbé Robert-L. Llewellyn, conférencier. (27 nov.).

Les "Amis de l'Art"

A la salle du Gesù, les 25, 26, 27 et 28 novembre, à 8 h. 30 p.m., l'Equipe présente Lillem de Molnar. A la salle du Gesù, en matinée le 24 novembre, spécialement pour les étudiants, les Compagnons présentent Noé d'André Obey.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: Les Bateliers de la Volga avec Pierre Blanchard et Vera Korène. Trois Artilleurs à l'Opéra avec Roland Toutain et Pierre Larquey. (Du 17 au 23 nov. inc.)

ST-DENIS

Advertisement for 'LES BATELIERS DE LA VOLGA' featuring Pierre Blanchard and Vera Korène.

AGENCY

Advertisement for 'CAGNEY SHERIDAN' and 'LA VILLE DES REVES'.

LOEW'S

"A THOUSAND AND ONE NIGHTS"

PALACE

"THE SPANISH MAIN"

CAPITOL

"CHRISTMAS IN CONNECTICUT"

PRINCESS

"Junior Miss" - Aussi - "Caribbean Mystery"

IMPERIAL

"Paris Underground" - Aussi - "You Can't Do Without Love"

LE PLUS GRAND SPECTACLE SUR GLACE

Advertisement for 'ICE-CAPADES OF 1946' at the Forum.

LES COMPAGNONS PRESENTENT LE CHEF-D'ŒUVRE D'ANDRÉ OBEY

NOÉ

LE THEATRE DU GESU • 15, 16, 17, 22, 23, 24 NOVEMBRE • L.A. 1108-4655

LES COMPAGNONS PRESENTENT

"La Farce du Pendu Dépendu" d'Henri Gheon. AU MONUMENT NATIONAL le 27 novembre à 8 h. 15. Billets: MA. 5539

M. F.-A. Begley à sa retraite

M. F.-A. Begley, contrôleur au triage dans les cours du C.P.R., à Québec, vient de prendre sa retraite après 42 années de service avec cette compagnie. Il avait autrefois travaillé à Montréal et Ottawa, mais il était venu se fixer à Québec en 1916.

Elaien présents à cette réunion près d'une centaine d'employés du Pacifique Canadien qui avaient voulu ainsi rendre hommage à leur vieux camarade. On remarquait dans le groupe, M. U. Dempsey, agent général; M. Ulric Lemieux, agent régional du service des marchandises; M. L.-A. Breton, agent du service des marchandises; et M. W.-H. LaRoche, chef de gare.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

# LA GREVE A LA STE FORD peut être réglée DÈS MAINTENANT

Le principal obstacle qui empêche de mettre fin immédiatement à la grève qui se prolonge depuis déjà longtemps à la Société Ford du Canada — et qui prive des milliers d'employés de Ford et autres organisations canadiennes de retrouver leur travail et leurs salaires — est l'intransigeance avec laquelle l'union exige ce qu'il est convenu d'appeler "la sécurité d'union".

## QU'EST-CE QUE LA "SÉCURITÉ D'UNION"?

"L'atelier d'union" ("Union Shop") est une forme de "sécurité d'union". VOICI CE QUE SIGNIFIE L'EXPRESSION "ATELIER D'UNION": aucun homme ni aucune femme ne peut obtenir ou conserver un emploi dans une usine soumise aux conditions de "l'atelier d'union" A MOINS QU'IL OU QU'ELLE NE SOIT MEMBRE DE CETTE UNION OU NE CONSENTE A DEVENIR MEMBRE DE L'UNION, comme condition de son emploi.

La Sté Ford du Canada reconnaît et respecte le droit de chaque employé d'appartenir à une union s'il le désire — et le droit des représentants d'une union de représenter les employés collectivement dans les négociations. Mais cette compagnie est de l'opinion qu'AUCUN EMPLOYE NE DEVRAIT ETRE FORCE, COMME CONDITION DE SON EMPLOI, DE DEVENIR OU DE CONTINUER A ETRE MEMBRE D'UNE CERTAINE UNION OUVRIERE.

Les chefs de l'union prétendent que "l'atelier d'union" est nécessaire pour assurer le maintien de conditions démocratiques dans une usine. Nous croyons que le principe de "l'atelier d'union" est contraire aux idées que chacun se fait de la démocratie. "L'atelier d'union" n'est pas démocratique: il représente une véritable DICTATURE PAR UNE UNION OUVRIERE.

## La vérité au sujet de l'atelier d'union

1. L'"atelier d'union" n'est pas conçu de façon à protéger les droits de l'employé mais de façon à donner à une union ouvrière des droits dictatoriaux sur les employés d'une usine.
2. L'"atelier d'union" oblige les employés à faire partie de l'union et à l'appuyer... et aussi à payer les cotisations en argent sous peine de perdre leurs emplois. L'"atelier d'union" apporte peut-être la sécurité aux administrateurs de l'union — MAIS IL N'APPORTE PAS AUX EMPLOYES LA SECURITE DU TRAVAIL.
3. L'"atelier d'union" établit une véritable dictature sur tous les travailleurs d'une usine. Peu importe qu'un employé approuve ou non la politique de l'union, il est forcé de faire partie de l'union et d'en rester membre; il peut même être forcé d'appuyer cette politique sous peine d'être expulsé de l'union, ce qui voudrait dire automatiquement la perte de son emploi.
4. L'"atelier d'union" n'est pas nécessaire pour assurer ou protéger la sécurité de l'union. La Société Ford du Canada reconnaît à ses employés le droit d'appartenir à l'union de leur choix. La Société reconnaît à l'union appropriée le droit de représenter dans les négociations les employés de l'usine collectivement, qu'ils soient membres de l'union ou non.

## La grève peut être terminée MAINTENANT

Nous croyons que permettre la dictature de l'union n'est PAS la bonne façon de mettre fin à la grève des employés de Ford-Canada.

Nous croyons que la proposition faite par la Société Ford, le 11 novembre, PEUT constituer une base de négociations juste et raisonnable. Cette proposition, quoique rejetée par l'union, peut encore être acceptée. Elle prévoit que les employés de Ford retrouveront leur travail et leurs salaires, pendant que l'union et la compagnie établiront les bases d'un nouveau contrat collectif.

Elle propose que, après avoir laissé une période convenable pour les négociations, toutes les différends d'opinion qui pourront subsister soient tranchés par un arbitre choisi par le ministre fédéral du Travail parmi les juges de la Cour Suprême de l'Ontario. Elle stipule que l'union et la compagnie s'engageront ensemble à accepter et à observer les décisions de l'arbitre.

Le principe de l'arbitre est aussi vieux et aussi reconnu que les principes du "fair play britannique" et de la "justice égale pour tous". L'arbitrage relève au fond des mêmes principes démocratiques qui sont appliqués par les tribunaux du Canada dans la solution des conflits entre individus.

Si l'union l'accepte, la proposition de la compagnie peut mettre fin rapidement à cette grève qui se prolonge depuis déjà longtemps. Elle pourrait rendre leur travail et leurs salaires à des milliers d'employés de Ford et autres employés canadiens. Elle permettrait de recommencer la production — maintenant paralysée dans toute l'industrie de l'automobile d'un bout à l'autre du Canada — des voitures et des camions dont la nation a grandement besoin. L'union peut et devrait se servir de cette proposition équitable et raisonnable pour mettre fin à la grève IMMEDIATEMENT.

**FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED  
WINDSOR, ONTARIO**

# COMMERCE ET FINANCE

## BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 80,768 actions et de 284,659 actions minières à comparer à 93,967 actions et à 246,293 actions minières mardi dernier.

Haut Bas Dern	Haut Bas Dern
Algonia Steel	107 107 107
Aluminium Co. pfd.	18 18 18
Amal. Electric	20 20 20
Acadia Atlantic	23 23 23
Brascan	23 23 23
B.A. Bank Note	23 23 23
B.C. Power "A"	23 23 23
Edco Products	23 23 23
Bulcol	21 21 21
Can. Foundries pfd.	25 25 25
Can. Foundries	18 18 18
Can. Steamship	45 45 45
Can. Steamship pfd.	45 45 45
Can. Breweries	16 16 16
Can. Car pfd.	34 34 34
Can. Car pfd (nouveau)	34 34 34
Can. Celanese	12 12 12
Can. Pac. Ry.	18 18 18
Can. Smelting	7 7 7
Davis Leathers "B"	12 12 12
Dom. Seagrains	85 84 84
Dom. Bridge	40 39 39
Dom. Steel & Coal B	13 13 13
Dom. Steel & Coal	13 13 13
Dom. Textile	94 94 94
Dryden	30 30 30
Foundation Co.	30 30 30
Getineau	15 15 15
Getineau pfd.	10 10 10
Hamilton Bridge	8 8 8
Hollinger	16 16 16
Howard Smith	28 28 28
Howard Smith pfd.	11 11 11

## LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Dern	Haut Bas Dern
Ablitibi 6% pfd.	14 14 14
Belmont-Cort pfd.	13 13 13
Brand-Henderson	25 25 25
B.C. Pulp & Paper	58 58 58
Brown Company	79 79 79
C.N. Power pfd.	10 10 10
Can. Gen. Inv.	15 15 15
Canadian Vickers	11 11 11
C. Vickers pfd.	94 93 93
Cassidy	12 12 12
Can. Food Prods.	12 12 12
Castell Food	16 16 16
Can. Alcohol	6 6 6
Consolidated Paper	42 42 42
Dom. Oilcloth	42 42 42
Dom. Steel Corp.	12 12 12
Dom. Woolens	16 16 16
Domnacona	16 16 16
Fraser	48 47 47
Int. Pulp. pfd.	14 14 14
Int. Pulp. pfd.	30 30 30
Lowrey's	13 13 13
MacLaren P. & F.	22 21 21
Maple Leaf Mill. r/c	30 30 30
Maple-Harris pfd.	30 30 30
Mechters	8 8 8
M. & O. Paper	16 16 16

## BOURSE DE TORONTO

Haut Bas Dern	Haut Bas Dern
2700 Aldermaid	11 10 10
1200 Algou	11 11 11
1600 Anit	66 65 65
4000 Area	21 18 20
36500 Arlon	30 31 31
12800 Analay	31 30 31
2600 Armistice	95 92 92
6200 Armfield	37 35 35
19500 Astoria	21 21 21
1900 Atlas Yel.	50 50 50
22100 Aubelle	70 66 66
1600 Aumac	460 445 460
6180 Athana	38 37 37
177575 Bagnall	63 65 65
103500 Bear	182 165 173
1300 Beattie	135 132 135
4800 Beavort	85 80 85
9117 Bidgood	40 39 39
11300 Boblo	22 20 21
6600 Bonetal	41 41 41
1200 Bonnet	35 35 35
800 Boycon	40 40 40
175 Braeorne	19 18 19
1830 Brazilian	25 24 24
9400 Brit. Dom.	58 58 58
3000 Broulan	66 65 65
2300 Buffalo Add.	160 145 145
1850 Buffalo Ank.	62 57 62
1000 Buff. Can.	45 42 43
12500 Cent. Porc.	32 32 32
67500 Centremagne	65 58 58
500 Chem. Res.	13 13 13
1400 Chesterville	189 182 183
4100 Chrom.	125 125 125
13800 City Mag.	22 22 22
1000 Co. Will.	490 480 480
8300 Coin Lake	90 78 78
4875 Conlarum	35 35 35
800 Cons. Sheet.	75 75 75
3950 Conwest	127 118 125
2500 Cournot	64 62 64
300 Cromor.	154 139 140
2700 Crowhore	92 91 91
533 Davies A.	29 29 29
8400 Daway	54 52 52
18900 Donald	103 144 144
11500 Dupagne	155 150 150
5000 East Am.	70 70 70
2600 East Mal.	20 20 20
5920 East Sullivan	445 430 430
25200 Eider	157 150 153
38900 Edon	102 102 102
3475 Falconbridge	625 610 630
12500 Fed. Kirk	14 13 14
15100 Frazer Oils	58 58 58
12625 Frosh.	580 510 580
15400 Giant Yel.	1050 925 1000
12900 Gillies	18 18 18
4500 Glenora	18 18 18
13000 Gos's Lake	58 58 58
24200 Gold Creek	98 99 95
11900 Gold Eagle	32 32 32
2000 Gold Hawk	90 90 90
18300 Gold Arrow	76 72 73
6500 Golden Gate	35 35 35
2900 Gold Min.	165 161 165
6000 Goodfish	7 7 7
6200 Goldora	40 39 40
6000 Gr. Bond	15 15 15
1000 Grandora	18 18 18
5000 Gunnar	43 42 42
5100 Halcor	10 10 10
14000 Hallwell	9 9 9
4500 Hallnor	525 505 505
5800 Hard Rock	96 96 96
149100 Harker	22 22 22
12113 Harricana	40 36 38
1200 Hassga	74 72 74
2000 Health	100 100 100
2000 Hedley	145 145 145
10700 Hewa	60 57 57
780 Holders	16 16 16
4800 Hossa	65 65 65
1700 Howey	43 43 43

## Les obligations

Offre Dem	Offre Dem
Dom. du Canada 3% 1951	105 106
Dom. du Canada 3% 1952	103 104
Dom. du Canada 3% 1954	104 105
Dom. du Canada 3% 1956	103 104
Dom. du Canada 3% 1958	102 103
Dom. du Canada 3% 1960	101 102
Dom. du Canada 3% 1962	100 101
Prov. de Québec 3% 1950	99 101
Prov. de Québec 3% 1949	99 101
Prov. de Québec 3% 1953	102 103
Prov. de Québec 3% 1955	104 106
Prov. de Québec 3% 1958	108 109
Prov. de Québec 3% 1960	109 110
Cité de Montréal 4% 1947	109 110
Cité de Montréal 4% 1949	110 111
Cité de Montréal 4% 1950	111 112
Cité des Trs-Rivières 4% 1955	102 105
Getineau Power A 3% 1960	111 112
Inter. Hydro 6% 1944	101 103
Montreal Tramways 5% 1951	101 103
Montreal Tramways 5% 1955	101 103
St-Augustin Water 4% 1961	103 104
St-Augustin Water 4% 1962	103 104
St-Augustin Water 4% 1963	103 104
St-Augustin Water 4% 1964	103 104
St-Augustin Water 4% 1965	103 104

## Cours des huiles

Offre Dem	Offre Dem
Admiral	18 22
Albert Pacific	18 22
Anglo Canadian	17 20

## Choses et autres

La Bourse de New-York est fermée aujourd'hui à l'occasion du Jour d'Action de Grâces.

Sur 1005 titres échangés hier sur ce marché, 195 ont marqué des gains, 645 des reculs et 165 sont demeurés inchangés. La moyenne de 60 titres compilés par la Presse Associée, accusait hier une baisse de 1.1 à 74.7, 1,910,000 actions furent échangées à comparer à 2,180,000 précédemment.

Les réalisations se sont faites assez nombreuses vers l'heure du midi, à Toronto, et la tendance était légèrement à la baisse. Le virement de la première heure a compté 556,000 actions, soit une diminution de 239,000 actions avec hier. A la place locale en deuxième heure, le ton était irrégulier et quelconque peu à la baisse dans la majeure partie des groupes. Les aciéries et les boissons manquaient de vigueur ainsi que les papeteries tandis que les pétroles accusaient peu d'activité et que les mines d'or affichaient un ton faible.

Le registraire pour la St. Lawrence Corporation Ltd vient d'aviser la Bourse de Montréal qu'il y avait sur le marché, au 20 novembre 1945, le nombre suivant d'actions: actions ordinaires 580,114; actions privilégiées de la classe A, 263,605.

Les agents de transfert pour Amalgamated Electric Corp. Ltd ont fait noter à la Bourse de Montréal qu'à partir du 20 novembre le nombre total des actions du titre commun de cette compagnie est de 83,779.

Le titre suivant a été admis hier à la cote de la section officielle du Curb de Montréal: Pitt Gold Mining Co. Ltd, 5,000,000 d'actions de \$1 au pair. L'abréviation du ticker est PIT.

La Bourse de Montréal a été avisée par les agents de transfert de Price Brothers & Co. Limited que les actions du titre commun de cette compagnie sont au nombre de 546,24 sur le marché.

Suivant les informations communiquées aujourd'hui à la Bourse et au Curb de Montréal par Placer Development Limited, Pato Consolidated Gold Dredging Limited, pendant le trimestre terminé le 1er novembre 1945, dragué 2,863,000 verges, qui ont donné 18,331 onces d'or fin, et a récupéré 1,966 onces d'or fin grece à ses installations hydrauliques. La valeur totale de la production a été de \$710,395 (dollars américains).

Pendant la même période, Asnau Gold Dredging Limited a traité 1,574,000 verges qui ont produit 6,341 onces d'or fin valant \$221,935 (dollars américains).

Massey-Harris Company Ltd. qui possède des succursales à Londres et à Manchester, Angleterre, ouvrira sous peu une manufacture à Manchester.

La ville de Huntingdon a vendu (lundi soir) une émission de \$56,000 en obligations à 3% en séries de 1 à 25 ans, à Savard & Hodgson, à 90,535. Les autres soumissionnaires étaient René-T. Leclerc, 97.47; Dominion Securities, 99.21; Wood, Gundy, 98.51; Côté & Cie, 98.16; Bell Goulock, 98.07.

## Bourse de Toronto

Toronto, 22 (P.C.) — Le groupe des mines d'or (P.A.C.) — Le groupe des mines d'or (P.A.C.) est en vedette ce matin, à Toronto, tandis que les autres groupes affichaient un ton ferme.

East Sullivan a haussé de 25 cts à 4.65. Madsen a avancé de 15 cts et des gains moindres sont apparus pour Upper Canada, Duquesne, Quebec Gold, Atlas, Vicour et Centremagne. Giant a reculé de dix cts et Bagamac de trois cts.

Walte-Amulet, dans les métaux usuels s'est raffermi, mais Mining Corporation n'était pas soutenu. Les pétroles l'ouest étaient fermes et Vermilata a avancé de 1 cent à 16. Dans la section des industriels, B. C. Packers et Dominion Malting se sont améliorés, tandis que British American Oil, Alcohol A, Ford A et Weston accusaient des pertes.

## Rapport sur les animaux vivants

Il y avait en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine: 2507 bêtes à cornes, 4422 moutons et agneaux, 3002 porcs et 2835 vaches. En plus, 181 bêtes à cornes, 766 moutons, 490 porcs et 168 vaches furent consignés aux maisons de saillie et 46 bêtes à cornes furent manées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.



M. A.-A. Magee, C.B.E., C.R., qui a été réélu président de la Barclays Bank (Canada). M. H. A. Stevenson a été réélu vice-président et directeur-gérant.



M. A.-L.-W. MacCallum, qui vient d'être élu vice-président de War-time Shipping Ltd.

## Fruits et légumes

ARRIVAGES. — Pommes 36, bananes 31, raisins 16, citrons 3, oranges 21, poires 2, tomates 3, fruits agrumes mélangés 1, betteraves 1, céleri 13, laitue 8, oignons 5, pommes de terre 298, navets 3, légumes mélangés 2, autres légumes 8. Total: 451.

POMMES. — N.-E. Russet, Spy, baril no 1, 8.50; Dom., 7.50; Wagner, Baldwin, no 1, 7.25; Dom., 6.50; N.-B. McIntosh no 1, 8.50; Dom., 7.50; Baldwin, Baxter, Wolf River, Peewaukee, no 1, 7.25; Dom., 6.50; C.-B. McIntosh, caisse, très belles, 3.64; belles, 3.34; C. 2.94-3.04; qualité inférieure 2.43; Jonathan, Spy Wagner, Delicious, Ontario, Comb., belles 3.55; C. 2.94-3.04; Snow, Fey 3.34.

BANANES. — Cal., Jamaïque, 100 livres, 10.00-10.50.

ATOCAS. — Iles de la Madeline, livre, 30-33; N.-B., livre, 35; N.-B. N.-E., pie, cello, 38-40; cello, paquet d'une livre, 40; caisse 25 livres, 7.50-8.00; Mass., 7.75-8.00.

RAISINS. — Cal., Emperor, lug, 3.75-3.90; sans peps, 3.75; Alicante, 2.75-3.00.

PAMPLEMOUSSES. — Floride, caisse 4.00-4.50; Tex., 3.50-4.00; Pink, 5.50.

CITRONS. — Cal., caisse 7.50-8.50.

ORANGES. — Cal., Valencia, caisse 4.00-7.45; Floride, caisse 5.00-5.50.

POIRES. — C.B.E., D'Anjou, caisse, très belles, 4.35; Oregon, Bosc, 6.00-6.50; Bartlett, 6.00-6.75; Wash., Winter Nellis, 4.75-5.50; Cal., Du Comice, 6.00-6.50; Hardy, 4.50.

ANANAS. — Cuba, cagot, 7.50-8.50; 1-2 cagots, 3.00.

TOMATES. — Qué., de serre, livre no 1, 25; no 2, 15; Ont. no 1, 25-30; des champs, panier 11 ptes no 1, 2.00-2.50; Dom. 1.50-1.75; Cal., lug, 6.50-8.00; Bahama, lug, 7.00-8.00.

TANGERINES. — Floride, 1-2 caisse 3.75.

## Montreal Refrigerating & Storage Ltd

Cette compagnie effectue le rachat de ses actions de 1ère priorité 5%

Montreal Refrigerating and Storage Ltd vient d'aviser le Curb de Montréal que c'est son intention d'employer une somme d'environ \$200,000 aux fins de racheter les actions de 1ère priorité, 5 p.c. cumulatif, d'une valeur au pair de \$30 l'action, au moyen d'offres provenant des détenteurs enregistrés de ces valeurs. L'acquisition de ces valeurs sera sujette aux termes et conditions suivantes:

1. Toutes les offres devront être faites par écrit sur une formule fournie par la compagnie et elles seront acceptées de ceux seulement qui seront inscrits comme détenteurs d'actions de 1ère priorité à la fermeture des affaires le 19 décembre 1945;

2. Les offres devront mentionner le prix, en fonds canadiens, que leur détenteur demande pour les actions en mains et mention devra aussi être faite du nombre d'actions ainsi offertes;

3. On devra faire parvenir ses offres au Montreal Trust Co., 511 Place d'Armes, Montréal, Canada, ou à 6 Lothbury, Londres, E.C. 2, Angleterre, au plus tard, à 5 heures p.m., le 18 décembre 1945.

La compagnie rachètera, pour des fins de remboursement, tout nombre d'actions de 1ère priorité, aux prix les plus bas demandés dans les offres, jusqu'à épuisement, aussi complet que possible, de la somme de \$200,000.

## Dividendes déclarés

Canada Wire & Cable Co. \$1.62 par action privilégiée, \$1 par action A et 25 cents par action B, tous payables le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Power Corp. of Canada, 25 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Consolidated Bakeries of Canada, 20 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 5 décembre.

Broulan Porcupine Mines, 2 cts par action, payable le 28 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Jamaica Public Service Ltd, 17 cents par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Jamaica Public Service Co. Ltd, \$1.75 par action privilégiée, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Agnew Surpass Shoe Stores, \$1.75 par action privilégiée, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Les Produits alimentaires Catelli, 30 cents par action ordinaire et 37 cents par action privilégiée, tous deux payables le 30 novembre aux actionnaires inscrits le 22 novembre.

Toronto General Trusts Corp., \$1.25 plus \$1 par action, tous deux payables le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 7 décembre.

Walter M. Lowney Co., 12 1/2 cents par action, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Niagara Wire Weaving Co., 25 cts par action, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 6 décembre.

Powell River Co., 30 cents par action, payable le 15 décembre.

## La Bourse de Montréal

Les cours affichaient de l'irrégularité ce matin à l'ouverture des cours en place locale et le volume des échanges se maintenait à un bon niveau.

Massey a enregistré de nouveaux gains et avant-midi et a atteint un nouveau sommet, ainsi qu'Ogilvie et Howard Smith. Tar, Hamilton Bridge, Sugar, Chemicals, Brazilian et S. C. Power se sont raffermis mais Asbestos, Foundation, Canadian Breweries, Molson, Dominion Textile, St. Lawrence Corporation, Price, International Paper et Nickel ont accusé des pertes. Dans le compartiment des mines d'or à bon marché, East Sullivan, Centremagne, Macdonald et Nib ont progressé.

## A la Commission des prix et du Commerce

Amalgamation des divisions des commerces de distribution

Ottawa, le 22 novembre. — M. J. H. Thomson, administrateur des commerces de distribution à la Commission des prix et du commerce, annonce aujourd'hui l'amalgamation des divisions de gros, de détail et de laingage, à l'administration des commerces de distribution. M. L.-E. Nadeau, qui jusqu'ici remplissait les fonctions de sous-administrateur adjoint à l'administration des commerces de détail, devient sous-administrateur.

Cette amalgamation a suivi les résignations de MM. A.-J. Dugal et de Walter Stanford. M. Dugal, vice-président de la maison Dupuis Frères Ltée, vient de terminer quatre années de travail comme sous-administrateur du commerce de détail au bureau de Montréal. Les services de M. Dugal n'étaient aucunement rémunérés. M. Stanford remplissait les fonctions de sous-administrateur des commerces de distribution de gros dans la métropole.

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, a rendu hommage au travail accompli au sein de la Commission par MM. Dugal et Stanford. "MM. Dugal et Stanford, a-t-il déclaré, ont inspiré efficacement leur personnel au cours des années difficiles de guerre et ont aidé considérablement à faire des prix de plafonds une arme efficace dans la lutte à l'inflation. L'amalgamation des divisions de gros et de détail, au sein de l'administration, est bien conforme à notre ligne de conduite d'agir ainsi là où la chose est possible. MM. Thomson, Nadeau et moi-même sommes plus que satisfaits que M. H.-S.-T. Piper conserve la direction de la division des laingages. M. Piper jouit d'une large expérience, qui est d'une valeur considérable pour la Commission".

Provinciale de Québec, Vente à l'enchère: AVIS PUBLIC est par le présent donné que VENDRE LE TREIZIÈME jour de Novembre Mil neuf cent quarante-cinq, à Dix heures de l'avant-midi, dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, coin St-Joseph et Dix-huitième Avenue, Lachine, à sous-vente à l'enchère publique, aux conditions mentionnées au cahier des charges déposé à son bureau, l'immeuble suivant:

Ville de Lachine: Cet emplacement situé dans la Cité de Lachine, dans le Comté de Jacques-Cartier, avant front sur la 18ème Avenue et 219 et 221 de ladite 18ème Avenue, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Un dépôt sera requis de chaque enchérisseur, conformément au cahier des charges.

DEBOUTÉ POUR NOTRE CUIVRE: New-York, 21 (B.U.P.) — L'insuffisance de la production domestique de cuivre résultant de la rareté de la main-d'oeuvre obligera peut-être le gouvernement américain à recommencer d'acheter du

DEBOUTÉ POUR NOTRE CUIVRE: New-York, 21 (B.U.P.) — L'insuffisance de la production domestique de cuivre résultant de la rareté de la main-d'oeuvre obligera peut-être le gouvernement américain à recommencer d'acheter du

DEBOUTÉ POUR NOTRE CUIVRE: New-York, 21 (B.U.P.) — L'insuffisance de la production domestique de cuivre résultant de la rareté de la main-d'oeuvre obligera peut-être le gouvernement américain à recommencer d'acheter du

DEBOUTÉ POUR NOTRE CUIVRE: New-York, 21 (B.U.P.) — L'insuffisance de la production domestique de cuivre résultant de la rareté de la main-d'oeuvre obligera peut-être le gouvernement américain à recommencer d'acheter du

DEBOUTÉ POUR NOTRE CUIVRE: New-York, 21 (B.U.P.) — L'insuffisance de la production domestique de cuivre résultant de la rareté de la main-d'oeuvre obligera peut-être le gouvernement américain à recommencer d'acheter du

DEBOUTÉ POUR NOTRE CUIVRE: New-York, 21 (B.U.P.) — L'insuffis

# LA VIE SPORTIVE

## Paul Bibeault a eu raison du Canadien

Boston, 22. — Les Bruins de Boston ont remporté leur 1ère victoire par blanchissage cette saison quand ils ont défait les Canadiens de Montréal par 3 à 0 devant plus de 13,000 personnes, ici hier soir.

Forby Dumart, qui compta deux buts des siens et Paul Bibeault, furent les deux grandes vedettes des Bruins, dans ce qui fut une joute souvent enlevante.

Les Canadiens bien que défaits ont attaqué sans relâche du début à la fin de la joute et ils ont facilement dominé le jeu avec 25 lancers contre 17 pour les joueurs d'Art Ross. Dumart compta un premier but après 14 minutes dans la 1ère période puis il prit Durnan en défaut une seconde fois quand il le jodia avec un lancer fait à 50 pieds, au début de la 3e période. Trois minutes avant la fin, alors que les Canadiens attaquaient à fond de train, Herbie Cain compta avec l'aide de Cowley et Henderson pour une victoire finale de 3 à 0 pour le Boston.

Dumart et Bibeault furent certes les étoiles de la joute. Dumart, revenu au jeu après plus de deux ans dans les forces armées a compté un 6e but en quatre parties et il fut toujours dangereux. Bibeault, lui, fut bien protégé il est vrai mais il sut néanmoins faire 25 arrêts dont plusieurs furent absolument difficiles à faire.

Les Bruins eurent un léger avantage durant les deux premières minutes. Terry Reardon fut malchanceux quand il arriva seul devant Bill Durnan. Il lança à côté des filets. Cowley et Lach furent punis ma siriens ne se produisit et il en fut de même un peu plus tard quand Guidolin et Chamberlain furent envoyés au banc.

Cowley fut puni une seconde fois et les Canadiens eurent un joueur de plus à attaquer à fond de train. Le trio Blake-Lach-Richard fut à toute épreuve. Les Canadiens avaient obtenu six lancers contre deux au milieu de la période. Durnan fut brillant devant Gallinger tandis que Bibeault fit un arrêt prodigieux d'un dur coup de Richard.

Les Bruins eurent l'avantage après 13 minutes grâce à Porky Dumrat et Jack McGill. Dumart enleva le caoutchouc à Filion et passa parfaitement à McGill qui lança avec force sur Durnan. Bill bloqua mais Dumart s'empara du retour et compta pour donner une avance de 1 à 0 aux siens. Chamberlain fut puni une seconde fois vers la fin mais les Canadiens se tirèrent facilement d'affaires.

Les Canadiens eurent l'avantage au début du second engagement mais ne purent rien contre le brillant Bibeault. Hiller, entre autres, eut une chance magnifique mais Paul Bloqua adroitement. Henderson fut puni un peu plus tard mais les Canadiens ne purent obtenir qu'un seul lancer durant son absence. Blake émit celui qui dirigea la rondelle vers Bibeault. Puis Filion fut puni quand il fit trébucher Herbie Cain.

Les Bruins envahirent le territoire des Habitants mais ils manquèrent totalement de précision dans leurs passes et dans leurs lancers et rien ne se produisit. Les deux clubs bataillèrent ensuite jusqu'à la fin de la période, à l'avantage égal à peu près, sans autre résultat, les Bruins menant toujours par 1 à 0 grâce au but de Porky Dumart.

ENCORE DUMART

Les Bruins portèrent leur avance à 2 à 0 dès le début de la troisième période quand Porky Dumart, encore une fois, déjoua Durnan, cette fois avec un lancer fait à plus de 50 pieds, mais à angle difficile. Dumart accepta une passe de Pat Egan, au centre de la glace et laissa partir un boulet que Durnan ne vit même pas, à ce qu'il a semblé.

Une minute plus tard Chamberlain fut puni une 3e fois dans la joute pour s'être chamaillé avec Murray Henderson. Henderson fut celui qui commença la chicane et qui la termina et il s'en tira avec deux punitions mineures. Bibeault dut faire trois arrêts tandis que Durnan émerveilla en bloquant un coup parfait de Cain.

Les Canadiens firent l'impossible pour se rallier quand Chamberlain revint, mais les Bruins, tous sans exception, furent solides sur la défensive.

BOSTON. — Buts: Bibeault; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; avants: T. Reardon et Cain. Subs.: Schmidt, Dumart, McGill, Clapper, Church, Henderson, Gallinger, Guidolin, Hill.

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: K. Reardon et Harmon; centre: Reay; avants: Peters et Chamberlain. Subs.: Lach, Blake, Richard, Lamoureux, Bouchard, O'Connor, Benoit, Filion, Hiller.

Arbitre: Bill Chadwick. Officiels: Billy Cleary et Ag Smith.

Première période

1-Boston, Dumart (McGill) . . . . . 13.27

Punitions: Cowley 2, Chamberlain 2, Lach, Guidolin.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Henderson, Filion.

Troisième période

2-Boston, Dumart (Cain) . . . . . 2.33

3-Boston, Cain (Cowley, Henderson) . . 17.57

Punitions: Chamberlain, Henderson 2.

Primo Carnera hors de combat

A Milan, l'ancien champion mondial des poids lourds, il y a près d'une décennie, Primo Carnera, a été mis hors de combat dans la 5e ronde par Luigi Musina, qui se proclame champion poids lourd de l'Europe. Carnera, qui pesait 260 livres, fut complètement déclassé par son adversaire de 187 livres.

## Les Sénateurs triomphent du club québécois

Ottawa, 21 (C. P.). — Les Sénateurs d'Ottawa ont défait les As de Québec par 5 à 1 ici ce soir devant plus de 6,000 personnes pour rejoindre les Braves de Valleyfield et les Cataractes de Shawinigan-les-Chutes en deuxième place dans le circuit George Slater, la ligue Senior du Québec.

Bobby Copp, ex-joueur de défense des Leafs de Toronto, de la ligue Nationale, a retrouvé son oeil et a compté 2 buts au début de la seconde période. Copp est revenu au hockey cette saison après avoir servi comme dentiste dans l'armée canadienne durant la guerre.

OTTAWA. — Buts Fraser; défenses: Heindl et Barnes; centre: Tudin; avants: Stowinski et Check. Subs.: Mathers, Copp, Brown, Greene, Smith, Blade, McFadden, Inylis, McManus.

QUEBEC: Bouvrette; Taggart et Renaud; Tremblay; Emberg et O'Neil; Van Daele, Imlach, Neilson, Weiler, Carragher, Tondreau, Heximer et Gruhn.

Arbitres: Seed et Shoultice.

Première période

Aucun point.

Pun.: O'Neil, Heximer, Blade.

Deuxième période

1. Ottawa, Copp (Check) . . . . . 10.42

2. Ottawa, Copp (Tudin) . . . . . 13.41

3. Ottawa, Stowinski . . . . . 17.38 (McFadden)

Pun.: Heindl et Turk.

Troisième période

4. Ottawa, McFadden . . . . . 2.39 (Copp et Brown)

5. Québec, Imlach (Taggart) . 5.45

6. Ottawa, Irvine . . . . . 10.46 (Heindl et Greene)

Pun.: Renaud, Mathers, Carragher, Heindl et O'Neil.

## Match d'équipes au Saint-Jacques

C'est un match par équipes qui sera la principale attraction, ce soir, au marché St-Jacques, quand il y aura séance de lutte, comme à tous les jeudis d'ailleurs, à cet endroit. Quatre lutteurs de forte réputation, les deux frères Lortie, Paul et Bob, et les habiles George Cagney et Larry Raymond seront alors les deux duos en présence et l'on assistera donc à un fameux combat. Comme on l'aura constaté, ces quatre lutteurs ou du moins trois d'entre eux, Paul Lortie, Raymond et Cagney, ont détenu tour à tour le championnat mondial des poids lourds, et c'est dire qu'ils possèdent tous une vaste expérience et une belle force.

Les deux Lortie sont du type "vilain", tandis que Raymond et Cagney se tiennent plutôt à leur science pour l'emporter. Il devra donc être intéressant de constater si la rudesse l'emportera sur la science et l'expérience, dans le match par équipes très prometteur, au marché St-Jacques, ce soir.

Trois autres bons combats également sont à l'affiche ce soir, à la salle du marché de l'est. Dans la semi-finale, on devrait assister à un autre combat enlevé entre Mike De Metz et Joe De Valteau, deux lutteurs réputés et qui semblent se valoir.

Le match spécial opposera le nouveau venu Bull Sampson, on le dit très rude, à Al Tucker. L'excellent lutteur hébreu qui saura bien se défendre. Enfin, dans la préliminaire, on reverra avec plaisir ce gentilhomme de l'arène que tous aiment voir à l'oeuvre. Eddy Ben Jackson, qui rencontrera alors Mike Kovacs.

Le hockey professionnel et amateur

HIER

Ligue Nationale

Boston 3, Canadien 0.

Ligue Américaine

Pittsburgh 4, Buffalo 1

Providence 7, New-Haven 4

Ligue Senior

Ottawa 5, Québec 1.

CE SOIR

Ligue Nationale

Rangers à Chicago.

Ligue Américaine

Cleveland à Hershey

Indianapolis à New-Haven.

Ligue Senior

Shawinigan à Valleyfield.

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale

J. G. P. N. P. C. P.

Canadien . . . . . 10 7 3 0 41 27 14

Détroit . . . . . 9 7 2 0 35 19 14

Chicago . . . . . 9 5 4 0 38 37 10

Boston . . . . . 8 4 3 1 28 27 9

Toronto . . . . . 11 2 8 1 28 43 5

Rangers . . . . . 9 2 7 0 17 34 4

Ligue Américaine (Division Est)

J. G. P. N. P. C. P.

Hershey . . . . . 14 9 3 3 40 42 19

Buffalo . . . . . 15 9 5 1 72 52 19

Providence . 16 6 8 2 58 64 14

New-Haven 16 2 11 3 41 70 7

(Division Ouest)

J. G. P. N. P. C. P.

Indianapolis 15 9 3 3 79 49 21

Pittsburgh . 15 7 6 2 63 52 16

Cleveland . 13 4 5 4 45 56 12

St-Louis . . 14 4 8 2 37 60 10

Pittsburgh est vainqueur

Pittsburgh, 22. — Les Hornets de Pittsburgh ont défait les Bisons de Buffalo par 4 à 1, hier soir, dans les séries de la Ligue Américaine de hockey. Doug Baldwin, O'Flaherty, Klukay et Bobby Walton ont été les compteurs des vainqueurs, tandis que Pete Horeck a réussi le seul but des perdants.

Première période

1 Buffalo: Horeck . . . . . 6.37

2 Pittsburgh: Baldwin . . . . 13.36

Pun.: Cooper, Baaby, Cooper.

Deuxième période

Aucun point.

Pun.: Metz, W. Wilson, Cooper.

Troisième période

3 Pittsburgh: O'Flaherty . . . 11.38

4 Pittsburgh: Klukay . . . . . 16.13

5 Pittsburgh: Walton . . . . . 17.10

Pun.: Lynn, Horeck.

## Les Cataractes visiteront le Valleyfield

Les Braves de Valleyfield et les Cataractes de Shawinigan, qui sont certes les plus grands rivaux qui soient, actuellement, dans la ligue Senior, se disputeront la deuxième place ce soir quand ils se feront face à Valleyfield dans une joute attendue avec grande impatience par les partisans des deux équipes.

Le fait que les deux clubs en lice sont actuellement égaux, en deuxième place, n'atténue certes pas la grande rivalité qui existe entre ces deux clubs, rivalité qui date de plusieurs années déjà et qui fut à son comble l'an dernier quand ces deux clubs réputés se disputèrent la finale dans les éliminatoires de fin de saison dans la ligue Interprovinciale. On sait que les Braves l'emportèrent assez facilement pour ensuite faire face aux As de Québec dans la grande finale pour le championnat senior de la province, championnat qui fut remporté par les As de Don Penniston.

Ce soir, à Valleyfield, on pourra voir deux forts clubs à l'oeuvre. En effet, les Braves et les Cataractes alignent tous deux de fameux hockeyistes et nul doute que l'Aréna de Valleyfield sera encore rempli à pleine capacité pour voir tous ces excellents joueurs à l'oeuvre.

Les Braves, qui viennent d'infliger deux défaites consécutives aux Volants de Hull pour réussir ainsi à rejoindre les Cataractes en seconde place — même s'ils ont joué deux parties de moins que les joueurs de Shawinigan — sont pilotés par le rusé Lucien Leduc qui peut compter sur les joueurs Lascelles, Orlando, Marchant, Robidas, Campeau, Plamondon, Magueau, Joannette, Vinet, Bover, Paulsen, Cadieux, Peir et Leduc, tandis que les Cataractes sont également puissants avec le jeune Colnoir, Théberge, Bergeron, Bennett, Moushous, Gior, Marcotte, "Sinatra" Gravel, Jimmy Planché, Henry Hayes et uers. Ce sont donc les joueurs qu'on verra aux prises à Valleyfield ce soir dans ce qui sera certes une des plus intéressantes joutes de la saison dans la petite ville si sportive de Leduc, Valleyfield.

La Ligue Mont-Royal Junior fera l'ouverture de sa saison demain soir à l'Aréna de Lachine, alors que quatre clubs seront à l'oeuvre. Le président de ce circuit, Alcide Gagnon, a dit que tout était prêt pour l'ouverture.

Dans la première joute, les champions de l'an dernier, les Wings Wheelers qui sont de nouveau gérés par le populaire Mickey Hennessey, feront face à Lachine. Cette joute promet d'être très intéressante car ces deux clubs alignent de bons joueurs.

Dans l'autre partie, le Pointe St-Charles rencontrera le St-Paul. Ces deux clubs en sont à leur première saison dans la ligue Mont-Royal Junior. La première joute commencera à 8 h.

L'inauguration se fera demain

La ligue Montréal Junior qui a joué ses parties au Forum l'an dernier opérera de nouveau cette saison mais il a été annoncé que les clubs évolueront sur la glace de l'Aréna Saint-Laurent. Ceci a été décidé lors d'une assemblée tenue à l'hôtel Mont-Royal.

Frank Munn, a été élu président de ce circuit tandis que J. A. Shink a été nommé vice-président. Wally Featherston sera le secrétaire-trésorier tandis que Tommy Rochon a été appointé comme gérant d'affaires.

Cinq clubs ont fait leur demande pour faire partie de la ligue Montréal. Il s'agit du Canada Air and Aces, Ayrer, McKerson et Harrison, Continental Can et le Marconi.

Cette ligue présentera un programme double, tous les vendredis soirs.

Beau ralliement du Providence

Providence, 22. — Les joueurs du Providence se sont ralliés pour 4 points dans la 3e période et ils ont battu le New-Haven par 7 à 5 hier soir, en cette ville. Jacques Lavoie et Pierre Lemieux ont été les meilleurs des vainqueurs avec chacun deux buts.

Première période

1 New-Haven: Bo . . . . . 12.55

2 New-Haven: McPherson . . . 12.57

3 New-Haven: Deslites . . . . . 16.05

Pu.: Knipfel, Labovitch, Kilrea.

Deuxième période

4 Providence: Bédard . . . . . 2.08

5 New-Haven: Pargeter . . . . 7.42

6 Providence: Lemieux . . . . . 8.42

7 Providence: Jamesson . . . . . 11.12

8 New-Haven: Larson . . . . . 12.07

Pun.: Labovitch, Bell, Kemp.

Troisième période

9 Providence: Lavoie . . . . . 0.34

10 Providence: Lemieux . . . . . 8.28

11 Providence: Lavoie . . . . . 9.19

12 Providence: Kemp . . . . . 17.20

Pun.: Bédard, Labovitch.

Pittsburgh est vainqueur

Pittsburgh, 22. — Les Hornets de Pittsburgh ont défait les Bisons de Buffalo par 4 à 1, hier soir, dans les séries de la Ligue Américaine de hockey. Doug Baldwin, O'Flaherty, Klukay et Bobby Walton ont été les compteurs des vainqueurs, tandis que Pete Horeck a réussi le seul but des perdants.

Première période

1 Buffalo: Horeck . . . . . 6.37

2 Pittsburgh: Baldwin . . . . . 13.36

Pun.: Cooper, Baaby, Cooper.

Deuxième période

Aucun point.

Pun.: Metz, W. Wilson, Cooper.

Troisième période

3 Pittsburgh: O'Flaherty . . . 11.38

4 Pittsburgh: Klukay . . . . . 16.13

5 Pittsburgh: Walton . . . . . 17.10

Pun.: Lynn, Horeck.

## L'Association de Crosse de la Province

L'Association de Crosse de Québec continuera ses activités l'an prochain et les officiers de cette populaire association se réuniront le 2 décembre prochain pour tenir l'assemblée annuelle car hier le président Walker a convoqué les représentants de tous les clubs du circuit à cette importante réunion.

Une expansion considérable tant au point de vue provincial que local est attendue pour la prochaine saison. L'entrée des équipes de Shawinigan-les-Chutes et de Québec dans la ligue Interprovinciale, l'an dernier, a beaucoup aidé au sport de la crosse et plusieurs autres centres de la province, qui possèdent des arenas, sont intéressés à faire partie d'une ligue, l'été prochain.

Durant les cinq dernières saisons, l'Aréna de Lachine a été le seul endroit où des joutes de crosse senior pouvaient être présentées. L'été prochain, l'Aréna de Verdun sera disponible et des joutes seront offertes à cet endroit. Les nouveaux propriétaires du Coliseum, situé sur la rue Guy, sont en train de faire des réparations, en vue de présenter des joutes de crosse.

Il est fort probable que la saison de crosse s'ouvrira durant la semaine d'août. Il se peut que plusieurs joueurs de la Colombie canadienne et de l'Ontario viendront s'aligner pour des équipes de la ligue Senior.

Dick Brayle, vice-président de cette association qui s'est le plus dévoué pour le sport de la crosse durant les 5 dernières années, aura un entretien avec les sportifs de Shawinigan, samedi après-midi, et il sera à Québec dimanche. Il sera en même temps témoin de la joute Québec-Valleyfield.

## Les champions banquetés

Les derniers préparatifs du grand banquet donné en l'honneur de tous nos champions de balle-molle et de balle-dure sont enfin terminés. La réception a lieu au salon Espagnol de l'hôtel Queen, le 23 novembre, à 6h. 30 p.m. Ce banquet est organisé par les surveillants des sports de la Division des Jeux et des Sports de la Ville de Montréal, dont M. Mantha est le surintendant.

C'est la première fois qu'un banquet semblable est organisé afin de récompenser les champions des terrains de jeux. M. Mantha et son groupe d'organisateur méritent grandement les félicitations du public ainsi que celles du Comité exécutif pour le magnifique travail accompli.

La ligue commença ses activités le 15 mai pour les terminer le 8 novembre. Les 605 équipes de balle-molle et les 89 autres de balle-dure font bien voir l'imposant travail dont les surveillants de districts ont fait preuve.

En cette circonstance toute spéciale, le Comité exécutif et plusieurs personnes attachées à la Division des Jeux et des Sports seront présents afin d'honorer les champions des terrains de jeux et aussi de présenter au gérant de chaque équipe les trophées annuels; dons de certains collaborateurs tels que Daignault, Rolland & Cie; Raymond Hardware; M. E. Charbonneau; Daoust & Fils, Limitée; Steinberg's Ltd; Atwater Baseball League; Montréal Royal Baseball Club; Omer DeSerres, Limitée; R. Simpson Co. Ltd; Dupuis Frères, Ltée.

Chacun des joueurs d'une équipe gagnante ou d'une équipe se classant deuxième lors de la course au championnat recevra un souvenir, gracieusement de la Division des Jeux et des Sports.

Les équipes championnes qui seront honorées au banquet sont les suivantes: St-Louis-de-Gonzague bantam; St-Ferdinand, Midjet; Pythons, Juvenile; St. Augustine's, Juvenile; Saint-Paul de la Croix, Inter-médiaire; Snowdon Star, Senior; balle-molle — Balle-dure: Snowdon Star, Bantam; N.D.G. Snowfield, Midjet; Colonial Cubs, Juvenile; Saint-Jacques, Junior.

## Le hockey au parc La Fontaine

Le recrutement des équipes de hockey pour la section LaFontaine est déjà en marche. Présentement, plus de 50 équipes ont fait adhésion à la ligue des terrains de jeux. Toute équipe enregistrée à date pourra se procurer ses cartes de joueurs en s'adressant à M. Grenier au chalet du parc LaFontaine. Celui-ci, tous les vendredis soirs d'ici l'ouverture de la saison, c'est-à-dire vers le 22 décembre, sera à la disposition de tous. Dès le début de décembre, il y aura une assemblée afin de donner les explications des différents règlements de la ligue ainsi qu'à ceux de la O.A.H.A.

Tous ceux qui désirent faire partie de la ligue sont priés de communiquer dans le plus bref délai possible avec M. Grenier à Pl. 6111, Lo. 264.

ASSURANCES

IMMEUBLE

J.-A. CHAMPAGNE

Immeuble — Perception de loyers

794 Canning - Tél. WI. 4988

## Yvon Robert est disqualifié par l'arbitre

Les amateurs qui ont assisté à la séance de lutte d'hier soir au Forum ont eu pour leur argent et même davantage mais les partisans de l'athlète canadien-français, Yvon Robert, ont été plutôt déçus et particulièrement de la décision rendue par l'arbitre Dan Murray car l'officiel de Montréal a déclaré Managoff vainqueur dans le troisième engagement alors que le champion semblait bel et bien battu.

L'arbitre n'est peut-être pas à blâmer pour sa décision car lorsqu'on saura que l'ancien élève d'Emile Maupas se permit de gifler l'arbitre l'on comprendra que Murray était justifiable de disqualifier l'athlète local car les règlements ne lui permettent aucune autre décision.

Les spectateurs à la séance d'hier ont pu constater que Robert était en excellente condition et qu'il aurait sûrement eu raison de son rival s'il n'avait pas perdu la tête comme il l'a fait dans le dernier engagement. Managoff avait pris la première chute en un peu plus de neuf minutes par un écrasement général à la suite d'un coup de savate bien appliqué. Robert égala les chances dans la deuxième reprise à l'aide de la clé japonaise et les épaules du champion étaient rivées au matelas en 9 minutes et 33 secondes et dans l'engagement final Robert eut constamment l'avantage et pour éviter la défaite Managoff eut recours à toutes sortes de tactiques et à chaque fois qu'il était en danger il se glissait en dehors des câbles et l'arbitre devait faire lâcher prise à Robert.

Managoff semblait être rendu à bout de ses forces et à un certain moment il resta étendu sur le matelas jusqu'à la neuvième seconde et ajoutons que l'arbitre Murray mit beaucoup de lenteur à compter les secondes réglementaires.

Robert reprocha à Murray sa lenteur et pendant qu'il protestait auprès de l'officiel Managoff se remit sur ses pieds et se rua sur son rival pour lui porter des coups de pieds et d'avant-bras. Robert devint alors furieux et lança Managoff en dehors des câbles à deux ou trois reprises et c'est à ce moment que Robert boucula ou frappa Murray pour le jeter sur le matelas et l'officiel mit fin aux hostilités en disqualifiant Robert pour accorder la victoire au lutteur de Chicago.

Dans la semi-finale, le gros Félix Miquet s'est révélé beaucoup trop puissant pour le rude Henry Kulkavitch et disposa de cet adroit du coup de judo en seulement 19.32 minutes dans la rencontre semi-finale pendant que Rudy Dusek a défait Les Ryan en 8.09 minutes dans une des préliminaires alors que l'autre match entre Cowboy Hughes et Fred Carone s'est terminé par un verdict nul.

## Une augmentation dans les paris

Ottawa, 22. — Le monde du turf a connu un éclatant succès cette saison au Canada et c'est une somme de \$42,193,258, qui a été pariée sur les différentes pistes canadiennes en 1945. Ce total est le plus élevé depuis les beaux jours de 1929. C'est ce qu'a révélé le département fédéral de l'Agriculture, qui détient la jurisprudence des paris sur vingt-six associations de courses canadiennes, dans son rapport annuel et selon les mêmes statistiques, \$5,125,059 furent pariés de plus que l'an dernier, alors que les partisans du turf parièrent un total de \$37,068,199, durant la saison.

Le rapport démontre également que trente-cinq différentes réunions, qui ont duré trois cent sept jours, furent tenues cette année, en comparaison de vingt-cinq associations qui ont tenu trente-cinq réunions d'une durée de 298 jours en 1944. En 1929, trente associations du turf avaient organisé un total de 335 matinées de courses et durant l'année, les spectateurs avaient parié \$45,580,845.

La province d'Ontario fut la plus favorisée avec 98 matinées de courses et le public de cette province a certainement démontré un fort enthousiasme dans ce domaine en pariant un total de \$25,907,764. Le plus haut total parié au cours d'une réunion fut établi le printemps dernier, à la piste Woodbine, de Toronto, quand les amateurs de ce sport parièrent \$2,419,059. Toutefois, durant la réunion de Woodbine, les officiels de cette piste ont versé \$1,588,345 en bourses, soit \$160,763 de plus que la saison 1944.

A l'exception de deux centres, Montréal et Claresholm, Alta, les différentes pistes du Canada ont accepté un total de paris plus élevé que l'an dernier.

REPARATIONS

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

## Cartes professionnelles

ARCHITECTE

YVES BELANGER

ARCHITECTE, D.B.A.

2044 MARLOWE - MONTREAL

TEL.: DEXTER 5930

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIEN EN ASSURANCE

Notre institution est Communauté Bell et est agréée de nos services particuliers

441 St-François-Xavier - Montréal

Tél. MARQUEE 2383-2384

AVOCATS

ANTOINE VANIER C.B. GUY VANIER C.B.

VANIER & VANIER

AVOCATS

87 rue St-Jacques - Montréal

Tél. BARBOUR 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve

de 105 inventions

écrites à

ALBERT FOURNIER

PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION

934 STE-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Demandes et brevets traités des Brevets marqués de commerce etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

CARON & CARON

Comptables Agrés - Chartered Accountants

Edmond Caron B.A. L.B.C. C.A.

Henri Caron B.A. L.L.L. L.B.C. C.A.

Berthelme Masse L.B.C. C.A.

89 rue St-Jacques - MONTREAL

425, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. GAGNON C.A. René GAGNON C.A.

Comptables Agrés - Chartered Accountants

EMMEULE DES TRAMWAYS

155 CUEST RUE CRAIG

Tél. HARBOUR 5980

de Varennes & Vézina

Comptables Agrés

10 ouest, St-Jacques, Montréal

J. de Varennes, C.A.

A. Vézina, L.L.L. C.A.

Tél. M.A. 8587

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLIEU 3361\* ; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

COMPTABLES

de Varennes & Vézina

Comptables Agrés

10 ouest, St-Jacques, Montréal

J. de Varennes, C.A.

A. Vézina, L.L.L. C.A.

Tél. M.A. 8587

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. GAGNON C.A. René GAGNON C.A.

Comptables Agrés - Chartered Accountants

EMMEULE DES TRAMWAYS

155 CUEST RUE CRAIG

Tél. HARBOUR 5980

de Varennes & Vézina

Comptables Agrés

10 ouest, St-Jacques, Montréal

J. de Varennes, C.A.

A. Vézina, L.L.L. C.A.

Tél. M.A. 8587

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

sur automobiles

Service vente et réparations de moteurs générateurs, transformateurs, radios

6350 PAPINEAU

AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

Approvisionnement pour Noël 1945

La Commission des prix et du commerce, nous communiquent ce qui suit:

Les bonbons de Noël

Qualité de sucre. — L'an dernier, les manufacturiers de bonbons recevaient une qualité équivalente à 80% de leur approvisionnement de 1941. Cette année, ils n'en reçoivent que 50%. Il est donc évident que les suceries ne seront pas très abondantes à Noël.

Fèves de cacao. — Il y a suffisamment de fèves de cacao au pays pour fabriquer le chocolat, mais les stocks de sucre étant limités, il ne sera possible de fabriquer qu'une quantité limitée de chocolat.

Tablettes de chocolat. — Il ne faut pas s'attendre à trouver dans les magasins, les tablettes de chocolat autrefois expédiées aux troupes canadiennes outre-mer, aux prisonniers de guerre, aux magasins militaires pour les rations d'urgence, etc. Ce chocolat et aussi les bonbons destinés à des fins de guerre étaient fabriqués avec une ration spéciale de sucre que l'on a considérablement diminuée à la suite du retour, au Canada, de milliers de soldats. Les stocks seront donc sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Bonbons durs. — Il y en aura une certaine quantité sur le marché de Noël, mais les stocks seront limités par la rareté du sucre et de la main-d'œuvre.

Cannes en bonbon. — Il n'y aura pratiquement aucun bonbon de ce genre sur le marché; les fabricants manquent de main-d'œuvre.

Contenants de fantaisie. — Deux sections du décret A-357 établissant des restrictions sur l'emballage de fantaisie et le nombre d'assortiments de bonbons ont été étrogées le 10 mai 1945.

Les prix. — Les prix des bonbons ne doivent pas excéder ceux de la période de base. Et la qualité doit demeurer la même.

Décorations de Noël

En Allemagne et au Japon nous fournissions autrefois la majeure partie des décorations pour les arbres de Noël. Nous n'en recevons plus depuis le début de la guerre et nous n'en recevons pas également pour Noël.

Les détaillants canadiens n'ont plus en entrepôt des stocks d'avant-guerre et ils vendront cette année les décorations fabriquées entièrement au Canada.

Depuis 1939, il s'est établi au pays une industrie très intéressante et prometteuse fabricant exclusivement des décorations de Noël. C'est ainsi que cette année, nous ne dépendons pas de l'Europe ou de l'Extrême-Orient pour nous en procurer. Une grande partie du travail manuel, que nécessitent ces décorations, est exécuté dans de petits établissements, dans les institutions ou encore, à la maison.

Cette année. — Nous verrons dans les magasins des cônes de pin, ramassés dans les forêts canadiennes qui, teints, givrés ou recouverts de phosphore, donnent un bel éclat à l'arbre de Noël. Il y en a une bonne quantité sur le marché.

L'an dernier. — Nous avions déjà des glaçons et des étoiles en tulle transparent, blanc ou ambre. Ces décorations sont fabriquées avec les rognures de plastique qui restent après la fabrication d'autres articles dans les manufactures. Il y en aura encore cette année, et en grande quantité.

Papiers. — Le papier de fantaisie sera encore limité cette année, mais il y aura suffisamment de papier rouge, vert ou blanc pour l'emballage des cadeaux.

Étiquettes et collants. En quantité.

Couronnes. Les couronnes de houx et de feuilles vertes seront plus nombreuses sur le marché cette année.

Ornements. On peut obtenir en quantité raisonnable les boules de verre coloré, les cônes les père Noël, etc., faits de chenille et fabriqués au Canada.

Crochet en papier. Stocks limités. "Crackers". Les crackers étaient, avant 1939, importés de Grande-Bretagne, de l'Allemagne et du Japon. Le Canada en fabrique maintenant. Bon approvisionnement.

Rubans. Quantité raisonnable de rubans ordinaires dans les magasins. Les rubans de fantaisie encore rares.

Serpentine métallique. Très rare; on les importait autrefois de l'Allemagne et du Japon. On n'en fabrique pas au pays.

Décorations de table. En abondance. Elles sont faites à la main. Bon approvisionnement de chandeliers.

Chandeliers. Rouges ou vertes en grandes quantités. Chandeliers. Bon approvisionnement.

Jouets de Noël

La situation de la main-d'œuvre s'améliore et il y a tout lieu de croire qu'il y aura abondance de jouets cette année. Les stocks de métaux, de bois et de carton-bois mis à la disposition des manufacturiers sont plus considérables que l'an dernier.

Jouets en métal. Les armes de guerre miniatures disparaissent cette année du marché pour faire place aux camions, aux trains et aux automobiles en métal. Il y aura plusieurs jouets métalliques sur le marché, mais non des jouets électriques.

L'administration des Jouets de la Commission a, à l'heure actuelle, fixé les prix de quelque 6,000 articles différents.

Il sera également possible d'acheter des "Kiddy cars" ou des voitures en métal pour les petits enfants, mais les trottinettes et les traineaux seront fabriqués pour Noël.

Jouets musicaux. Les jouets musicaux disponibles pour Noël comprennent de petits pianos et des appareils de radio. Il y aura aussi des tambours des ukéles et des xylophones.

Jouets rembourrés. Les manufacturiers de jouets rembourrés ont fabriqué une grande quantité d'ours, de petits chiens, de chats, de pandas et de poupées.

Jouets en bois. Environ quarante pour cent des jouets soumis pour approbation à la Commission des prix sont fabriqués de bois. Ces manufacturiers ont atteint un haut degré de perfection. Ces jouets sont très attrayants et beaucoup plus durables que ceux des dernières années.

Jour. Des jeux de tous genres et pour tous les âges sont disponibles cette année.

Plastiques. Des ameublements pour poupée, des appareils téléphoniques, des avions, des automobiles et beaucoup d'autres jouets en plastique seront en vente à Noël.

Petits meubles. Une grande quantité de meubles miniatures pour la chambre à coucher, la salle à manger, le salon et la cuisine, est fabriquée pour Noël.

Le Canada importait avant la guerre presque tous les jouets vendus au pays, mais il a progressé dans ce domaine au point de satisfaire toutes les exigences de ses trois millions d'enfants.

Le dîner de Noël

Dindes. Les stocks sont aussi abondants que l'an dernier, mais la demande sera considérable en raison du rationnement de la viande.

Poulets. Il y en aura suffisamment pour Noël.

Raisins de Corinthe. Tout l'approvisionnement est ordinairement importé de l'Australie; il sera donc limité cette année puisque les achats sont moins considérables.

Raisins. On en importerait des États-Unis en quantité suffisante pour répondre à la demande normale.

Cerises au marasquin. En quantité limitée comparativement à l'an dernier.

Épices. Une quantité raisonnable d'épices sera disponible, bien que ce seront des imitations dans plusieurs cas. La cannelle pure, la muscade et le macis seront rares pour quelque temps encore.

Mincecmet. On peut se procurer les ingrédients nécessaires à la préparation domestique du mincecmet: épices, suif, raisins, raisins de Corinthe, graisse, beurre, farine, sucre, citrons et amandes. Le mincecmet n'est pas rationné dans les magasins, mais l'approvisionnement est limité.

Atocas. La récolte est meilleure cette année que l'an dernier; on en trouvera en bonne quantité dans les magasins. On peut acheter la sauce d'atocas en conserve à raison d'un coupon de conserve pour 12 onces fluides.

Cedroliers. Il y aura abondamment d'oranges, de tangerines, de citrons et de pamplemousses dans les magasins. On importera de la Floride les pamplemousses jaunes et roses.

Autres fruits. Les raisins rouges seront assez abondants sur le marché. Les bananes continueront d'arriver du Mexique, de l'Amérique centrale et de la Jamaïque. Ces importations sont sensiblement plus considérables que l'an dernier. Nous pourrions également, à Noël, acheter des pommes de la Colombie canadienne.

Jus. Approvisionnement adéquat de jus de tomates, mais il n'y aura probablement pas de jus de pamplemousse importé avant les fêtes.

Olives. Les stocks sont suffisants.

Légumes. Bon approvisionnement de navets, pommes de terre et autres légumes à racines, ainsi que des légumes en conserve. Les prix des légumes importés sont basés sur les prix demandés aux États-Unis.

Marmelade et confitures. — Il y en a assez pour répondre à la ration normale, sauf pour les confitures aux fraises et aux framboises, semble-t-il, une assez forte majorité pour M. Poulin. L'ordre a été assez rapidement rétabli et à part quelques vitres cassées, il ne semble pas y avoir eu d'autres dégâts.

Figues. — L'allocation canadienne est de 10% plus élevée que l'an dernier, mais on en recevra très peu pour Noël. Il est probable, cependant, qu'il reste encore sur le marché une partie de la récolte de l'an dernier.

Arachides. — Approvisionnement adéquat.

Noix du Brésil. — On ne croit pas pouvoir en importer cette année.

Avelines. — Les envois sont attendus de Barcelone avant Noël.

Amandes. — Bon approvisionnement d'amandes en écaillés.

Noix. — Il n'y aura pas beaucoup de noix en écaillés, mais on trouvera abondamment de noix écaillées.

Pacanes. — Bon approvisionnement de pacanes en écaillés, mais pas beaucoup de pacanes écaillées parce que le prix est trop élevé.

Suif. — Le gras de bœuf est actuellement disponible.

Prunes. — On s'attend que l'approvisionnement soit plus considérable en 1946 que l'an dernier; une certaine quantité nous parviendra avant Noël.

abricots. — Comme les années dernières, il n'y aura pas d'abricots sur le marché.

Cadeaux personnels

Pochettes. — Bon approvisionnement de pochettes canadiennes et importées.

Pyjamas. — Rares à cause de la difficulté de se procurer des fils de coton des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Meilleure situation en 1946.

Chemises. — Très peu pour les civils avant le début de 1946.

Chemises. — Demande élevée de la part des militaires licenciés. La difficulté de se procurer les fils de coton créera une rareté de chemises pour environ cinq mois.

Lingerie. — La situation s'améliore graduellement.

Robes de nuit. — Robes de nuit en rayonne disponibles.

Bas. — Les bas de rayonne sont plutôt rares. Les manufacturiers produisent maintenant des bas de nylon que nous verrons sur le marché en janvier ou en février.

Blouses. — Grande variété de modèles et de tissus.

Robes d'intérieur. — Stocks suffisants.

Couvre-lits. — Choix abondant.

Napperons. — Pas beaucoup en toile, mais une bonne quantité en coton de couleur.

Serviettes à thé. Choix abondant de serviettes en toile; beaucoup en coton.

Nappes. Quantité limitée de nappes en toile; beaucoup en coton imprimé.

Couvre-tapis. Bon approvisionnement.

Draps et taies d'oreillers. Rareté pour encore quatre ou cinq mois.

Serviettes de bain. Importations insuffisantes de fils de coton.

Mouchoirs. Amplement de mouchoirs de coton et de lin; très peu en toile.

Savon de toilette. Bon approvisionnement.

Sels de bain. Quantité suffisante.

Eau de Cologne. En abondance.

Lumières de Noël

Les manufacturiers de lumières d'arbres de Noël croient qu'il faudrait de dix à douze millions de petites ampoules pour répondre à la demande du temps des fêtes. Mais comme la situation ne s'est améliorée, il y a seulement quelques mois, les stocks disponibles pour Noël représentent moins d'un tiers de la demande. Il sera également difficile de trouver dans les magasins les douilles en série, même s'il y en a quelques-unes de disponibles.

Cartes de Noël

Il n'y a aucune restriction sur le nombre de modèles. S'il ne s'agit pas d'une carte de souhaits personnelle, aucune carte ne doit coûter plus que 25 sous, y compris l'enveloppe. Le prix maximum pour une carte personnelle est également de 25 sous, mais le vendeur peut y ajouter le coût d'impression du nom et de l'adresse du client.

LETTRES

de Madame de Sévigné

Volume de 275 pages.

Au comptoir \$1.25,

par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"

L'élection de Beauce

Victoire écrasante pour l'Union Nationale

Le candidat du gouvernement, M. Georges-Octave Poulin, est élu député du comté par une majorité de plus de 6,500 voix — L'ancien ministre libéral, M. Henri Renault, a perdu son dépôt

Vallée Jonction, 22 (Par Jean-Marc Laliberté) — Une vague unitariste a balayé le comté de Beauce à l'occasion de l'élection partielle provinciale. Le candidat de l'Union nationale, M. Georges-Octave Poulin, l'a remporté par une majorité écrasante sur son plus proche adversaire, l'ex-ministre libéral, M. Henri Renault. Personne dans le comté ne s'attendait à un succès aussi retentissant. Le château fort libéral de St-Joseph a donné 13 voix de majorité à M. Poulin. Même la place natale de M. Renault a rejeté l'appel du candidat libéral. Beauceville a été la scène de désordres au moment du dépouillement du scrutin. Certaines gens voulaient empêcher de sortir du bureau de vote une boîte qui contenait, semble-t-il, une assez forte majorité pour M. Poulin. L'ordre a été assez rapidement rétabli et à part quelques vitres cassées, il ne semble pas y avoir eu d'autres dégâts.

St-Georges, devant les bureaux du président de l'élection, une foule de plusieurs milliers de personnes s'était massée pour entendre le verdict du peuple. A la fin de la soirée, 110 bureaux de vote sur 115 donnaient à M. Poulin 6,548 voix de majorité sur son plus proche adversaire, M. Henri Renault, ancien ministre du gouvernement Godbout, qui perd son dépôt.

La population s'est rendue aux polls dès l'ouverture des bureaux de vote. Tout a été assez calme par tout le comté, semble-t-il. Les crédits seulement se sont fait valoir au cours de la journée. A l'ouverture, les représentants du crédit social ont voulu assementer

tout le monde. Même M. Ernest Grégoire était de la partie, en se faisant son propre représentant. Partout il a demandé l'assentement des personnes qui se présentaient pour voter. Le stratège, croi-on, avait pour but de retarder la votation. Les gens massés devant les bureaux étaient obligés d'attendre des heures, car l'assentement se faisait long. Dans plusieurs bureaux de votation, l'officier-rapporteur s'est cru obligé d'expulser le représentant crédité. Des personnes ont accusé ces représentants de vouloir nuire à la votation.

Hier soir, par tout le comté, on a fêté la victoire de Georges-Octave Poulin. Partout, des soirées récréatives ont été organisées et l'on s'est amusé ferme pour célébrer cette campagne électorale qui ne peut être comparée qu'à celles qu'Edouard Lacroix pouvait faire au moment de sa grande popularité. Le vieux comté rouge de la Beauce a cru qu'il était dans son intérêt de voter en faveur du gouvernement, donnant ainsi à l'Union nationale un total de 49 députés. M. Duplessis, qui avait demandé la confiance des Beaucerons pour aller à Ottawa poursuivre la conférence fédérale-provinciale, a été exaucé.

A la dernière élection, M. Edouard Lacroix, candidat du Bloc populaire, avait remporté la victoire sur son plus proche adversaire, M. Poulin. Le vote avait donné les résultats suivants: M. Edouard Lacroix, Bloc populaire, 5,466; G.-O. Poulin, Union nationale, 5,302; Henri Renault, libéral, 5,099; et Laurent Legault, crédit social, 2,790.

La Fédération

M. A.-S. McNicho's élu président du conseil d'administration

Il succède à M. Philippe Brais — Présentation des rapports — Le nouveau conseil d'administration

Hier soir, à la treizième assemblée annuelle de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, M. A. Stewart McNicho a été élu président du conseil d'administration du même organisme, en remplacement de M. Philippe Brais, C.B.E., C.R. Les vice-présidents élus sont: MM. J.-Albert Blondaie, Emile Corbeil, Arthur Fontaine. Le représentant de l'archevêché est toujours Mgr Albert Valois, P.A., V.G. Le trésorier honoraire est aussi le même, M. Charles-Edouard Geoffrion.

A cette même assemblée il y eut présentation de divers rapports par M. F. Philippe Brais, C.B.E., C.R., président sortant de charge; par M. Emile Corbeil, président sortant de charge du comité des budgets; par M. Maurice Trudeau, président de la campagne de souscription 1945; et par M. C.-E. Geoffrion, trésorier honoraire.

M. Philippe Brais

Me Philippe Brais a rappelé le décès de quelques amis de la Fédération, dont celui de M. Albert Dupuis, ancien président de la Fédération, et qui a siégé trois ans au conseil d'administration; ceux de MM. Marius Dubsreine, président de la Fédération, et de M. Oscar Mercier, l'abbé Alphée Deschênes, Mmes Henry Hamilton et Henri Gerin-Lajoie.

Il a tracé dans ses grandes lignes les progrès faits par la Fédération. Il a rappelé le succès remporté par la dernière campagne de souscription et il dit être convaincu que ces résultats peuvent encore être dépassés.

Me Maurice Trudeau

La treizième campagne de la Fédération a recueilli \$818,073.60, une augmentation de \$149,780.35 sur les \$668,293.25 recueillis en 1944. Et la campagne de 1944, elle aussi, avait enregistré une augmentation de \$92,536 sur le montant souscrit en 1943. La campagne 1943 elle-même avait enregistré une augmentation de \$64,797 sur le montant souscrit en 1942. Ceci veut donc dire qu'en 3 ans, l'augmentation des sommes souscrites s'est chiffrée par \$307,113.60 dont la moitié environ au cours de la seule dernière campagne, alors que toutes les sections, sans en excepter une seule, ont enregistré des augmentations substantielles.

M. C.-E. Geoffrion

M. Geoffrion a soumis quelques commentaires qui ressortent de la lecture du rapport annuel des vérificateurs, M. Hurlbutis & Richard, comptables licenciés.

Les revenus nets de l'année, après provision pour souscriptions de perception douteuse, ont rapporté \$818,853.57.

Les affectations aux œuvres et les dépenses se sont chiffrées à \$851,535.39.

L'excédent des dépenses sur les revenus, soit \$32,681.82, a été payé à même le surplus des campagnes précédentes.

Le produit de la campagne s'établit à \$818,073.60, soit \$149,780.35 de plus que l'an passé.

On a versé aux œuvres \$788,034.39 à même les fonds de la campagne 1945, et \$30,424 à même le surplus des campagnes précédentes.

Les frais de la campagne de 1945 se sont élevés à \$59,379.25, et les frais nets de l'administration à \$10,938.98.

Le pourcentage des frais de la campagne représente 4.8% du montant recueilli et les frais d'administration 1.3%, soit un total de 6.1% à rapprocher à 5.9% l'an passé.

Comparativement au total des dépenses de l'année, le grand total des frais de la campagne et de l'administration revient à 5.9%. C'est dire que les œuvres ont touché 94.1% du montant dépensé au cours de l'année terminée le 31 octobre 1945.

Nouveau conseil d'administration

Voici la liste des membres du nouveau conseil d'administration de la Fédération:

Président, M. A. Stewart McNicho; vice-présidents, MM. J.-Albert Blondaie, Emile Corbeil, Arthur Fontaine; représentant de l'archevêché, Mgr Albert Valois, P.A., V.G.; trésorier honoraire, M. Charles-Edouard Geoffrion; Mmes J.-H. Beaudry, Edouard Dupuis, J.-P. Lamarche, Honoré Parent, Joseph-Edouard Perrault, Jean-Julien Perrault, Roger Pinard; M. le juge Joseph Archambault, MM. C.-P. Beaudry, Paul A. Bélique, F. Philippe Brais, C.B.E., C.R.; Raymond Denis, Antoine Desmarais, colonel Henri DesRoisiers, Arthur Duperron, i.e.; P.-R. Du Tremblay, Jacques Fichet, Wilfrid Gagnon, Jean-Marie Gauvreau, Edgar Genest, Maurice Gervais, Ernest Gohier, i.e.; Paul Goulet, Henri Groulx, J.-A. Julien, c.r.; J.-Edouard Labelle, c.r.; J.-H.-R. Languevin, n.p.; Beaudry Leman, Lionel Leroux, n.p.; Hervé Major, René Major, René Morin, n.p.; Jules Noisoux, major général E. de B. Panet, Alfred-H. Paradis, Eugène Poirier, n.p.; A. Samoisette, J.-Ernest Savard, Maurice Trudeau, c.r.; Paul Vaillancourt.

Membres honoraire

S. E. Mgr J.-Conrad Chaumont, M. le chanoine Arthur Deschênes, M. J.-E. Moreau, P.S.S., Provincial des M. de Saint-Sulpice; R. P. Emile Papillon, S.J., ancien provincial des Jésuites; R. P. Léo Deschênes, O.M.I., Provincial des Oblats; R. P. P.-M. Gaudraul, O.P., Provincial des Dominicains; M. l'abbé J.-Eudore Charbonneau; M. Ernest Savignac, P.S.S.; M. l'abbé Oscar Maurice; M. l'abbé Joseph Théoret.

Le président de la prochaine campagne de souscription sera M. Eugène Thérien, qui sera assisté de Mme Eustache-Letellier de St-Just pour les sections féminines. Le nouveau président du comité des budgets est M. Arthur Duperron.

La date et l'objectif de la prochaine campagne de souscription n'ont pas encore été fixés.

60e anniversaire de fondation

Joliette, 21 — Très bien connue des agriculteurs et des industriels de tout le pays depuis plus d'un demi-siècle, la compagnie S. Vessot Limitée, de Joliette, célèbre ce mois-ci son 60e anniversaire de fondation. Dans quelques mois, Mme Samuel Vessot, l'épouse du fondateur et président de cette entreprise, fêtera son 90e anniversaire de naissance.

La compagnie Vessot a débuté en 1855 par une invention de son fondateur, M. Samuel Vessot, de mûles à broyer le blé en farine ("moulanges") et destinées à remplacer le broyage primitif sur des pierres alors en usage dans les moulins de meunier. Mme Vessot, ancienne institutrice, Mlle Joliette, rédigea elle-même les données et spécifications du brevet d'invention; elle a succédé à son mari à la tête de l'entreprise en 1915, lorsqu'il dut prendre sa retraite pour cause de maladie.

A la fondation d'une compagnie limitée en 1929, Mme Vessot est devenue

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS
DUPUIS
100 seulement reçus récemment...
Grille-pain électriques
tel qu'illustré (sans fil)
4.65

Voici un appareil électrique ménager désiré de plusieurs ménagères. Grille-pain électrique de fabrication canadienne; tout métal, d'un beau fini nickelé il est à panneaux basculants. Grille rapidement deux tranches de pain à la fois sans les dessécher. GARANTIE DUX AN.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)
Au Royaume des Jouets
... les enfants se rencontrent chez PERE NOEL...
Visites: 9 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.
PERE NOEL a une bonbonnière-souvenir pour VOUS. Entrée .05
LA FEE DES ETOILES vous remettra une boîte-surprise. Entrée .25

ROYAUME DES JOUETS
DUPUIS — sous-sol (De Montigny)
Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gën.

EMPLOYÉS A L'HONNEUR
Liste des compagnies dont 90 p. c. des employés ont souscrit 12 p.c. de leur salaire pendant 12 mois: Boyd's Lachute Express Limited, Lachute, Lachute Lumber and Mfg. Co. Ltd, Lachute Mills; F. W. Woolworth Co., Joliette; Gable, Robinson Co. Ltd, Noranda; D. Lamothe, Noranda; St-Maurice Hotel Co., Noranda; St-Maurice Ltée, hôtel Trois-Rivières; J. L. Fortin, Trois-Rivières; Greek Society of Québec, Québec; Canadian International Paper Co. Town Engineering, Témiscamingue; Blais et Fils, Montebello; R. O. Quesnel Engng., Montebello; André-Avellin, Ripon; Booth Lumbar Ltd, Tee Lake; Crawley and McCracken Co. Ltd, Témiscamingue; Gracery central d'Amos Ltée, Amos; L'Abitibienn, Amos, Abitibi; Howard et Bienville, Inc., La Sarre; Le Droit, le Syndicat d'œuvres sociales Ltée, Hull; Hotel Chez Henri, Hull; St-Onge Inc., Amos, Noranda.

nue présidente alors que son fils, M. Arthur-W.-R. Vessot, a assumé le poste de vice-président et directeur gérant. Une fille, Alice, est secrétaire et elle est assistée d'une petite-fille, Mlle Evelyn MacDonald; un petit-fils, M. George Fletcher, dessinateur industriel, est le dernier membre de la famille à partager les responsabilités de l'administration de cette compagnie à fonds social.

On cours de ses soixante ans d'existence, cette entreprise est passée de moins de dix employés à quelque cent-vingt-cinq. Elle possède une fonderie et des ateliers d'usinage des mieux équipés; au cours de la guerre, elle a fabriqué des soupapes d'échappement et d'autres accessoires de marine requis dans la construction de plus de 150 navires marchands du Canada.

L'une des principales industries de Joliette, la compagnie Vessot a célébré son anniversaire par la fabrication de sa 30,000e meule, ou "moulange". Comme il se trouve encore en usage des "moulanges" fabriqués par son fondateur vers les 1880, la compagnie continue de fabriquer des pièces pour ces vieilles machineries; elle a même reçu récemment d'un cultivateur une

meule fabriquée il y a plus de 50 ans avec la spécification clairement inscrite: "pour réparations".

Rapport préliminaire de la région de Duquesne

M. Jonathan Robinson, ministre des mines de Québec, annonce la publication d'un rapport préliminaire sur la géologie de la région de Duquesne, partie occidentale du comté de Destor, comté d'Abitibi.

L'auteur du rapport, R. Bruce Graham, nous donne un aperçu d'une étude géologique détaillée sur une étendue d'environ dix milles carrés à proximité de la région de la mine Beattie. Ce rapport traite particulièrement des formations géologiques et de la technique des roches en vue de diriger les travaux d'exploration dans une zone où ces deux caractéristiques semblent être favorables pour localiser les gisements d'or, et peut-être de métaux industriels.

Une carte préliminaire accompagnant le rapport, On peut obtenir des copies de ce rapport préliminaire No 189, en s'adressant au Ministère des Mines, Québec.

Aux institutions religieuses, salles paroissiales et autres organisations de la province
Franz SCHUBERT
SA VIE — SON IMMORTELE MUSIQUE avec ILONA MASSEY du Metropolitan est maintenant disponible en 16 mm.
Pour toute représentation avec équipement et opérateur
Adresses-vous sans tarder à:
MICHEL FILM — 3832 Parc LaFontaine — CH. 2497 — FR. 9964
PROJECTEURS — ACCESSOIRES — CAMERAS — SERVICE

Le SERVICE 'RR' rend de grands services
Cette initiative date d'hier, mais elle a déjà produit des résultats remarquables. Nos clients se connaissent, échangent des conseils ou des services, effectuent entre eux des transactions profitables grâce au Service 'RR' Dominion Life.
Exemple:
I. R. ... est un de nos assurés. Il veut s'assurer le patronage d'un grand établissement commercial et réussit grâce au Service 'RR' qui amorce les négociations entre les intéressés, tous deux assurés dans la Dominion Life.
Le Service 'RR' Dominion Life est unique. Gratuit à nos assurés. Profitez de ses avantages. Renseignez-vous auprès de l'un de nos agents, ou communiquez avec notre bureau à l'adresse suivante:
THE Dominion Life ASSURANCE COMPANY Fondée en 1889
1405, rue Peel, MONTRÉAL
PAUL BABY ÉMILE DAOUST A. J. PINARD
Géront provincial Géronts adjoints